

Israël menace de réprimer plus sévèrement les manifestations de Palestiniens

L'ARRÊT, depuis plus de trois mois, des négociations israélo-palestiniennes entraîne une dégradation quotidienne de la situation sur le terrain. Dix-huit Palestiniens ont été blessés, vendredi 4 juillet, à Hébron, en Cisjordanie, lors d'affrontements avec l'armée israélienne. Simultanément, une manifestation était organisée dans la ville autonome palestinienne de Naplouse, à l'appel des islamistes du Hamas, pour protester contre une affiche représentant le prophète Mahomet sous les traits d'un porc en train de rédiger le Coran.

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a adressé des « messages très fermes » aux Palestiniens, affirmant qu'Israël n'accepterait pas la violence.

Lire page 2

Philippe Séguin marque sa volonté d'être le véritable chef du RPR

La composition de la direction du mouvement néogaulliste est retardée

PHILIPPE SÉGUIN devait être élu, dimanche 6 juillet, président du RPR, lors d'assises extraordinaires où plus de quatre mille mandataires étaient attendus. C'est l'ultime conséquence de l'échec de la droite aux élections législatives. Après avoir promis ces assises pour l'automne, Alain Juppé, président sortant du mouvement néogaulliste, a été contraint de les avancer. Pour éviter de se compter, ses amis ont fusionné leur texte avec celui des partisans de M. Séguin. L'ancien président de l'Assemblée nationale s'est donné six mois pour mener à bien une réforme des statuts du Rassemblement et engager sa rénovation. Il sera entouré d'une direction collégiale mais, afin de bien marquer sa volonté d'être le patron du mouvement néogaulliste, M. Séguin s'est donné quelques jours pour en faire connaître la composition. Cette décision provoque l'inquiétude de ses alliés baladuriers qui revendiquent le poste de secrétaire général pour Nicolas Sarkozy. Le maire d'Epinal mini-



Lire pages 5, 6 et 8

L'Amérique fait un retour trionphal sur la planète Mars

À L'ISSUE d'un voyage de sept mois et près de 500 millions de kilomètres, la sonde américaine Mars Pathfinder s'est posée sur le sol de la planète Rouge, exactement à l'endroit et à l'heure prévue, vendredi 4 juillet, dans la soirée.

Ce retour sur Mars, vingt ans après les sondes Viking, marque « le début d'une nouvelle ère » du programme d'exploration spatiale américaine, a souligné le président Bill Clinton.

La sonde a envoyé ses premières photos quelques heures après son arrivée et devrait continuer à recueillir des images et des mesures pendant un mois, tandis qu'un petit robot à six roues articulées explorera et analysera le sol martien durant une semaine.

Lire page 26

■ Aéronautique : la fusion interdite

La Commission européenne et les Quinze s'orientent vers l'interdiction de la fusion entre les deux géants américains Boeing et McDonnell-Douglas. Décision définitive rendue le 23 juillet. p. 16 et notre éditorial p. 10

■ L'affaire Tiberi en suspens

La chambre d'accusation de Paris a annulé les poursuites engagées contre le maire de Paris et son épouse, pour la rédaction d'un rapport sur la francophonie rédigé par M^{me} Tiberi. p. 7

■ Pioline en finale à Wimbledon

Le joueur français affronte un Pete Sampras plus fort que jamais, dimanche 6 juillet, en finale des championnats de Wimbledon, après avoir battu en cinq sets superbes l'Allemand Michael Stich. p. 18 et la chronique de Pierre Georges p. 26

■ Elections propres au Mexique

Le Mexique a investi des sommes colossales afin d'assainir son système électoral. L'opposition pourrait ainsi, selon les sondages, remporter la mairie de Mexico, dimanche. p. 4

■ Biennale de Lyon, l'art autrement

Du 9 juillet au 24 septembre, 80 artistes contemporains s'exposent. Thème retenu par le commissaire Harald Szeemann pour cette quatrième édition : « L'autre ». p. 11 à 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les manchots royaux se refroidissent pour mieux plonger

NON CONTENTS de vivre dans les frigidités contrées de l'Antarctique, les manchots royaux lancent un autre défi à la nature et aux scientifiques par la même occasion. Comment ces oiseaux pêcheurs peuvent-ils alterner longues plongées en apnée et récupérations courtes, un peu comme un sprinter qui, des heures durant, enchaînerait 100 m sur 100 m en ne soufflant que quelques minutes entre deux courses ? Une équipe internationale de biologistes, comportant quatre chercheurs français du Centre d'écologie et physiologie énergétique (CEPE), pense avoir résolu l'énigme et vient de publier, dans la revue britannique *Nature* du 3 juillet, une étude qui devrait révolutionner les connaissances sur le métabolisme de ces plongeurs à plumes.

En janvier et février, les manchots royaux profitent de la relative douceur de l'été austral - océan à 5°C au maximum - pour entamer des campagnes de pêche de dix jours destinées à emmagasiner dans leur gésier des poissons qu'ils régurgiteront ensuite pour nourrir leurs poussins. Dix heures par jour, les plongées se succèdent. A ce jeu-là, le manchot royal s'avère bien meilleur que l'homme puis-

qu'il peut descendre à plus de 300 m et rester sous l'eau sept minutes et demie, tandis que les plus doués de nos congénères dans cet exercice immortalisé par *Le Grand Bleu* de Luc Besson dépassent difficilement les 100 m lors de plongées de quatre minutes.

Jusqu'alors, les chercheurs tombaient sur un os : « Etant donné le coût estimé de l'effort en oxygène, la quantité de ce gaz stockée dans le sang et les muscles et le peu de temps de récupération - une minute - que s'accorde l'animal entre deux descentes, le manchot devrait être en dette d'oxygène après deux minutes sous l'eau. Or ce n'est pas le cas », explique Yves Handrich, du CEPE. Les physiologistes avaient bien noté que la température corporelle de ces oiseaux chutait pendant ces plongées mais attribuaient ce phénomène à l'ingestion de poissons froids.

L'étude publiée dans *Nature* prouve que les manchots se mettent physiologiquement en hypothermie afin d'économiser oxygène et énergie. Une conclusion obtenue à partir de nombreux relevés de température effectués grâce à l'implantation - sous anesthésie - de capteurs miniatures dans l'abdomen et l'esto-

mac d'une douzaine d'oiseaux. La température de certaines parties de leur corps peut baisser de plus de 20°C par rapport à la normale. « Le sang est redistribué vers les organes vitaux comme le cerveau ou le cœur, ainsi que vers les muscles propulseurs », analyse Yves Handrich. Le manchot parvient à privilégier la consommation en oxygène de certains tissus. Les autres consomment moins d'énergie et se refroidissent. »

Pour le chercheur français, ce phénomène de régulation pourrait bien être en partie conscient, « décidé » par l'oiseau en fonction d'une stratégie de pêche, à l'image de certains yogis capables de réduire leur métabolisme sur « commande ». L'étude approfondie des mécanismes physiologiques mis en cause devrait permettre de mieux comprendre comment certains tissus sont capables de résister à d'amples variations de température. Cela pourrait, à terme, aider à mieux soigner les graves problèmes d'hypothermie que connaissent les naufragés et les victimes d'avalanche.

Pierre Barthélémy

La photographie documentaire surexposée

L'IMAGE d'un ministre russe de la justice s'ébattant avec deux jeunes femmes a fait récemment les choux gras de la presse moscovite. Avaient auparavant illustré le même genre : un ancien ministre britannique, membre du Parti conservateur, surpris avec sa maîtresse ; le mari de Stéphanie de Monaco photographié en cours d'adultère... De

telles images s'apparentent à des constats d'huissier qui apportent des « informations » aux retombées immédiates : scandale, démission, divorce, procès.

La presse publie en revanche des tombereaux de photos qui laissent peu de traces. On les voit mais on ne les regarde pas. Laminées par l'industrie médiatique, elles ne si-

gnifient plus grand-chose, ne recèlent que peu d'informations. Au mieux, elles illustrent des mots, se répètent, réduites à des variations formelles d'angles. Au pire, elles participent à des entreprises de communication - montrer un Clinton rooseveltien dans une chaise roulante - qui visent à entretenir l'« image officielle » de tel ou tel

pouvoir. Seul un événement fort d'une extrême tension - des policiers en train de défoncer à la hache la porte de l'église Saint-Bernard où étaient réfugiés des sans-papiers - peut encore produire une image qui reste dans les mémoires.

Le reportage d'auteur n'est pas mieux loti. C'est peu dire que l'information visuelle traverse une grave crise de représentation. Inquiètes, les agences photographiques s'interrogent sur le rôle de la photo dans la presse au point d'ouvrir des négociations avec les journaux illustrés. Concurrencés par une télévision omniprésente, ces derniers ne disent l'actualité du monde qu'à travers des personnalités qui l'orchestrent. Au détriment des images qui font réfléchir, traitent des mutations de la société.

Où sont passées les images qui font sens ? Dans les musées, galeries, festivals et lieux de l'art. Pour l'exposition « Face à l'histoire », au Centre Georges-Pompidou, les événements tragiques qui courent des années 30 à 60 étaient rythmés par des centaines de photos de presse. A la Documenta de Kassel (Allemagne), messe de l'art contemporain qui dure tout l'été, et dont l'image et le territoire urbain sont les thèmes de réflexion.

Michel Guerrin

Lire la suite page 10 et nos informations page 23

El Niño menace l'Amérique latine

LES PREMIERS signes du retour d'El Niño, phénomène climatique porteur de catastrophes, sont annoncés en Amérique latine. L'état d'urgence a été décrété en Equateur, où des plantations ont déjà été dévastées par les inondations.

Caractérisé par le déplacement d'une énorme masse d'eau chaude du Pacifique vers les côtes péruvienne et chilienne, El Niño provoque traditionnellement sécheresse et pluies diluviennes meurtrières dans les zones tropicales. Il accélère aussi la fonte des glaciers des Andes, qui constituent une importante réserve d'eau pour les habitants des grandes villes de la cordillère au Pérou et en Bolivie.

Lire page 21

Tour de France, tour de force



ALEX ZÜLLE

VAINQUEUR du premier Tour de France disputé après la guerre de 39-45, Jean Robic était légendaire pour sa résistance à la douleur. Cinquante ans après cette page d'histoire, le Suisse Alex Zülle force lui aussi l'admiration en prenant, samedi 5 juillet, le départ de la 84^e édition de la Grande Boucle, à Rouen, avec une épaule maintenue par une plaque de métal fixée par quinze vis et qui a été posée pour réduire une fracture.

Lire pages 9 et 18

International.....	2	Placements/marchés	17
France.....	5	Aujourd'hui.....	18
Société.....	7	Jeux.....	19
Horizons.....	8	Météorologie.....	21
Carnet.....	15	Culture.....	22
Entreprises.....	16	Radio-Télévision.....	25

Christine Kerdellant
Les chroniques
de
l'ingénieur
Norton

Lire cet été...
Quarante ans après
Les Carnets du major Thompson
une nouvelle chronique des Français
vus d'ailleurs.

"Les Français dans tous leurs états :
au bureau, en politique, dans les salons
mondains, les grandes écoles ou les salles
de bains. Nos pires tics y sont disséqués
par un regard acéré. Mais cette critique
des travers gaulois laisse pointer une grande
tendresse pour un pays bourré d'atouts."
Patrick Fauconnier - *Le Nouvel Observateur*

Confidences
d'un Américain
à Paris

belfond

PROCHE-ORIENT Des affrontements ont eu lieu vendredi, 4 juillet, entre l'armée israélienne et des manifestants palestiniens dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, faisant dix-

huit blessés palestiniens. A l'appel du Mouvement de la résistance islamique Hamas et pour protester contre une affiche injurieuse pour le prophète Mahomet, des manifestants

ont défilé dans la ville palestinienne de Naplouse en appelant à la vengeance. ● L'INDIGNATION provoquée par cette affiche prend une tournure inquiétante avec l'appel au meurtre

de ses auteurs lancé par certains chefs religieux musulmans. ● EN SIGNE de protestation contre la politique de M. Nétanyahou, plusieurs pays arabes envisagent de boycotter la Confé-

rence économique pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, prévue en novembre à Doha, au Qatar. L'Arabie saoudite a déjà annoncé, pour sa part, qu'elle n'y participerait pas.

M. Nétanyahou affirme qu'il ne tolérera plus les manifestations à Hébron

Dix-huit Palestiniens ont été blessés vendredi 4 juillet dans la cité des Patriarches. La colère monte dans les territoires autonomes et dans le monde arabe musulman après l'apposition dans la ville d'une affiche offensante pour l'islam

DIX-HUIT Palestiniens ont été blessés, vendredi 4 juillet, à Hébron, en Cisjordanie, lors d'échauffourées qui les ont opposés à l'armée israélienne. Celle-ci avait renforcé ses effectifs dès le début de la matinée. L'un des blessés, atteint à la tête par des billes d'acier caoutchoutées, est dans un état grave. Un autre a été touché à la jambe par une balle réelle, selon des sources palestiniennes.

Le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne redoutaient le pire après la prière hebdomadaire du vendredi, en raison de la tension qui est allé croissant depuis la fin de la semaine dernière avec la découverte à Hébron d'affiches injurieuses pour l'islam (lire ci-dessous). L'accès

de la ville avait été interdit par Tsahal aux non-résidents, mais plusieurs dizaines de jeunes Palestiniens du cru ont commencé, dès avant la prière, à lancer des pierres, des bouteilles incendiaires et deux bombes artisanales en direction des soldats israéliens sans faire de blessés.

Des militants du mouvement Fatah de Yasser Arafat et des agents de la sécurité palestinienne ont tenté un moment d'empêcher les manifestants d'approcher trop près des maisons des colons et des positions militaires qui les entourent, ont indiqué des témoins. Le général Tarik Zeïd, chef de la police palestinienne à Hébron, a réaffirmé que ses forces n'interviendraient pas et a rejeté sur

le gouvernement israélien la responsabilité des violences. « Il n'y a aucune raison que les policiers palestiniens répriment les manifestations de rue », a-t-il indiqué.

COLÈRE EXACÉRBE

Trois semaines d'affrontements quasi quotidiens ont fait plus de 220 blessés dans les rangs des manifestants palestiniens à Hébron. Dix-huit soldats israéliens ont été blessés, dont un grièvement, durant ces affrontements. Les Palestiniens demandent inlassablement à Israël de déplacer les quatre cents colons juifs qui vivent sous haute surveillance militaire dans des enclaves fortifiées au cœur de cette cité de cent vingt mille Palestiniens dont 80 % du

territoire est passé depuis janvier sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. « Nous continuerons à vivre ici et nous continuerons à bâtir », a déclaré vendredi, à la radio de l'armée, Moshe Ben Zimra, un colon juif.

Aggravée par le blocage du processus de paix après la mise en chantier, le 18 mars, d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, la colère de la population a été exacerbée par l'affaire des affiches représentant le prophète Mahomet sous les traits d'un porc en train de rédiger le Coran. La condamnation de ces affiches par les dirigeants israéliens n'a pas suffi pour calmer les esprits.

Dans la ville autonome palestinienne de Naplouse, une manifesta-

tion a été organisée après la prière du vendredi à l'appel du Mouvement de la résistance islamique Hamas, pour dénoncer cette affiche. « Nous frapperons à la porte du Paradis avec les crânes des juifs », indiquait une banderole brandie par les manifestants.

MISES EN GARDE

Un dirigeant du Hamas en Cisjordanie, cheikh Jamal Mansour, a harangué la foule et appelé implicitement à des attaques anti-israéliennes, en rappelant les attaques à la bombe qui avaient fait cinquante-huit morts en Israël après l'assassinat d'un dirigeant militaire du Hamas, Yehya Ayache, par des agents israéliens, au début 1996.

Face au risque d'embrasement général, les responsables israéliens ont multiplié les mises en garde. « Israël n'est pas prêt à accepter la violence dans la rue parallèlement à des négociations politiques, et nous avons transmis des messages très fermes sur ce sujet à l'Autorité palestinienne », a déclaré vendredi le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui, la veille, avait accusé l'Autorité palestinienne d'avoir « orchestré » les troubles, accusation fermement rejetée par Yasser Arafat. Les Palestiniens « qui lancent des engins explosifs pour tuer doivent savoir qu'ils trouveront la mort, car telles sont nos consignes de tir », a averti le commandant des forces israéliennes en Cisjordanie, le général Gabi Ofir. - (AFP, Reuter.)

Des chefs religieux musulmans appellent à « tuer » les auteurs de l'affiche injurieuse

L'AFFAIRE des affiches injurieuses pour l'islam, apposées à la fin de la semaine dernière dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, prend une tournure inquiétante. Certains chefs religieux musulmans ont appelé au meurtre du ou des auteurs de l'affiche.

A la demande de la défense, le tribunal de Jérusalem a prolongé d'une semaine, jeudi 3 juillet, la garde à vue de l'extrémiste juive Tatiana Soskind, qui a reconnu avoir rédigé l'affiche. Le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordechai, avait affirmé la veille que M^{me} Soskind a agi seule, mais la police a arrêté jeudi un colon juif, Yéhoua Shomron, ami de l'intéressée et soupçonné de complicité avec elle. Les autorités israéliennes ont vigoureusement condamné ces affiches. Un grand rabbin d'Israël, Eliahou

Bachki Doron, a rencontré le mufti d'Hébron, Cheikh Mahmoud Nizal Tahboub, pour exprimer son indignation. Mais ces gestes n'ont pas apaisé la colère des musulmans.

« MENTALITÉ MALADE »

Les affiches en question, représentant Mahomet sous les traits d'un porc coiffé du keffieh palestinien en train de rédiger le Coran, sont gravement offensantes. Le porc est un animal maudit en islam ; d'autre part, toute représentation du Prophète sous les traits d'un homme - a fortiori sous l'aspect d'une bête - est interdite, et le Coran est un Livre révélé directement par Dieu, donc sacré.

Les dirigeants politiques des pays arabes

ont vivement dénoncé ces affiches. Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, en a rendu le gouvernement israélien directement responsable, et le chef de la diplomatie saoudienne, l'émir Saoud El Fayçal, y a vu la preuve d'une « mentalité israélienne malade à l'égard des Arabes ».

Mais certains responsables ont appelé au meurtre. « Aucun musulman, aucune autorité du monde musulman et de l'humanité entière ne doit passer ce crime sous silence. Il faut verser le sang de ses auteurs quelles que soient les considérations », a déclaré Cheikh Mohamad Mahdi Chamseddine, président du Conseil supérieur chiite, la plus haute instance de cette communauté au Liban. A ses yeux, on ne peut dissocier cette affaire du « crime monstrueux commis par l'apostat

Salman Rushdie », l'écrivain britannique, auteur des *Versets sataniques*, condamné à mort en février 1989 en vertu d'un décret religieux de l'imam Khomeiny.

« Les responsables de cet acte et (...) de cette insulte doivent être punis et condamnés à mort. Tous les musulmans ont le devoir de les tuer », s'est indigné un influent ayatollah de la ville sainte chiite de Qom, en Iran, l'ayatollah Yousef Saneï.

Il faut juger et exécuter les auteurs des affiches, a renchéri l'un de ses homologues, Abdolkarim Moussavi Ardebili. Même le cheikh d'El Azhar, peu suspect d'extrémisme, a jugé que le ou les auteurs des affiches devaient subir la peine de mort.

M. Na.

Une revue israélienne publie un dessin offensant les chrétiens

Une représentation de la Vierge Marie sous les traits d'une tête de vache a été publiée dans la revue israélienne *Galileo*. Tirée de l'image de Marie portant l'enfant Jésus, elle illustre une série sur les dangers du clonage humain. Elle « trahit une mentalité selon laquelle les juifs seraient le peuple élu de Dieu et les autres des étrangers », a commenté le Père Elias Audi, de Nazareth. Le rédacteur en chef de *Galileo* a admis qu'« il n'avait pas été tenu compte des sentiments des autres groupes religieux ». - (AFP)

« Maariv » raconte l'assassinat d'Abou Jihad

Quatre bateaux, un sous-marin, deux hélicoptères et des commandos israéliens ont participé au meurtre du numéro 2 de l'OLP, Abou Jihad, en 1988, dans sa villa de Tunis, affirme, vendredi 4 juillet, le quotidien israélien *Maariv*. Le gouvernement n'a jamais reconnu sa responsabilité dans cet assassinat. *Maariv* affirme qu'il a été organisé comme une opération de grande envergure. La villa a été reconstruite à l'identique afin d'entraîner les commandos. Selon *Maariv*, certains agents du Mossad étaient des Tunisiens persuadés qu'ils travaillaient pour un « service » européen. L'opération a été mise au point par le chef d'état-major adjoint de l'époque, Ehoud Barak, aujourd'hui chef du Parti travailliste. Le meurtre a été commis par le commando de l'état-major, l'unité la plus prestigieuse de l'armée. - (AFP)

Pour dénoncer la politique d'Israël, plusieurs pays arabes menacent de boycotter le forum économique proche-oriental de Doha

FAUT-IL, ou non, participer à la Conférence économique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord prévue en novembre 1997, à Doha, capitale du Qatar ? La question divise les pays arabes depuis plusieurs semaines, à cause de l'attitude du gouvernement de droite israélien, jugée contraire au processus de paix israélo-arabe. Elle n'est pas secondaire, dans la mesure où elle pose, avec plus d'acuité qu'auparavant, la question de la normalisation des relations avec l'Etat juif. Les Etats arabes qui y ont répondu - ou qui y répondraient - par la négative contrarieraient par ailleurs les Etats-Unis, principal héritier de ce forum.

Lancée en novembre 1994 à Casablanca, un peu plus d'un an après les accords israélo-palestiniens dits d'Oslo, ladite conférence - plus connue sous son sigle anglais MENA - à laquelle participent les secteurs privé et public israéliens et qui se réunit une fois par an, vise à favoriser le partenariat économique et commercial entre les différents acteurs de la région et avec des parties privées ou publiques étrangères. Après Casablanca, elle s'est tenue à Amman (1995) et au Caire (1996).

« Nous avons dit [aux Qataristes] que cette conférence allait leur nuire et que nous, et la plupart des Arabes, n'y participerions pas », a annoncé fin juin, le prince héritier d'Arabie saoudite. « Nous leur avons conseillé d'annuler cette conférence tant qu'elle sera source de conflits entre Arabes », a ajouté le prince Abdallah ben Abdel Aziz.

Indifférentes aux objections soulevées, ici ou là, à la tenue de la conférence de Doha, les autorités du Qatar avaient finalisé quarante-huit heures plus tôt les dernières formalités nécessaires à la réunion avec l'encouragement, voire les pressions de Washington. « Nous leur avons suggéré de répondre à ceux qui faisaient pression sur eux qu'ils faisaient l'objet de pressions similaires de la part des Arabes (...). Nous sommes seuls habilités à décider quels sont nos intérêts », a commenté le prince héritier saoudien. Aux antipodes du Qatar, la Syrie,

qui s'est toujours opposée à ce forum économique dans lequel elle ne veut rien voir d'autre qu'un tremplin visant à assurer l'hégémonie économique de l'Etat juif dans la région, s'est livrée à un véritable travail de lobby contre la conférence de Doha. La colonisation, la confiscation des terres, la politique des faits accomplis israéliens - notamment à Jérusalem - et la panne totale de la négociation israélo-syrienne depuis dix-huit mois, en un mot l'ensemble de la politique du gouvernement de M. Nétanyahou, offrirait à Damas un arsenal conséquent d'arguments contre la MENA. Sa plaidoirie a fait mouche à Ryad.

L'EGYPTE EMBARRASSÉE

A la différence du Qatar et d'Oman qui, jusqu'à la fin de 1996, avaient entamé une normalisation commerciale avec Israël - gelée depuis décembre pour protester contre la politique de l'Etat juif - l'Arabie saoudite et les autres Etats du Golfe sont toujours demeurés sur leurs gardes. Pour eux, la normalisation équivalait à mettre la charrue avant les bœufs,

le processus de paix n'ayant pas encore donné de résultats probants.

Si elles ont participé aux trois précédentes sessions de la MENA, les monarchies pétrolières du Golfe ont en revanche résisté, jusqu'en 1996, au projet américain de banque de développement de la région, dont elles auraient, bien sûr, été les principaux financiers. L'ancien secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a eu tort de pronostiquer la naissance de cet établissement pour 1997.

Aussi longtemps qu'elle émanait de la Syrie - et dans son sillage du Liban - la résistance à la MENA ne portait pratiquement pas à connaissance. Elle prend un autre poids dès lors qu'elle émane de Ryad, du fait de l'influence dont jouit l'Arabie saoudite dans certains pays arabes. Elle acquiert aussi une dimension sinon franchement anti-américaine, du moins franchement protestataire à l'égard de Washington, de la part d'un pays traditionnellement allié des Etats-Unis. Le laxisme de Washington vis-à-vis de l'Etat juif est jugé avec beaucoup de sévérité

par l'ensemble des capitales arabes, y compris par Ryad.

Le boycottage de la conférence de Doha par tous les autres Etats arabes n'ira pas non plus sans poser de problème. L'Egypte, qui ne s'est pas encore prononcée sur le sujet, est sur la corde raide. D'une part, ses relations avec Washington ne sont pas au beau fixe et, d'autre part, elle tente de tenir un rôle d'intermédiaire entre Israël et les Palestiniens.

Le Koweït, qui n'a pas pardonné aux Palestiniens leur soutien à l'Irak lors de l'invasion de son territoire et qui est redevable à Washington d'avoir chassé les forces irakiennes, est tiraillé entre cette dette et la solidarité arabe. Indignés par la politique israélienne, certains parlementaires koweïtiens réclament le boycottage de la MENA. Sans oublier l'embarras dans lequel se retrouve le Qatar, dont le projet de conférence, s'il est maintenu, risque d'être un quasi-échec. De tous les pays arabes, seule la Jordanie a annoncé sa participation...

Mouna Naïm

L'appel d'un dissident du Hezbollah à la « révolte des affamés » a été relativement suivi dans l'est du Liban

BEYROUTH
de notre correspondant

Face à une crise socio-économique grandissante et refusant une caste politique soucieuse de ses grands privilèges et empêtrée dans ses petites querelles, de sept à huit mille personnes ont répondu, vendredi 4 juillet, à Baalbek, chef-lieu de la Bekaa, dans l'est du Liban, à la « révolte des affamés » lancée par Cheikh Sobhi Toufayli, un chef dissident du Hezbollah chiite pro-iranien.

Cheikh Toufayli, qui est lié à l'aile dure du pouvoir à Téhéran, a lancé il y a deux mois un appel à la désobéissance civile à partir du 4 juillet, sans vraiment susciter l'adhésion de sa communauté et

de sa région. Cet appel a toutefois été considéré avec une certaine sympathie par la population parce qu'il exprimait le ras-le-bol des gagne-petit, même s'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'« affamés », le PIB par capita étant au Liban de l'ordre de 2 500 dollars (14 500 francs) par an.

La révolte des va-nu-pieds exprimait le désenchantement des classes les plus défavorisées face à ce qu'elles considéraient comme l'indifférence de l'Etat et à l'extravagance du fossé qui les sépare des plus nantis. Les forces syriennes, qui contrôlent la région, ont laissé faire, mais en gardant la maîtrise de la situation.

En fait de désobéissance civile,

les « affamés » de Cheikh Sobhi Toufayli, outre qu'ils ne paient ni eau, ni électricité, ni aucun autre service public, s'arrogent le droit de construire des logements sans permis. Et recommencent à planter la drogue locale, le haschisch, dont la culture avait été éradiquée par les Syriens sous la pression des Etats-Unis.

Le gouvernement libanais, dans un sursaut tardif, a alloué 100 millions de dollars (580 millions de francs) au développement de la Bekaa. Mais ces crédits sont théoriques, le Trésor, surendetté, n'en ayant pas le premier centime, et le budget étant déjà déficitaire de plus de 50 %.

Lucien George



COMITE DE SOUTIEN POUR LES JEUX OLYMPIQUES AU CAP EN 2004

9, rue Jean Ferrandi - 75006 PARIS

« Le sport rassemble les hommes et les femmes de pensées et de talents différents »
Nelson MANDELA

La ville du Cap, en Afrique du Sud, est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques en 2004.

Il s'agit d'un choix important pour la nouvelle Afrique du Sud et pour toute l'Afrique, seul continent à ne pas avoir encore accueilli d'Olympiades.

Après des années de repli et de luttes, l'Afrique du Sud œuvre pour inscrire et donner vie aux idéaux de la charte de l'Olympisme : aider au développement de chacun, concourir à la paix et au respect de la dignité humaine.

Marquée par l'Histoire, l'Afrique du Sud, a été aussi une terre d'asile et d'immigration.

Aujourd'hui, une société multiculturelle se construit, et les Jeux Olympiques ont obtenu droit de cité au Cap, site exceptionnel par sa qualité, et sa beauté naturelle.

L'évolution politique et économique de l'Afrique du Sud a été saluée unanimement. Elle porte de grands espoirs pour tout un continent. Les Jeux Olympiques viendraient les consacrer. La décision qui doit intervenir au début du mois de septembre 1997 élargirait, de manière éclatante, l'horizon de l'an 2000.

Membres d'honneur du Comité : Isabelle AUTISSIER, Navigatrice - Robert BADINTER, Sénateur des Hauts de Seine - Joelle BOURGOIS, Ancien Ambassadeur de France en Afrique du Sud - André BRINK, Ecrivain - Alain CALMAT, Vice-Champion Olympique, Ancien Ministre - Lynn CHAULIEU, Présidente du Club d'Amitié Franco-Sud Africain, Johnny CLEGG, Musicien - Gérard CONAC, Directeur du Centre d'Etudes Régionales et Politiques du Monde Africain - Jacques DUPONT, Ancien Ambassadeur de France en Afrique du Sud - Hubert FLAHAUT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Nadine GORDIMER, Prix Nobel de littérature - Philippe LAFARGE, Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris - Yves LAURIN, Directeur du Comité - Raoul LE BRETON et Rony MARKS, Anciens Présidents de l'Alliance Française du Cap - Georges LORY, Ecrivain - Jean-Pierre MATTEI, Président du Tribunal de Commerce de Paris - Sipho MCHUNU, Musicien - Jean MICHEL, Ancien Consul de France au Cap - Yannick NOAH, Capitaine des Equipes de France de Coupe Davis - Jean-François PICHERAL, Maire d'Aix-en-Provence - Gilles DE ROBIEN, Député-Maire d'Amiens - Jean-Paul SCHOON, Ancien Président de l'Alliance Française de Pietermaritzburg - Denis SIMONNEAU, Conseiller des Affaires Étrangères - Kofi YAMGNANE, Député, Ancien Ministre.

Tirs entre factions rivales à l'aéroport de Phnom Penh

La perspective des élections générales, prévues pour mai 1998, amplifie les désaccords au sein du gouvernement cambodgien

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Des affrontements à proximité de l'aéroport international de Phnom Penh, samedi 5 juillet, ont souligné, une fois de plus, la tension croissante entre les deux factions armées qui se partagent le pouvoir au Cambodge. Mercredi, un affrontement opposant des soldats du PPC (Parti du peuple cambodgien) du premier ministre Hun Sen à des militaires du Funcinpec de son homologue le prince Ranariddh avait fait un mort et plusieurs blessés sur une base fluviale à 30 kilomètres au nord de la capitale.

Cette tension est également alimentée par des rumeurs de mouvements de troupes autour de Phnom Penh, où la vie a suivi cependant son cours normal dans la matinée de samedi. Ce qui était présenté, à l'origine, comme une opération de « vérification d'identité », par des militaires du PPC, de Khmers rouges au Funcinpec et installés, depuis fin janvier, près d'une pagode, a débouché, selon des témoins, sur des tirs d'obus de mortier et de roquettes. En début d'après-midi, une centaine de partisans du prince Ranariddh se seraient toutefois rendus aux forces du PPC, affirme l'Agence France-Presse, mais la tension restait vive aux alentours du quartier général des forces du Funcinpec, où l'on redoutait de nouveaux affrontements.

Voilà longtemps que le gouvernement de coalition coprésidé par le prince Ranariddh et par Hun

Sen est paralysé par des désaccords désormais exacerbés par la perspective d'élections générales, prévues pour mai 1998. Dans la nuit du 17 au 18 juin, dans le centre de Phnom Penh, des échanges de coups de feu entre gardes du corps avaient déjà fait trois morts dans le camp du Funcinpec. Plus récemment, le PPC a accusé le Funcinpec de recruter de nombreux anciens Khmers rouges, ce que ce dernier dément. Les ministres de la défense et ceux de l'intérieur (Funcinpec et PPC) tentent régulièrement de calmer le jeu dans le cadre d'une « commission de résolution des conflits anormaux ».

Des experts militaires estiment que le rapport de forces demeure favorable au PPC, le mouvement qui a hérité de l'administration et de l'armée formées, dans les années 80, sous la protection d'un corps expéditionnaire vietnamien. Certains analystes pensent que 30 % des forces militaires appuient le prince Ranariddh. Sur le plan géographique, le Funcinpec et ses alliés sont assez bien représentés dans l'ouest et le nord du Cambodge, alors que les troupes fidèles au PPC dominent le centre du pays et la vallée du Mékong.

De son côté, le roi Norodom Sihanouk, qui réside à Pékin depuis fin février, a fait savoir, jeudi, qu'il était prêt à favoriser une réconciliation entre les deux premiers ministres. Mais à une condition : qu'on ne l'accuse pas de vouloir reprendre le pouvoir.

Jean-Claude Pomonti

L'ère post-britannique à Hongkong s'est ouverte par une semaine de tolérance

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Le premier geste politique du Parlement provisoire appointé sous les auspices de Pékin pour légiférer à Hongkong d'ici aux élections de 1998 a été, à l'aube de l'ère post-britannique, un geste de conciliation envers les milieux démocrates. La Chambre a en effet renoncé à poursuivre en justice, pour violation de propriété publique, les chefs de file de l'opposition, emmenés par Martin Lee, qui s'étaient adressés à la foule depuis le balcon du siège du Parlement peu après le lever du drapeau chinois dans l'ex-colonie lors des cérémonies de transfert de souveraineté.

Les parlementaires ont jugé que des poursuites représenteraient un gaspillage des fonds publics dont la nouvelle « Région administrative spéciale » (RAS) pouvait faire l'économie. Le geste a été salué par les milieux démocrates ainsi que par la presse : « La meilleure chose pour Hongkong, dans les premiers jours de la RAS, consiste à oublier les querelles du passé et à se concentrer sur un avenir où doivent régner la tolérance, le pluralisme et l'harmonie de cette cité tandis qu'elle s'achemine aussi rapidement que possible vers la restauration de la démocratie », commentait, samedi 5 juillet, l'éditorialiste du *South China Morning Post*.

La tolérance a en effet été le trait dominant de la psychologie collective de Hongkong dans ce traumatisant épisode qu'a constitué sa rétrocession à la Chine. « L'affaire du balcon » n'est cependant que la première des épreuves qui attendent le nouveau chef de la RAS, Tung Chee-hwa. Certains militants pro-démocratiques ont l'intention de tester de manière systématique les limites du nouveau système politique par des manifestations comme celles, - encore tolérées ces derniers jours - où sont brûlées les photographies de diri-

geants chinois et le drapeau national.

Dès sa prise de fonctions, M. Tung a par ailleurs annoncé que sa priorité serait de se pencher sur des questions laissées sans solution complète par les Britanniques, comme le douloureux dossier du logement dans une ville aux loyers astronomiques. Cette volonté de « faire du social », sur un registre qui n'est pas sans évoquer le modèle singapourien, ne peut que lui concilier les couches humbles de la population, durement frappées par la spéculation immobilière.

LA QUESTION DE TAIWAN

L'ex-colonie s'est enfin retrouvée, dès le lendemain de la rétrocession, dans le rôle très particulier qui lui est assigné dans la stratégie de Pékin : celui d'intermédiaire privilégié avec Taïwan, la prochaine parcelle du territoire que les maîtres du continent entendent récupérer. M. Tung a eu un premier entretien avec Koo Chen-fu, le négociateur taïwanais pour les relations avec le continent, dont le contenu n'a pas été divulgué. A Taïpeh, le président Lee Teng-hui a rappelé avec insistance la position de son gouvernement selon laquelle « Taïwan n'est pas Hongkong », et la démocratie à laquelle l'île est parvenue interdit à sa population de se rallier au principe « un pays, deux systèmes » forgé pour Hongkong par feu Deng Xiaoping.

Cependant, Pékin ne renoncera pas à pousser cette carte. Le choix de M. Tung comme responsable de Hongkong après la rétrocession du territoire était influencé par le fait que, très lié avec la Chine de par ses affaires, il a également conservé des liens familiaux et économiques étroits avec l'île. Ce n'est donc pas un hasard si l'un de ses conseillers particuliers, Paul Yip Kwok-wah, n'est autre qu'un de ces anciens activistes maoïstes au service de Pékin qui, voilà trente ans lors de la révolution culturelle, s'efforçaient de semer la zizanie dans la colonie britannique...

Francis Deron

Dans le Congo de Laurent-Désiré Kabila, le parti au pouvoir prime sur le gouvernement

Les mouvements d'opposition sont invités à adhérer à l'Alliance

Le secrétaire général adjoint de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL, le parti au pouvoir), Gaëtan Ka-

kudji, un cousin de Laurent-Désiré Kabila, a réaffirmé la prééminence du parti sur le gouvernement. Il a également confirmé que les hommes

et les partis politiques devaient adhérer à l'AFDL s'ils voulaient prétendre jouer un rôle dans la nouvelle République démocratique du Congo.

KINSHASA

de notre envoyée spéciale

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a présenté de manière informelle, jeudi 3 juillet, un premier bilan, un mois après son entrée en fonction. Trois ministres ont reçu une centaine de journalistes locaux et étrangers, dans le jardin du ministère de la culture. Etienne Mbaya (reconstruction et planification des urgences), Célestin Luangi (justice) et Raphaël Ghenda (information) ainsi que Gaëtan Kakudji, secrétaire général adjoint de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL, seul parti au gouvernement), gouverneur du Katanga, ont remplacé le président Laurent-Désiré Kabila qui devait initialement faire le point sur l'activité des nouvelles autorités de Kinshasa. Mais le chef de l'Etat a dû se rendre toutes affaires cessantes au Rwanda pour participer aux cérémonies commémorant la prise de Kigali, le 4 juillet 1994, par le Front patriotique rwandais

(FPR, le parti au pouvoir). Célestin Luangi, interrogé sur un détournement de fonds publics au profit de l'Ouganda et du Rwanda, a dit « ignorer ce problème ». Les coups de feu entendus la nuit sont « des actes de banditisme des ex-Forces armées zaïroises, destinés à discréditer le régime », pour le ministre, qui dément les arrestations arbitraires et les disparitions dont parlent les quotidiens kinois. « Nous établissons un inventaire des méfaits passés, et nous avons refusé de créer une juridiction d'exception, car les lois existantes nous suffisent. Il faut rompre avec la culture d'impunité si nous voulons établir un Etat de droit », explique M. Luangi.

En tentant de justifier les « réquisitions » de maisons et de véhicules, dont la population se plaint, le ministre a voulu éclairer l'opinion « sur la pratique du Gouvernement en la matière : la restauration de l'Etat de droit implique que l'Etat récupère ses biens immobiliers cédés jadis par pur favoritisme. En l'absence de titre de propriété, l'occupant actuel doit partir.

Quant aux maisons laissées vides, elles sont réquisitionnées en attendant un jugement au tribunal ». Des journalistes kinois se sont alors interrogés : « Pourquoi sont-elles déjà habitées par la non-menklatura kabiliste ? »

« SOYONS BANTOU-PHONES ! »

Comment expliquer la préférence des nouvelles autorités pour le swahili qu'on ne parle guère dans la capitale où la population s'exprime en lingala ? Raphaël Ghenda s'en défend : « Aucune règle n'impose une langue », affirme-t-il, tandis que Gaëtan Kabila, rétorque fermement : « Ne tombons pas dans les travers des conflits entre anglophones et francophones. Pas de ça chez nous ! Soyons plutôt des bantou-phones ! », reprenant ainsi à son compte l'expression employée par le président ougandais, Yoweri Museveni, le jour de l'investiture de Laurent-Désiré Kabila.

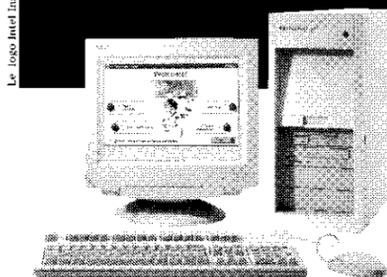
M. Kakudji, interrogé sur l'importance respective des institutions au sein du nouveau régime,

précise que vient d'abord « le président, puis le secrétariat général de l'AFDL, et enfin le gouvernement ». Le secrétaire général de l'Alliance est également très clair sur l'état des relations avec Etienne Tshisekedi, le chef de l'opposition radicale : « L'Alliance est le mouvement auquel les partis d'opposition doivent adhérer. » Les élections dans deux ans ? « La France nous conseillait d'attendre cinq ans, alors... » Quelques rires satisfaits de l'assistance accueillent cette réponse, et M. Kakudji poursuit : « Les milieux d'affaires ne nous en demandent pas davantage. »

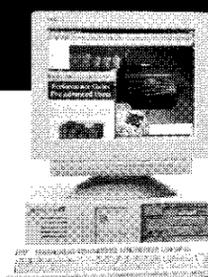
Il sera plus sobre dans ses propos concernant la colère des soldats locaux payés en zaires tandis que leurs collègues étrangers - Rwandais et Ougandais, notamment - sont payés en dollars américains et pour une solde d'un montant supérieur : « Dans un mois nous aurons notre franc congolais. En attendant, il faut soutenir la monnaie nationale ! »

Danielle Rouard

**POUR 7990 FRANCS,²
CES HP VECTRA
ONT UN COMPLICE:
LEUR LECTEUR
DE CD-ROM.**



Vectra 525
Spécialement conçu pour les PME/PMI



Vectra VL
Spécialement conçu pour les grandes entreprises

- Processeur Intel Pentium® 166 MHz
- RAM 16 Mo • Disque dur 1,6 Go • Lecteur CD-ROM
- Moniteur 14" • Garantie 3 ans dont 1 sur site

Pour profiter de ces offres exceptionnelles et connaître le revendeur le plus proche de votre entreprise, appelez dès maintenant le :

0 800 120 120



²Hors taxes, 9 636 F TTC, prix généralement constatés chez les revendeurs participant à l'opération. Offre valable jusqu'au 31 juillet, dans la limite des stocks disponibles.

La hausse des déficits publics allemands fait peser de nouvelles incertitudes sur l'euro

Le ministère des finances à Bonn se veut toutefois rassurant

Le collectif budgétaire que le gouvernement allemand présentera le 11 juillet devrait comporter un accroissement sensible de l'endettement de

la République fédérale en 1997, afin de compenser la détérioration des comptes publics. Une mesure qui pose un problème constitutionnel :

la Loi fondamentale stipule que le niveau de l'endettement de l'Etat fédéral ne doit pas dépasser celui des investissements publics.

BONN

de notre correspondant

C'est désormais officiel : le collectif budgétaire qui sera adopté le 11 juillet par le gouvernement de Bonn se traduira par un accroissement très sensible de l'endettement de l'Etat fédéral en 1997. Ce dernier empruntera 70 milliards de deutschemarks (environ 240 milliards de francs) au lieu des 53,3 milliards prévus jusqu'ici (180 milliards de francs). Annoncée par les agences de presse, vendredi 4 juillet, la nouvelle a été confirmée par le ministère des finances le jour même. Ce creusement des déficits publics fait peser de nouvelles incertitudes sur le respect par l'Allemagne, dès l'année de référence 1997, des critères de Maastricht.

A Bonn, on se veut rassurant. Selon un haut fonctionnaire du ministère des finances, ces nouveaux chiffres n'empêcheront pas l'Allemagne de « respecter à la lettre le critère de 3 % du déficit » et le pays dispose encore d'une certaine marge de manœuvre. Un accroissement de l'endettement public de 17 milliards de marks (58 milliards de francs) correspond à un demi-point de croissance supplémentaire. Autrement dit, l'équation finale devrait être, à ses yeux, tout à fait présente.

Les instituts de conjoncture continuent pourtant de prévoir un dépassement par l'Allemagne de la barre des 3 %, et parlent le plus souvent de

3,2 %. Tout dépendra désormais des résultats comptables des régimes sociaux et des Länder : les bons résultats des premiers devraient compenser les mauvaises performances des seconds, d'après des sources proches du ministre des finances, Theo Waigel. Ces fluctuations n'auraient guère d'importance si la formule « *Dreikommanullprozent* » (« *troisvirgulezéro pour cent* ») n'était

constitutionnel de taille, puisque la Loi fondamentale allemande prévoit que le niveau de l'endettement public ne doit pas dépasser celui des investissements de l'Etat (article 115 de la Constitution). Avec les chiffres qui viennent d'être publiés, cette belle architecture est rompue. Il faudra donc en passer par une procédure compliquée pour contourner la Loi fondamentale : le Bundestag, lors de

de fond sur la grande réforme fiscale continue de s'enliser. Cette réforme a été conçue pour relancer durablement l'activité économique du pays à partir de 1998-99. La Chambre de représentation des Länder (Bundesrat) a rejeté, vendredi 4 juillet, le projet de réforme fiscale, adopté il y a quelques jours par le Bundestag, et qui prévoit essentiellement une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers ainsi que de la fiscalité sur les entreprises, mais également une simplification du système fiscal. Au total, la pression fiscale serait allégée de 30 milliards de marks avant la fin du siècle. Les Länder, gouvernés en majorité par le Parti social-démocrate (SPD), s'opposent à un projet dont ils déplorent le caractère « injuste sur le plan social et branlant sur le plan financier ».

Le principal problème est que les Länder vont perdre, avec la réforme fiscale, un certain nombre de ressources fiscales, notamment quelques points de TVA. Ceux qui sont gouvernés par les chrétiens-démocrates (CDU) manifestent, eux aussi, peu d'enthousiasme pour ce projet. Ce dernier va atterrir la semaine prochaine sur la table de la commission de conciliation (*Vermittlungsausschuss*) entre les deux Chambres du Parlement allemand, Bundestag et Bundesrat, au risque de démontrer, une fois de plus, que l'Allemagne est un pays de « réformes bloquées ».

Lucas Delattre

Les syndicats posent leurs conditions

Les syndicats allemands rejeteront l'euro si de nouvelles coupes dans le domaine social sont imposées pour permettre son lancement, avertit la vice-présidente de la confédération des syndicats allemands (DGB), Ursula Engelen-Kefer, dans le quotidien *Express*, samedi 5 juillet. « *Toute nouvelle coupe sociale, dit-elle, représenterait le point de rupture au-delà duquel le gouvernement ne peut pas aller. Sans quoi il perdrait le soutien du DGB à l'euro.* » L'attitude du pouvoir n'est « *absolument pas sérieuse* » sur la question de l'union monétaire, ajoute M^{me} Engelen-Kefer, qui reproche au gouvernement les « *tours de passe-passe* » auxquels il a recours pour maquiller son bilan, à présent que Helmut Kohl s'est lui aussi lancé dans la croisade des « *3,0 %* ». **Vendredi, le ministre allemand des finances, Theo Waigel, avait déclaré que l'euro ne serait introduit que s'il est aussi stable que le deutschemark.** – (AFP Reuter.)

investie d'une énorme portée symbolique dans le débat public outre-Rhin. Le chancelier Kohl, il y a quelques jours, s'est lui-même rallié à l'interprétation puriste de ce critère lors d'un discours prononcé à Munich.

Par ailleurs, cette détérioration du budget allemand pose un problème

la discussion budgétaire du mois de septembre, sera appelé à constater une « *rupture de l'équilibre macroéconomique* » en raison du chômage et de la faiblesse des rentrées fiscales.

Au moment même où Bonn choisit d'accroître l'endettement pour limiter l'impasse budgétaire, le débat

Une table ronde pour rien sur la démocratisation en Slovaquie

PRAGUE

de notre correspondant

Après deux ans et demi de pouvoir absolu et sans égard pour l'opposition, le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a organisé, vendredi 4 juillet à Bratislava, une table ronde avec tous les partis siégeant au Parlement, afin de discuter des difficultés politiques et économiques qui entravent l'entrée rapide du pays dans l'Union européenne (UE). Après plus de six heures de discussions, la rencontre s'est achevée sur un constat de désaccord total.

« *Nous ne sommes d'accord sur rien ou presque* », a déclaré le chef de file de l'opposition et ancien premier ministre, Jan Carnogursky (chrétien démocrate). Hormis une entente sur l'aide à la construction de logements et l'amélioration de la situation sociale des handicapés, les deux parties sont convenues d'« *une éventuelle consultation d'experts* » sur les droits de la minorité hongroise. Les experts devront émettre un avis sur un décret du ministre de l'Éducation, Eva Slavkova, qui a interdit la distribution de bulletins scolaires bilingues aux élèves des écoles magyars du sud

de la Slovaquie. Cette décision a provoqué un véritable tollé dans la forte communauté hongroise (10 % de la population), dont les dirigeants ont porté plainte contre Bratislava à la Cour des droits de l'homme de Strasbourg.

INTÉGRER L'UNION EUROPÉENNE

Pourtant, M. Meciar, qui s'efforçait d'organiser cette table ronde depuis l'échec, en juin, du référendum sur l'entrée de la Slovaquie à l'OTAN et l'élection présidentielle au suffrage universel direct, estime que cette rencontre est « *un signe positif* ». Son « *ennemi numéro un* », le président Michal Kovac, avait convaincu les leaders de l'opposition, sceptiques sur les chances de réussite de discussions avec le chef du gouvernement, d'y participer. Ces derniers avaient déjà boudé une première invitation de M. Meciar, deux semaines plus tôt. Mais le premier ministre, qui semble n'avoir cédé sur aucune des revendications de ses adversaires, a mis celle-ci en garde : « *Si nous ne parvenons pas à un accord, nous raterons le train de l'intégration à l'Union européenne.* »

Dans la situation actuelle, M. Meciar est conscient que la Slovaquie ne pourra pas faire partie du premier groupe de pays à adhérer à l'UE. C'est d'ailleurs la crainte de voir le pays écarté de cette première vague d'élargissement qui a poussé cinq partis de l'opposition – le Mouvement chrétien démocrate, le Parti démocratique, l'Union démocratique, le Parti social-démocrate et les Verts – à accepter les discussions. Ils ont présenté des propositions concrètes pour mettre en route la démocratisation politique réclamée par Bruxelles. Elles concernent en particulier la répartition des sièges dans les commissions parlementaires, les présidences et surtout la participation de l'opposition aux commissions de contrôle des services secrets civils et militaires. Véritable Arlésienne de la politique slovaque depuis le coup de force des députés de la majorité, en novembre 1994, la composition proportionnelle de ces commissions a été de nouveau rejetée par le Parlement au moment même où débutait la table ronde.

Martin Plichta

Mexique : les professionnels de la fraude électorale ont été mis à la retraite

L'organisation du scrutin ne dépend plus du gouvernement mais d'un institut fédéral autonome

MEXICO

de notre correspondant

Si, comme l'indiquent les sondages, l'opposition remporte, dimanche 6 juillet, la mairie de Mexico et réussit à mettre fin à l'hégémonie de la formation au pouvoir sur la Chambre des députés, elle le devra en bonne partie à la récente réforme électorale qui a mis à la retraite les professionnels de la fraude. Pour en finir avec l'alchimie électorale pratiquée par l'armée des *mapaches*, authentiques spécialistes de la triche travaillant pour le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929), le Mexique a en effet investi des sommes colossales dans une série de contre-mesures destinées à surveiller l'ensemble du processus, depuis l'établissement des listes électorales jusqu'au décompte des voix.

Tous les partis semblent avoir compris que le pays ne pouvait plus se permettre une crise politique de l'ampleur de celle qui l'avait secoué en juillet 1988, lorsque le candidat du PRI à la présidence, Carlos Salinas, fut proclamé vainqueur à l'issue d'une panne très suspecte du système informatique du ministère de l'Intérieur. L'opposition se mobilisa contre ce qu'elle qualifia de « *gigantesque fraude* », mais le PRI, à l'époque, était inamovible.

Pour éviter une nouvelle surprise de la part des électeurs, les *mapaches* furent priés de mettre les bouchées doubles lors des divers scrutins locaux qui allaient suivre. Le PRI s'initia alors à la fraude informatique, sans pour autant abandonner des pratiques plus traditionnelles, comme les « *urnes enceintes* » bourrées avant même l'ouverture des bureaux de vote, les *tacos* – paquets de bulletins adroitement introduits dans l'urne par des électeurs sélectionnés – ou encore les « *carroussels* », brigades de militants chargés de voter dans plusieurs bureaux.

Si tout se passe comme prévu ce 6 juillet, les Mexicains vivront les

élections les plus propres de leur histoire. Sous la pression des partis d'opposition, de droite comme de gauche, et, dans une moindre mesure, de la communauté internationale, le système électoral mexicain a été profondément réaménagé. Il ne dépend plus du ministère de l'Intérieur mais d'un organisme autonome, l'Institut fédéral électoral (IFE), dont le président, José Woldenberg, a été nommé avec l'accord de tous les partis représentés au Parlement. « *En Europe et ailleurs, le gouvernement organise les scrutins et personne ne s'en offusque*, explique M. Woldenberg. Ici, la crise de confiance était telle qu'il a fallu en-

lever cette responsabilité au gouvernement et monter un gigantesque appareil pour convaincre les électeurs que leur vote ne serait plus manipulé. »

UN COÛT TRÈS ÉLEVÉ

Sous la surveillance des partis, les listes électorales ont été soumises à une révision en profondeur. Elles portent désormais la photo des cinquante-deux millions de Mexicains qui ont reçu une carte d'électeur infalsifiable. Les bulletins de vote sont fabriqués avec un papier spécial encodé afin d'éviter l'utilisation de faux et, après avoir voté, les électeurs devront tremper leur doigt dans une teinture indélébile particulièrement tenace.

Coût de l'opération : 2,4 milliards de pesos (environ 1,6 milliard de francs), y compris les fonds publics accordés aux huit partis en lice pour leur campagne. Cela fait des élections mexicaines le scrutin le plus cher du monde, alors que, depuis la dévaluation de décembre 1994, le pays traverse une sévère crise économique. « *C'est le prix à payer pour vaincre la méfiance des électeurs*, regrette José Woldenberg, mais, si cela peut nous permettre de parvenir à la démocratie, ça vaut la peine. »

Bertrand de la Grange

L'écrivain Carlos Fuentes annonce la fin d'un système

S'adressant à la presse, vendredi 4 juillet, à San José (Costa Rica), où il participait à une réunion des Nations unies sur l'éducation, l'écrivain mexicain Carlos Fuentes a estimé que les élections dans son pays allaient avoir « *une importance historique* » signifiant « *la fin du système du PRI* », le Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis soixante-huit ans. « *Si l'opposition arrache au PRI la majorité au Congrès, a estimé l'écrivain, le PRI devra négocier, ce qui constituera un changement définitif.* » Le PRI, a-t-il encore ajouté, est un « *parti aux nombreux masques.* (...) *On ne sait plus si c'est une agence d'emploi ou un parti qui s'accroche au pouvoir.* »

Le même jour, le chef de l'opposition de gauche, Cuauthemoc Cardenas, a espéré que le PRI reconnaîtrait le choix des électeurs. « *Si le vote de dimanche est respecté, ce sera un progrès pour la transformation démocratique du pays. Mais si le vote n'est pas respecté, il y aura des réactions fortes.* » – (AFP)

L'OMS estime à 8,4 millions le nombre de personnes touchées par le sida

GENÈVE. Depuis le début de la pandémie, 1 644 183 cas de sida ont été signalés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui estime le nombre réel de personnes touchées à 8,4 millions. Entre juin 1996 et juin 1997, une hausse de 18 % du nombre de cas déclarés a été constatée, contre 19 % sur les douze mois précédents, a précisé l'OMS, vendredi 4 juillet à Genève. Avec 581 429 cas officiels enregistrés, les Etats-Unis sont les plus touchés par l'épidémie, devant le Brésil (103 262 cas), la Tanzanie (82 174) et la Thaïlande (59 782).

En Afrique, 576 972 cas ont au total été notifiés par les autorités sanitaires. 797 227 cas ont été signalés dans les Amériques et 191 000 en Europe, dont 45 395 en France – qui reste le pays européen le plus touché, juste devant l'Espagne. L'Asie a déclaré 71 000 cas et l'Océanie 8 000, dont 7 000 en Australie. – (AFP)

L'enquête sur les massacres dans l'ex-Zaïre est bloquée

KINSHASA. Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) avait donné son accord au principe d'une mission d'enquête sur les massacres de réfugiés hutus rwandais dans l'est du pays. Mais il n'est pas parvenu à s'entendre avec le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme sur la nature et le mandat d'une telle mission. C'est ce qu'indique le communiqué publié, vendredi 4 juillet, à l'issue de conversations entre les représentants de Kinshasa et l'équipe préparatoire pour la mission. Le protocole d'accord, joint en annexe du communiqué, souligne les deux principaux points de divergence : composition de l'équipe des enquêteurs et période sur laquelle enquêter. Ce communiqué marque ainsi l'échec définitif de la mission telle que la définissait la résolution adoptée par consensus des cinquante-trois Etats membres de la Commission le 15 avril.

Par ailleurs, cinq cents réfugiés hutus rwandais sont arrivés au Gabon, venant du Congo. Ils sont cantonnés administrativement dans la province du Haut-Ogoue (sud-est du pays). – (AFP)

L'ancien président du Zimbabwe en justice pour viol homosexuel

HARARE. Canaan Banana, l'ancien président du Zimbabwe, comparaîtra devant la Haute Cour de justice de Harare dans les prochains jours pour répondre des crimes de viol et de tentative de viol homosexuel, a annoncé vendredi 4 juillet le procureur général, Patrick Chimasa. L'homosexualité est un crime au Zimbabwe. Les poursuites contre le premier président du Zimbabwe indépendant avaient été engagées par un de ses anciens aides de camp, Jefta Dube, condamné en février à dix ans de prison pour le meurtre d'un policier. Ce dernier avait obtenu les circonstances atténuantes, en faisant valoir qu'il était devenu alcoolique après avoir été violé par M. Banana. Dube, complètement ivre au moment des faits, avait tiré sur le policier qui le traitait de « *femme de Banana* ». De nombreuses plaintes pour viol ont été déposées contre l'ancien président par six aides de camp et un jardinier. Président de la République de 1980 à 1987, pasteur méthodiste, le Révérend Canaan Banana était professeur de théologie à l'Université du Zimbabwe, un poste qui lui a été retiré à la suite des révélations sur son homosexualité. – (AFP)

L'épreuve de force se poursuit entre dirigeants serbes de Bosnie

PALE. Le Parlement de la République serbe de Bosnie (RS) a lancé, vendredi 4 juillet, un ultimatum à la présidente Biljana Plavsic, lui demandant de se rallier à la ligne « *dure* » qu'inspire Radovan Karadzic ou de démissionner, et la menaçant d'entamer contre elle une procédure de destitution. M^{me} Plavsic, qu'un conflit latent oppose depuis plusieurs mois aux autres dirigeants de la RS, avait engagé les hostilités avec ses adversaires politiques en tentant de limoger le ministre de l'Intérieur, mais le gouvernement s'y est opposé. Jeudi M^{me} Plavsic a décidé de dissoudre le Parlement, mais le gouvernement s'y est une fois encore opposé. Vendredi, près de 5 000 personnes ont manifesté en faveur de la présidente, dans la ville de Banja Luka où elle est installée. Le président bosniaque musulman, Alija Izetbegovic, a appelé vendredi à une réunion d'urgence de la présidence commune de la Bosnie sur la crise qui oppose M^{me} Plavsic à son gouvernement et son Parlement, et qui risque, selon lui, de « *mettre en danger le processus de paix* ». – (AFP)

L'accord de libre-échange Canada-Chili entre en vigueur

OTTAWA. Le traité de libre-échange entre le Canada et le Chili, qui devrait favoriser, à terme, l'entrée du Chili dans l'Accord nord-américain de libre échange (Alena), est entré en vigueur le 4 juillet, ont annoncé les gouvernements canadien et chilien. Cet accord, qui s'accompagne de textes bilatéraux sur l'environnement et les lois sociales, est le premier traité signé par le Chili avec un pays du G 7. Plus de 80 % du commerce entre les deux pays se trouve désormais libérés des droits de douane sur une période de six ans. Les deux pays avaient accéléré leurs négociations lorsqu'il était devenu clair que le président américain, Bill Clinton, n'obtiendrait pas du Congrès l'accord rapide qu'il demandait pour négocier l'entrée du Chili dans l'Alena, zone de libre-échange qui regroupe le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Helmut Kohl suggère l'association de la Russie à l'Union européenne

BERLIN. Au cours d'une discussion avec le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, le chancelier Kohl a suggéré, vendredi 4 juillet, l'association de Moscou à l'Union européenne. S'adressant à un public d'hommes d'affaires et d'industriels allemands réunis à Berlin par la Société Alfred Herrhausen pour le dialogue international, fondation de la Deutschebank, Helmut Kohl a prononcé un plaidoyer vibrant en faveur de l'intégration de la Russie dans toutes les institutions européennes et occidentales. Il a estimé que, pendant les négociations pour l'adhésion des pays d'Europe centrale à l'Union européenne, des discussions parallèles devraient être menées afin de définir un statut particulier d'association pour la Russie. – (Corresp.)

DROITE Quelque quatre mille mandataires, réunis lors des assises extraordinaires du RPR, devaient porter, dimanche 6 juillet, Philippe Séguin à la tête du mouvement néo-

gaulliste. L'ancien président de l'Assemblée nationale avait déjà tenté, en 1990, en compagnie de Charles Pasqua, d'engager la rénovation du RPR. ● UNE INCERTITUDE demeure :

la composition de la direction collégiale qui devrait assister M. Séguin et, notamment, le rôle qui sera dévolu à Nicolas Sarkozy. ● DANS L'EURE, le fief de Jean-Louis Debré,

actuel secrétaire général par intérim du Rassemblement, les militants demeurent « K. O. debout » après la défaite de la droite aux élections législatives. ● À BORDEAUX, pen-

dant ce temps, le président sortant du RPR, l'ancien premier ministre Alain Juppé, reprend ses marques et les dossiers de l'agglomération. (Lire aussi page 8.)

Philippe Séguin souhaite rénover le RPR dans les six mois

Les assises extraordinaires du mouvement néogaulliste devaient élire le maire d'Epinal à la présidence. Les balladuriers ont fait pression jusqu'au bout pour obtenir la nomination de Nicolas Sarkozy au poste de numéro deux

C'EST L'HISTOIRE d'une embarquée. Le chauffeur avait mal apprécié les distances. Il va falloir changer d'équipage. Cinq semaines après l'échec de la droite aux élections législatives, les assises du RPR, dimanche 6 juillet, au parc floral de Vincennes, sont véritablement extraordinaires. En deux temps, Alain Juppé a été contraint de passer la main, d'abord comme chef de gouvernement, puis comme président du mouvement néogaulliste.

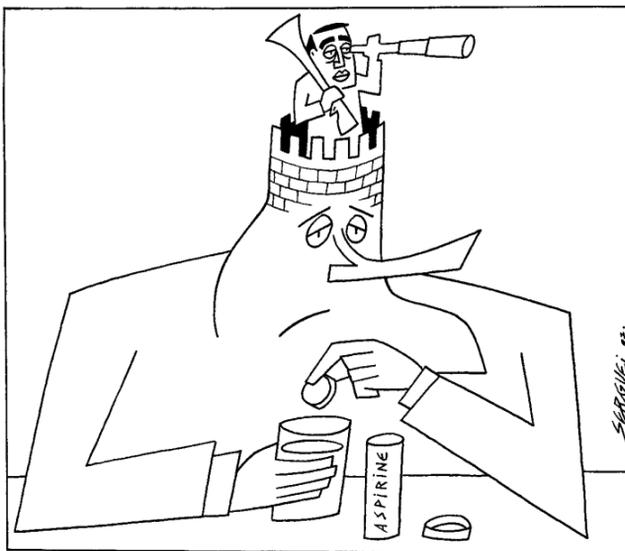
L'homme qui doit lui succéder à ce poste, Philippe Séguin, espérait beaucoup, mais ne demandait rien quand, le 21 avril, le président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Sept ans après avoir tenté, une première fois, d'engager la rénovation du RPR, il a été comme porté par l'enchaînement des événements. Toutes les manœuvres de retardement engagées par l'Elysée ou par des proches de M. Juppé ont échoué, toutes sauf une : certains s'accrochent encore à l'espoir de barrer la route du secrétariat général à Nicolas Sarkozy et de faire voler en éclats le rapprochement opéré, au début du mois de juin, par les amis de M. Séguin et par les partisans d'Edouard Balladur.

A la veille de ces assises, le sus-

pense était donc, somme toute, assez limité. Après la synthèse des textes initialement proposés par les amis de M. Juppé et ceux de M. Séguin (*Le Monde* du 2 juillet), deux motions étaient en concurrence : celle-ci, intitulée « Rénover pour rassembler afin de répondre aux aspirations des Français », qui devait être défendue par Jacques Toubon et Franck Borotra, et celle présentée par une militante des Yvelines, Andrée Bel, qui demande notamment que les secrétaires départementaux ne soient plus nommés par la direction nationale. Cinq candidatures de témoignage, parmi lesquelles celles de deux femmes, Magali Benelli (Seine-Maritime) et Solange Renaud (Essonne), d'Alain Aubert, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, de Jean-Michel Fourgous, ancien député des Yvelines, et d'Alain-Frédéric Fernandez, président du comité départemental du Val-d'Oise du RPR, étaient, par ailleurs, opposées à celle de M. Séguin.

DIRECTION COLLÉGIALE

Sous la conduite de ce dernier, le RPR va devoir, dans un premier temps, réformer ses statuts, qui doivent beaucoup à la plume de Charles Pasqua, et qui procèdent,



comme au Parti communiste, d'un centralisme assez peu démocratique. Rendez-vous a été pris pour de nouvelles assises à la fin de l'année ou au début de 1998. Entre temps, une direction collégiale, représentant tout l'éventail des différentes sensibilités, devrait assister M. Séguin.

Proche du maire d'Epinal, François de Panafieu en a redonné l'assurance, vendredi 4 juillet dans un entretien au *Parisien*. « La structure collégiale qui, autour de Philippe Séguin, va préparer, dans les six mois qui viennent, la rénovation du RPR, devra représenter l'ensemble des familles de pensée du mouvement.

C'est une exigence politique absolue. Ou, sinon, le RPR irait au dépôt de bilan pur et simple », a affirmé le député de Paris. Parmi les noms les plus souvent cités pour participer à cette direction, on relève ceux de Jacques Godfrain, Eric Raoult, Hervé Gayraud, François Baroin pour les « chiraco-juppéistes », Jean-Jacques Guillet au titre de la sensibilité « pasquaïenne », François Fillon et Franck Borotra pour les séguinistes.

M. Séguin entend toutefois se donner un temps de réflexion pour faire connaître ses choix. Craignant de faire les frais de l'opération, les balladuriers ont mené d'ultimes offensives pour assurer la nomination de M. Sarkozy au poste de secrétaire général. L'intéressé a pris le soin de faire savoir qu'il avait déjeuné, jeudi, dans un restaurant parisien, avec un proche du chef de l'Etat, François Pinault. Habituellement préposé à l'expression des vœux des balladuriers, Patrick Devedjian, a indiqué, vendredi sur RMC, que « cela commencerait très mal » si M. Sarkozy n'était pas installé au poste de numéro 2 du RPR. Cette nomination serait le témoignage, a-t-il expliqué, de « la réconciliation entre les chiraquiens du premier tour et les chiraquiens du

deuxième tour » de l'élection présidentielle. Le député des Hauts-de-Seine a encore affirmé qu'un tel « engagement » avait été pris par M. Séguin : « Quand on fait des promesses, il vaut mieux les tenir ».

Cette inquiétude commence à agacer dans l'entourage de l'ancien président de l'Assemblée nationale. Déjà conduit par les amis de Jacques Chirac à exprimer, à la mode maoïste, un « indéfectible soutien » au président de la République, M. Séguin ne tient pas à paraître comme placé sous la tutelle du maire de Neuilly. Ce n'est pas précisément dans son tempérament. Lui-même fait observer, par ailleurs, qu'à la différence de ses prédécesseurs, M. Chirac et M. Juppé, le nouveau patron du RPR sera un président à plein temps et, donc, que le rôle du futur secrétaire général en sera diminué d'autant. L'un de ses proches ajoute que si les balladuriers pèsent réellement au sein du groupe RPR de l'Assemblée nationale, voire chez les cadres du RPR, leur influence est beaucoup plus limitée dans l'ensemble du mouvement. Il a cette formule : « le balladurisme ne passe pas la périphérie ».

Jean-Louis Saux

Alain Juppé se remet à l'heure bordelaise

BORDEAUX

de notre correspondante

Depuis sa démission du gouvernement, le 2 juin, le député de Gironde Alain Juppé a repris des couleurs et Bordeaux a retrouvé un maire. Plus présent sur le terrain qu'il y a trois mois, il prend le temps d'écouter, reste une demi-heure à discuter là où il passait en coup de vent. Il a rappelé à ses adjoints municipaux qu'il préférerait le tutoiement et préside chaque lundi leur réunion, laissée jusque-là à son premier adjoint. Même son service de presse commence à souffler : fini le temps où il fallait éplucher la presse nationale, rappeler les journalistes imprécis ou faire des revues de presse. « Aujourd'hui, il n'y a presque plus d'articles sur le maire, on va pouvoir travailler des dossiers plus en amont », fait remarquer un membre du service.

Au cabinet du maire, la vie semble inchangée : « Sur le fond, ça ne change rien, il n'y a pas de bouleversement sur l'avancement des dossiers parce nous étions déjà bien rodés », explique un proche. Les dossiers vont être accélérés, le maire sera plus présent sur le terrain, il va sûrement avoir plus de temps libre. » L'envisage même de prendre quatre semaines de vacances, « ce qui ne lui était pas arrivé depuis six ans », assure son entourage. Un besoin si pressant que les dates des conseils municipal et communautaire ont été avancées d'une semaine en juillet.

L'emploi du temps du maire se met à l'heure bordelaise. Il est à Paris du mardi soir au jeudi matin, alors que pendant deux ans les Bordelais ne le voyaient que le vendredi et le samedi, rarement le dimanche et une fois par mois le lundi, pour présider le conseil municipal. « On est moins gêné de parler de petits détails avec lui car il est plus serein, libéré, moins pressé et plus accessible. Avant, il venait et repartait. On ne voulait pas l'ennuyer », remarque Pierre Lothaire, un de ses conseillers communautaires.

Son retour à Bordeaux a commencé par un bras de fer entre la mairie RPR et le conseil général PS, amorcé lors du conseil municipal du 23 juin. M. Juppé avait critiqué une répartition défavorable à la mairie de Bordeaux d'enveloppes financières départementales et, en particulier, la non-augmentation de sa dotation globale pour le fonds départemental d'aide à

l'équipement des communes. « Aujourd'hui, je n'ai plus de devoir de réserve, fustigeait le maire, je dirai donc les choses comme je les pense. »

Retour de bâton le lendemain. Le conseil général a voté contre une enveloppe de 3 millions de francs contribuant au financement des travaux supplémentaires du stade municipal bordelais en vue de la Coupe du monde de football en 1998. Plus étonnant, les onze conseillers généraux UDF ont également voté contre et les élus RPR se sont abstenus. « La manière (...) dont l'assemblée départementale a refusé un financement complémentaire (...) est édifiante de l'isolement politique et financier dans lequel les excès polémiques d'Alain Juppé sont en train d'enfermer la mairie », expliquait Gilles Savary, chef de file PS de l'opposition municipale et candidat aux législatives dans la circonscription de M. Juppé.

« COMPORTEMENT VINDICATIF »

Pour l'UDF girondin, l'analyse est différente : le dossier traduisait l'opposition entre élus ruraux et urbains. Dix conseillers généraux UDF sur onze sont élus hors de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB). « Pour eux, dès qu'on leur parle du stade ou des Girondins, ils en ont ras-le-bol », justifiait Alain Cazabonne, conseiller général et seul UDF-FD de la CUB. Ce geste consacre malgré tout les vellétés d'indépendance de l'UDF face au RPR local, ce qui ne s'était jamais vu sous Jacques Chaban-Delmas.

Quelques jours plus tard à la CUB, sur le dossier du stade municipal, tous les élus PS ont voté contre une rallonge de 4 millions de francs. « Pour la première fois, il a déclaré la guerre à la ceinture rose de la périphérie de Bordeaux », s'exclame M. Savary. Il a cristallisé les oppositions. Il est devenu très dur, notamment avec moi, adoptant une posture agressive sans aucune ouverture au dialogue. Mais grâce à ce comportement vindicatif, on a de grandes chances de gagner les élections cantonales et régionales. »

Aujourd'hui, M. Juppé est engagé dans une nouvelle bataille où les équilibres politiques communautaires départementaux et régionaux sont fragiles. Cette bataille est d'autant plus difficile que des failles apparaissent à l'intérieur de ses propres troupes.

Claudia Courtois

« Les militants se sont réveillés avec la gueule de bois »

ÈVREUX

de notre envoyée spéciale

Plier les lettres, les glisser dans les enveloppes, serrer le courrier en piles impeccables : s'occuper les

REPORTAGE

La défaite électorale a traumatisé les militants de base du parti néogaulliste

mains pour s'occuper la tête... Dans la permanence de Jean-Louis Debré, ancien ministre de l'intérieur et député de la première circonscription de l'Eure, ils sont une poignée de militants bénévoles, retraités pour la plupart, qui s'affairent avec constance. C'est une petite ruche où bourdonnent ces abeilles vieillissantes, avec une bonne humeur un peu trop appuyée pour être complètement sincère.

Bien sûr, ils l'ont enfin récupéré, leur Jean-Louis, ravi deux ans durant par ses responsabilités ministérielles. Il va leur revenir, dans cette permanence du 1, place Charles-de-Gaulle (« Pourrait-on rêver plus fabuleuse adresse ? »), avec sa gouaille, son mot gentil pour chacun, cette façon « si simple » de s'adresser au plus humble des militants : c'est déjà ça, une esquisse de consolation, quand on a le cœur en bandoulière. Mais au fond d'eux-mêmes, ils sont groggy, KO debout. M. Debré l'a bien senti : « Les militants se sont réveillés avec la gueule de bois. C'est pour eux comme un film où on ne comprend pas tout. »

« ON NE TIRE PAS SUR LE CHEF »

Pour César, militant gaulliste de toujours et ancien employé à la Sécurité sociale, « 1995, c'était la fin de quatorze ans de désastre et l'espoir du renouvellement de la France ». Maurice, l'ancien policier, avait été arrosé la victoire au champagne, à l'épicerie de son village. La dissolution les a interloqués, mais ils se sont dits qu'à Paris, ils devaient avoir de bonnes raisons pour en passer par là. « C'est le mythe de l'infailibilité pontificale », sourit en contrepoint M. Debré.

Et ce n'est qu'à posteriori qu'ils ont mis bout à bout ces petits pincements au cœur ressentis au fil du temps, et dont ils se disent aujourd'hui qu'ils auraient dû les alerter. Le départ d'Alain Madelin, le renvoi des « juppettes », le mouvement social quelques mois à peine après les couplets enchanteurs sur

la réduction de la « fracture sociale », la raideur dans l'expression du premier ministre, et ces « zizanies » entretenues par les dirigeants du RPR, cette façon bizarre de faire tourner le parti. « On a vu apparaître des séminaires, on nous a envoyé des psychologues pour nous apprendre à faire des adhésions, n'importe quoi... »

Maurice n'avait pas le sentiment que « le gouvernement avait son affaire en main. A chaque fois qu'on décidait un changement, les gens bougeaient contre, et on leur fournissait de très mauvaises explications. On a même vu Séguin aller soutenir les cheminots en grève... » Mais de là à perdre des élections que l'on a soi-même provoquées ! « Ça m'a rendu malade, dit César. J'étais en colère contre le peuple français qui n'a pas su attendre que les choses s'améliorent... » Pour s'expliquer l'inexplicable, on bâtit alors les scénarios les plus rocambolesques, manière, dérisoire sans doute, de se rassurer comme l'on peut : « C'est à se demander si, au fond, la cohabitation n'a pas été souhaitée. Chirac est corrézien, c'est un impulsif. »

César, lui, pense que « Chirac n'est pas homme à faire des trucs pour s'amuser ». « On ne tire pas sur le chef, chez nous », confirme M. Debré. Pour Colette, qui remplit sa vie de comptable retraitée en se dévouant au parti, ce qui fait très

mal aussi, c'est « la mise sur la touche d'Alain Juppé ». « Ça me fend le cœur, je suis ulcérée », dit-elle. M. Séguin lui plaît bien, quand même. Mais qu'on ne leur parle pas, à elle et à ses copines, de Nicolas Sarkozy, « un prétentieux, un traître, une brebis galeuse, à qui on ne pardonne pas d'avoir trahi ! »

CARTES DÉCHIRÉES

On a du mal, devant sa moue pincée, à croire sur parole Catherine Nicolas, député sortant, battue dans la deuxième circonscription, quand elle proclame qu'elle n'est pas blessée par la défaite. Hostile à la dissolution, elle n'a cessé, comme d'autres députés de base, dit-elle, de mettre en garde les Parisiens contre le mécontentement grandissant des électeurs.

Autour d'elle, ses partisans, agriculteurs, représentants de commerce, et beaucoup de jeunes qui ont voté Chirac avec enthousiasme en 1995, prédisent déjà « la chienlit dans six mois ». Ils ricangent en évoquant « le tiercé de la semaine », « les homos qui ont le droit de vivre ensemble, les allocs supprimées et les papiers donnés à tous les clandestins ». Ils disent que « les socialistes ont fait un hold-up sur les élections », que c'est « Le Pen qui a fait élire Jospin », plus les médias qui auraient, de façon éhontée – « Ils le décomptaient, au CSA, le temps de

parole d'Anne Sinclair ? », favorisé la gauche. Karel, vingt-quatre ans, étudiant en architecture, n'imaginait pas que « les gens avaient la mémoire aussi courte. Ils n'ont encore rien compris : ils ont voté pour ceux qui leur promettaient du rêve, c'est tout ! Et il va falloir, à nouveau leur faire la leçon ! ». Et, souligne l'agriculteur, « rebâtir une droite qui soit vraiment à droite et proche du peuple », en renouant le dialogue avec les électeurs, sinon avec les instances, du Front national.

Mais les militants n'ont pas tous ces certitudes chevillées au corps. A Paris, au siège du RPR qu'il dirige en attendant l'arrivée du nouveau patron, M. Debré met un point d'honneur à répondre personnellement à toutes les lettres – des centaines – que lui envoient les électeurs déçus ou furieux. Une dizaine de cartes déchirées lui sont renvoyées chaque jour. Et chaque jour, une heure durant, il téléphone à ces brebis dont bon nombre annoncent qu'elles ont décidé de s'égarer pour de bon sur les terres du Front national. Voix par voix, électeur par électeur, avec la modestie que la défaite oblige à redécouvrir, il plaide, conscient qu'il n'y a pas de petites reconquêtes. « A la fin, dit-il, ils me répondent pour la plupart : "Soit ! Mais ne recommencez pas"... »

Agathe Logeart

DÉCOUVREZ SUR PLANÈTE

Le Réseau des Racing-Drivers

Du 7 au 20 juillet 1997

PLANÈTE

C · A · B · L · E

Découvrez l'incroyable destin de Robert Benoist et William C.F. Grover, deux champions automobile de l'écurie Bugatti, qui ont connu la gloire avant d'engager, pour la résistance, un combat clandestin qui leur coûta la vie.

Un documentaire inédit en deux parties, réalisé par Ariel Camacho et Laurent Guyot.

Une coproduction Planète - Taxi Productions.

LA CHAÎNE DU DOCUMENT SUR LE CABLE ET CANALSATELLITE

M. Jospin veut définir une « règle du jeu claire » entre le Parti socialiste et le gouvernement

Le conseil national du PS lance la préparation de son congrès

En présence de Lionel Jospin, le conseil national lance, samedi 5 juillet à la Mutualité à Paris, la préparation de son congrès, du 21 au 23 novembre

à Brest. Le 4 juillet à Montesquieu-Volvestre, en Haute-Garonne, le premier ministre a estimé que l'actuel gouvernement allait « durer

au moins un an ». « Après, a-t-il ajouté, on ne sait pas, mais (...) on a constaté que la dissolution était un art difficile ».

CE QUI N'AURAIT pu être, samedi 5 juillet, qu'un simple conseil national de lancement de la préparation du congrès du Parti socialiste risque de s'avérer plus animé. Lionel Jospin va entendre en direct les critiques de son aile gauche, qu'elles viennent de la Gauche socialiste ou d'Henri Emmanuelli, tant sur l'adoption du pacte de stabilité à Amsterdam que sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde.

M. Jospin devait définir, samedi, des « règles du jeu claires » entre le gouvernement et le PS dont il attend soutien « lucide et réel », solidarité et surtout propositions concrètes. Ce dernier point s'adresse notamment à ses critiques auxquels il rappellera qu'il n'est pas adepte de la « théorie des cent jours », pour la réalisation d'un programme gouvernemental, pas plus que de celles des 40 jours ou des 20 jours. Le premier ministre affirmera tant son attachement à une « culture de la responsabilité » qu'au « devoir de solidarité » pour le PS invité à ne pas oublier le combat contre la droite et l'extrême droite. « Le succès sera commun et collectif », devrait souligner M. Jospin, en rappelant « l'exigence de vérité » devant les Français. Comme il l'a fait devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le 1^{er} juillet, et sur France 2 le 3 juillet, il devait aborder les « difficultés » de la situation et les « contradictions » sur les choix à faire en s'engageant à les exposer devant les Français - ce qui dans son esprit n'a rien à voir avec un référendum - et à y associer étroitement le PS.

Dans le bulletin *A gauche* de la Gauche socialiste, jeudi 3 juillet, Jean-Luc Mélenchon, revenant sur Vilvorde, répliqua directement à M. Jospin. Ce dernier avait averti ses détracteurs, le 1^{er} juillet, que leur rôle n'était pas de « faire revenir la responsabilité sur nos épaules, d'autant qu'on oblige les communistes à hausser le ton pour retrouver un espace » (Le Monde du 2 juillet).

« Nouvelle doctrine de la semaine : chacun doit rester à sa place et celle de la protestation est réservée au Parti communiste », ironise M. Mélenchon, en rappelant que le parti d'Épinay s'est constitué « contre ce partage des rôles ».

La Gauche socialiste se saisit de Vilvorde pour revendiquer « l'affirmation des objectifs socialistes au sein de l'économie mixte », en remettant en cause la doctrine du « ni-ni » (ni nationalisations, ni privatisations). Tout en se refusant à

M. Lang plaide pour une réforme du mode de scrutin régional

Jack Lang a suggéré, vendredi 4 juillet, à François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, qu'une proposition de loi sur une réforme du mode de scrutin régional soit « discutée et adoptée » en septembre. M. Lang demande « que soit respectée une promesse déjà ancienne dont le contenu avait été solidement et sérieusement médité, discuté, approuvé et présenté à l'opinion publique. Ne pas engager dès maintenant cette réforme tournerait le dos à notre conviction profonde ». M. Hollande pourrait accéder à cette requête si elle répond aux conditions de M. Jospin : consensus de la majorité, neutralité de l'opposition, initiative parlementaire. Jean-Christophe Cambadélis a sondé les alliés de la majorité « plurielle » - une réunion est prévue la semaine prochaine - et Jean-Marc Ayraut, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ainsi que les autres groupes parlementaires. Le projet pourrait s'insérer dans une réforme plus globale sur la modernisation de la démocratie.

dresser un bilan global, elle voit dans ces divergences la marque d'un « désaccord de fond ». « Ce serait une illusion de croire que le pli pris va changer », observe M. Mélenchon. Dans ce contexte, la Gauche socialiste déposera une contribution pour le congrès, un congrès prévu au départ pour gagner les élections législatives et qui devra s'interroger sur le rôle du PS face à un gouvernement de gauche avant d'introniser un successeur à M. Jospin.

CLIMAT APAISÉ

Les contributions doivent être déposées d'ici au 5 septembre, un conseil national devant en faire la synthèse le 27 septembre. A défaut, plusieurs motions seraient présentées. La Gauche socialiste, qui ne croit guère à une synthèse, souhaite arriver à une motion commune à « la gauche du parti ». M. Mélenchon a déjà pris contact avec ses alliés du congrès de Liévin, en novembre 1994, comme M. Emmanuelli et Alain Vidalies, qui remplace Jean Poperen, souffrant, au bureau national et tente de regrouper les poperenistes. Une telle alliance, loin d'être nouée, relance l'hypothèse probable d'un candidat de l'aile gauche lors de l'élection du nouveau premier secrétaire, le 27 novembre, au suffrage direct des militants, alors que François Hollande, premier secrétaire délégué, briguera la succession de M. Jospin. Il y a de bonnes chances pour que M. Mélenchon, pourtant hostile à cette élection « présidentielle », se mette sur les rangs mais il pourrait s'effacer si M. Emmanuelli - attendu le 5 juillet à une « fête de la rose » dans les Landes avec M. Hollande - décidait d'aller à la bataille, ce que son entourage juge pour l'heure tout à fait hors de propos, tandis que les autres courants affichent leur scepticisme.

Avec les autres courants, le climat reste apaisé. Les proches du pre-

mier ministre affichent leur loyauté à l'égard de M. Hollande. Les rocardiens de l'Action pour le renouveau socialiste, bien représentés au gouvernement, estiment que « les socialistes ont avant tout à assurer une stabilité pour l'action gouvernementale ». « Cessons de parler de social-démocratie et pratiquons-la », affirme Alain Bergounioux, partisan d'une « délibération conjointe » gouvernement-parlementaires-parti.

S'ils ont mal vécu ce qu'ils appellent « l'incident » de la composition du gouvernement, où ils n'ont qu'un représentant avec Christian Pierret, les fabiusiens se déclarent « tout à fait solidaires de l'action gouvernementale ». « On jouera le jeu au PS si on associe tout le monde, assure un proche de Laurent Fabius. Quitte à dire que nous ne sommes pas d'accord, on veut que tous les champs de discussion soient ouverts avec le gouvernement. » Pour l'heure, les fabiusiens, qui avaient reproché à M. Jospin de « trop charger la barque » dans le programme, font monter la pression sur une réforme du mode de scrutin régional.

Si une contribution fabiusienne n'est pas acquise, les autres courants devraient en rédiger une, thématique ou générale. L'objectif de M. Hollande est de rassembler sur une motion qui « a vocation à n'exclure personne ». Les amis de M. Jospin, les mauroyistes, les rocardiens, les proches de Martine Aubry, les groupes Agir en socialistes et Changer pourraient s'y retrouver. Les fabiusiens s'y joindront-ils ? La question est prématurée. Reste, dans l'hypothèse d'une motion majoritaire, face à l'aile gauche, le casse-tête de la répartition des places au sein du futur conseil national. On voit mal comment le statu quo de Liévin, où M. Jospin ne comptait que 15 proches, pourrait être maintenu en l'état.

Michel Noblecourt

La préfecture du Vaucluse condamnée par le conseil des prud'hommes

Elle devra réintégrer une employée en CES

AVIGNON

de notre correspondante

La préfecture du Vaucluse a été condamnée par le conseil des prud'hommes d'Avignon à réintégrer une employée qui bénéficiait d'un contrat emploi-solidarité (CES). L'affaire remonte au 3 avril 1996. Chantal Hoffmann, qui effectuait un CES comme secrétaire au service des libertés publiques de la préfecture du Vaucluse depuis le 2 décembre 1994, se voit notifier le non-renouvellement de son contrat au motif invoqué de « contraintes budgétaires », alors que celui-ci, signé par le secrétaire général de la préfecture, court jusqu'à la fin de l'année.

M^{me} Hoffmann, qui bénéficie d'un CES de six mois renouvelé à trois reprises, souhaite ardemment un contrat à durée indéterminée et insiste pour obtenir un entretien avec le préfet, Joël Lebesch, alors en poste. Pendant dix ans, elle a occupé un poste similaire à la préfecture de Lille. Le préfet faisant la sourde oreille, elle envoie des courriers au président de la République et au ministre de l'intérieur. M^{me} Hoffmann connaît, de plus, de grosses difficultés financières, son mari étant au chômage depuis trois ans. Le couple, qui a encore à charge un enfant de quinze ans, est inscrit à la commission de surendettement du département.

Ces motifs, envoyés en haut lieu, ont pour effet de provoquer la colère du préfet, qui décide de se séparer de cette employée remuante et combative, soutenue par son chef de service. Elle porte plainte pour rupture abusive de contrat devant le conseil des prud'hommes, avec l'appui de la CFDT. Le syndicat, qui dénonce, comme la Cour des comptes, le système de détournement des CES, a enfin trouvé quelqu'un qui ose dénoncer ces abus. En effet, les services de l'Etat

n'ont pas le droit de recruter directement des CES. Pour contourner la loi du 19 décembre 1989, la préfecture utilise l'Association d'action sociale des fonctionnaires et agents du ministère de l'intérieur. C'est cette dernière qui embauche les CES. Au moment où l'affaire éclate, ils sont une quarantaine à la préfecture du Vaucluse, payés 2 500 francs par mois. Aujourd'hui, ils ne seraient plus que cinq.

Première irrégularité, le contrat de travail n'a pas été signé par le directeur de la direction départementale du travail, car il était déjà pré-signé, pour le préfet, par le secrétaire général de la préfecture. Deuxième irrégularité : la convention n'indique pas quel sera le tuteur chargé de suivre le bon déroulement du CES, ce que prévoit la loi. Dans son délibéré, le président du conseil des prud'hommes d'Avignon, Roland Anderson, précise que « ces agissements ne sont pas loin de s'apparenter à un éventuel prêt de main-d'œuvre illicite ». « La préfecture du Vaucluse et l'Association d'action sociale des fonctionnaires et agents relevant du ministère de l'intérieur sont responsables d'un détournement de la loi en utilisant des contrats emploi-solidarité comme main-d'œuvre bon marché afin de pallier certaines carences de l'Etat », estiment les prud'hommes.

Le conseil des prud'hommes a ordonné la réintégration de M^{me} Hoffmann ou, à défaut, le paiement de 51 146,17 francs au titre des salaires et dommages et intérêts. La préfecture du Vaucluse et l'association ont fait appel le 2 juin. Gérard Dic, responsable du service juridique de l'union départementale de la CFDT du Vaucluse, juge une telle démarche choquante au lendemain d'un changement de majorité.

Monique Glasberg

La consommation médicale a atteint 716,6 milliards de francs en 1996

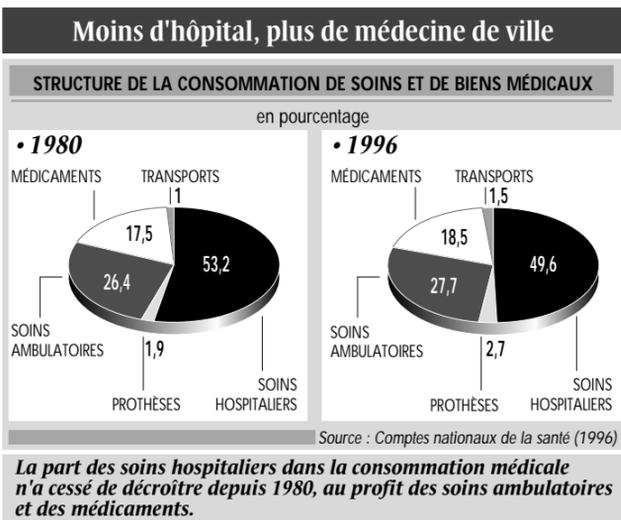
LE GOUVERNEMENT a rendu public, vendredi 4 juillet, le rapport de la commission nationale des comptes de la santé, qui indique, chaque année, l'évolution de l'effort que la Sécurité sociale, l'Etat, les assurances complémentaires et les ménages consacrent aux dépenses de soins. La consommation médicale totale des Français a atteint, en 1996, 716,6 milliards de francs, soit 12 276 francs par habitant. Comme les dépenses remboursées par les caisses d'assurance-maladie, qui constituent un agrégat plus limité, celles qui sont liées à la consommation médicale ont enregistré une nette décélération en 1996 (+ 2,9 % en valeur) par rapport à 1995 (+ 4,5 %).

Depuis les années 70, la consommation de soins a connu une progression moins forte d'année en année, la décélération étant

particulièrement sensible depuis 1993 (malgré une mauvaise année 1995) en raison des politiques de maîtrise menées par les gouvernements de gauche et de droite. Dans l'ensemble de la consommation sanitaire, il faut distinguer deux éléments : celle de médecine préventive, qui ne représente que 15,2 milliards de francs (260 francs par habitant) ; celle des soins et des biens médicaux, de loin la plus importante (701,4 milliards de francs, soit 12 015 francs par habitant).

MODÉRATION

« La modération en 1996 est liée à plusieurs facteurs », note le rapport de la commission : « un taux de croissance faible des soins hospitaliers publics », les dépenses ayant été notamment tenues grâce à un gel des salaires des agents des hôpitaux ; une relative modération sur le médi-



cament (+ 2,4 % contre + 6 % en 1995). Pour les soins de ville, si les hausses de prix ont été beaucoup plus faibles que l'année précédente, où il y avait notamment eu une revalorisation des honoraires, « l'évolution des volumes a été plus forte qu'en 1995, en particulier pour les médecins ». Les experts notent une stabilisation de la consommation médicale dans le produit intérieur brut (PIB) à 8,9 %.

La consommation de soins hospitaliers et en sections médicalisées (suivi d'hospitalisation, personnes âgées, etc.) a atteint 348,1 milliards de francs (5 964 francs par habitant), soit 3 % de plus (en valeur) qu'en 1995, où la hausse avait été de 5 %. La progression est un peu moins forte dans le public (2,7 %) que dans les cliniques (3,5 %), tandis qu'en section médicalisée, elle a atteint 6 %. Du côté de la médecine de ville, la consommation s'est élevée à 94,2 milliards de francs, soit 1 613 francs par personne (+ 3 %). Chaque assuré a dépensé, en moyenne, 753 francs chez le dentiste, pour une somme totale de 43,9 milliards de francs (+ 3,4 %). Près de 129,5 milliards de francs ont

été consacrés aux médicaments (2 216 francs par habitant, + 2,4 %), 30,8 milliards aux auxiliaires médicaux comme les infirmiers et les kinésithérapeutes (528 francs, + 3,4 %).

La dépense courante de santé, qui, outre la consommation, englobe d'autres postes (formation, recherche pharmaceutique, certains coûts de gestion, etc.), a atteint 801,6 milliards de francs. La part de la Sécurité sociale dans la prise en charge de ces dépenses, qui n'a cessé de baisser entre 1980 (76,5 %) et 1995 (73,9 %), a encore reculé de 0,4 point l'an dernier pour tomber à 73,5 %. En contrepartie, constatent les experts de la commission, le taux de couverture des organismes de protection complémentaire (mutuelles, assurances, institutions de prévoyance) est en hausse de 0,4 point à 11,8 %, alors que la part respective des ménages et de l'Etat est de 13,8 % et 0,9 %. La France est l'un des pays européens où le niveau des remboursements par les régimes obligatoires est le plus bas.

Jean-Michel Bezat

Un projectionniste nommé à la tête du cinéma de Vitrolles

LA DIRECTRICE du cinéma d'art et d'essai de Vitrolles Les Lumières, Régine Juin, licenciée par la municipalité Front national pour avoir maintenu la programmation du film *L'Amour à réinventer, dix histoires d'amour au temps du sida*, a été remplacée le 1^{er} juillet par Olivier Strecker, vingt-huit ans (Le Monde du 4 juillet). Celui-ci a démissionné le 27 juin du cinéma Les 3 Casinos de Gardanne, où il occupait les fonctions d'opérateur projectionniste à temps partiel depuis trois ans. Selon le responsable des salles gardanaises, Bernard Lafon, M. Strecker vient d'obtenir son certificat d'aptitude professionnelle, diplôme « ne préparant pas aux fonctions de directeur ni à celles de programmeur ». Auparavant, M. Strecker avait travaillé à L'Étoile, à Marseille, un cinéma diffusant des films à caractère pornographique. « Olivier Strecker, précise M. Lafon, est un projectionniste qualifié et l'on fait son travail aussi bien dans une salle de recherche que dans une salle où sont projetés des films classés X. Il est cependant étonnant de constater que le motif du licenciement de Régine Juin tienne justement à l'ordre moral. » - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ CLERMONT-FERRAND : le socialiste Serge Godard a été élu, vendredi 4 juillet, maire par le conseil municipal de cette ville, dont il était jusqu'alors premier adjoint. Il succède à Roger Quilliot (PS), démissionnaire pour raison de santé, après vingt-quatre ans à la tête de la capitale auvergnate. M. Quilliot reste conseiller municipal. Docteur ès sciences, physicien, ancien directeur de l'Institut de physique du globe de Clermont-Ferrand, Serge Godard, 61 ans, était entré au conseil municipal en 1971.

■ RHIN-RHÔNE : le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a évoqué, vendredi 4 juillet sur BFM, l'abandon du projet de canal Rhin-Rhône à grand gabarit, pour souligner que cet abandon devrait être entériné par le Parlement, avant d'ajouter : « Si cette loi devait in fine être adoptée, nous demanderions des contreparties financières très importantes pour les engagements que nous avons déjà réalisés (...). Nous ne sommes pas réduits à être le cul-de-sac de l'Europe et, au mois de septembre, il n'est pas exclu qu'en liaison avec Raymond Barre [maire UDF de Lyon] nous essayions de démontrer qu'un autre tracé, moins coûteux que celui existant, pourrait quand même être mené à bien ».

■ RÉGIONALES : les Verts revendiqueront la présidence d'au moins deux régions, dont le Nord-Pas-de-Calais, à l'issue des élections régionales de 1998, a indiqué, vendredi 4 juillet, le responsable des Verts du Nord-Pas-de-Calais, Dominique Plancke. Les Verts ont décidé de présenter des listes autonomes et ouvertes, a-t-il précisé à la presse. Elles seront conduites par Marie-Christine Blandin, actuelle présidente de la région, dans le Nord et par Jean-François Caron dans le Pas-de-Calais.

■ SANTÉ : la Confédération des syndicats de médecins français (CSMF) a averti le gouvernement, vendredi 4 juillet, qu'elle s'opposerait à l'application de l'accord passé la veille entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le syndicat MG France. Cet accord prévoit qu'un patient peut, s'il le souhaite, signer avec un médecin un contrat de fidélisation, comme prévu par la convention médicale signée entre MG France, syndicat de généralistes, et la CNAM en mars (Le Monde du 5 juillet). Au ministère de la santé, on souligne que les consultations se poursuivent avec toutes les parties concernées.

RÉSULTATS DU BAC

Lundi 7 juillet

Bac général

Académies : AIX-MARSEILLE, BESANÇON, BORDEAUX, CAEN, CLERMONT, CORSE, DIJON, MONTPELLIER, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, POITIERS, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE, PARIS, CRÉTEIL, VERSAILLES

Bac technologique

Académies : AIX-MARSEILLE, BESANÇON, CAEN, CORSE, MONTPELLIER, NANTES, NICE, POITIERS

Bac professionnel

Du 7 au 10 juillet : académie de CORSE

3617 LMPLUS

JUSTICE La chambre d'accusation de Paris a annulé, vendredi 4 juillet, l'ensemble de l'enquête diligentée par le juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, contre les époux

Tiberi. Les magistrats ont estimé que le juge avait commis une série d'erreurs de procédure en saisissant le rapport qui avait valu à Xavière Tiberi une rémunération de

200 000 francs du conseil général de l'Essonne. ● LE PROCUREUR d'Evry, Laurent Davenas, qui a reçu une plainte sur cette même affaire, n'a pas encore décidé s'il allait relancer

des poursuites. ● JEAN TIBERI, malgré cette accalmie judiciaire, demeure politiquement en mauvaise posture. Le Conseil de Paris du 7 juillet sera pour lui un test sur sa capa-

cité à résister. ● DANS le troisième arrondissement, des plaintes d'habitants pourraient amener la justice à enquêter sur les fichiers politiques de l'ancienne municipalité UDF.

Le parquet hésite à relancer des poursuites contre les époux Tiberi

La chambre d'accusation de Paris a annulé pour vice de procédure les poursuites engagées à l'encontre du maire de la capitale et de son épouse. Sur la même affaire, le procureur d'Evry a reçu une plainte d'un conseiller général de l'Essonne, mais n'a pas décidé des suites à lui donner

UN AN APRÈS la découverte par le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen de l'existence d'un rapport controversé rédigé par Xavière Tiberi, l'épouse du maire (RPR) de Paris, pour le compte du conseil général de l'Essonne, la chambre d'accusation de Paris a annulé, vendredi 4 juillet, pour vice de procédure, l'ensemble de l'enquête judiciaire diligentée contre les époux Tiberi. Les magistrats de la cour d'appel ont estimé que le juge Halphen a commis une série d'erreurs de procédure en saisissant, lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, un rapport qui a valu à M^{me} Tiberi une rémunération de 200 000 francs. En conséquence, la chambre d'accusation a annulé les mises en examen de M. et M^{me} Tiberi et de Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général de l'Essonne.

Saisi d'une requête en nullité par l'avocat des Tiberi, les magistrats ont suivi les réquisitions présentées le 10 juin par l'avocat général, Daniel Fortin (*Le Monde* du 12 juin). Dans son arrêt, la chambre d'accusation présidée par Martine Becht ne remet pas en cause la validité de

la perquisition mouvementée menée par le juge Halphen, à qui la police judiciaire avait refusé son assistance, mais constate que les conditions de la saisie du rapport de M^{me} Tiberi sont entachées de nullité.

Les magistrats estiment que la saisie de ce document ne rentrait pas dans le cadre de la perquisition du juge Halphen, qui enquête sur les fausses factures des HLM de Paris. Ils font valoir qu'il appartient aux juges d'instruction, quand ils découvrent un élément incident à leur enquête, d'en faire état au parquet immédiatement, alors que le juge a attendu plusieurs semaines. Enfin, ils relèvent que, à supposer que le rapport soit constitutif d'une infraction pénale, le juge Halphen n'a pas respecté la procédure habituelle : il lui aurait fallu, pour se saisir du document, recueillir « l'assentiment exprès » de M^{me} Tiberi par une « déclaration écrite et signée de sa main ».

PANIQUE AU SOMMET

En annulant donc la saisie du document, la chambre d'accusation a réduit à néant tous les actes judiciaires consécutifs. L'enquête avait

débuté par l'audition de M^{me} Tiberi dans le cabinet du juge Halphen, le 18 juillet 1996, pendant laquelle l'épouse du maire de Paris avait reconnu avoir perçu, de mars à décembre 1994, 200 000 francs du conseil général de l'Essonne, contrepartie de la rédaction d'un document de 36 pages, sur « La coopération décentralisée », dont l'intérêt est fortement contesté. Pour des raisons de compétence territoriale, la procédure avait été transmise au procureur d'Evry, Laurent Davenas, qui avait ordonné une enquête préliminaire. Mais, début novembre, le dossier est brutalement accéléré par le procureur adjoint, Hubert Dujardin, qui, en l'absence de Laurent Davenas, décide d'ouvrir une information judiciaire. Cette initiative provoque une véritable panique au sommet de l'Etat, la chancellerie allant jusqu'à affréter un hélicoptère en Himalaya, où le procureur d'Evry passait ses vacances, pour que celui-ci mette un terme aux velléités de son subordonné.

La tentative se solde par un échec. Une instruction est confiée aux juges Dominique Pauthé et

Chantal Solaro, débouchant, le 6 décembre 1996, sur la mise en examen de M^{me} Tiberi pour « recel de détournements de fonds publics » et de Xavier Dugoin pour « détournements de fonds publics et abus de confiance ». Le président du conseil général ayant, par la suite, mis en cause, sur procès-verbal, Jean Tiberi, le maire de Paris a été lui aussi mis en examen, le 5 mars 1997, pour « complicité par aide ou assistance de détournement de fonds publics » et « recel de détournement de fonds publics ».

SOUÇON DE DÉTOURNEMENTS

L'annulation de cette procédure par la chambre d'accusation semble constituer l'épilogue judiciaire de cette affaire. Pourtant elle pourrait n'en devenir que le dernier avatar, au cas où la justice se ressaisirait du dossier. Diffusées lors de la révélation de l'affaire à l'été 1996, des copies du rapport ont largement circulé ; le parquet d'Evry en a reçu une par voie anonyme. D'autres ont été officiellement remises aux conseillers généraux de l'Essonne, qui en faisaient la demande auprès du cabinet de Xavier Dugoin.

C'est ainsi que le rapport est en possession de Jean-Louis Englander, conseiller général (divers gauche) de l'Essonne et maire de la commune de Saint-Michel-sur-Orge. Anticipant sur la décision de la chambre d'accusation, M. Englander a d'ailleurs porté plainte « contre X... pour détournement de fonds publics » le 13 juin, devant le procureur d'Evry. « J'estime qu'une annulation pour des questions de forme ne peut lever le soupçon de détournements de fonds, qui subsiste », nous a déclaré vendredi 4 juillet M. Englander, qui se dit prêt, si sa plainte est écartée, à se constituer partie civile dans le dossier.

L'hypothèse d'une relance des poursuites suscite l'indignation de Thierry Herzog, avocat des époux Tiberi, qui a déclaré vendredi 4 juillet que « ni la loi ni l'usage » ne permettent une relance judiciaire du dossier. S'appuyant sur l'article 174 du code de procédure pénale, il estime que la chambre d'accusation, en annulant le dossier et en le plaçant sous scellés au greffe du tribunal, a « interdit à quiconque d'y puiser aucun renseignement contre les parties ». Le même jour, l'avocat de

Xavier Dugoin, M^e Jean-Marc Vaurat, s'est félicité de l'annulation, qui met « un terme à des poursuites dépourvues de fondements ».

Il appartient donc au procureur d'Evry, Laurent Davenas, soit de classer la plainte de M. Englander, soit d'ouvrir une information judiciaire, soit d'ordonner une enquête préliminaire. C'est cette solution qu'il avait finalement retenue en octobre 1996, quand le parquet de Créteil lui avait transmis le dossier contenant le rapport de M^{me} Tiberi et son procès-verbal d'audition. Pour l'heure, Laurent Davenas hésite toujours, préférant au préalable « prendre connaissance de l'arrêt de la chambre d'accusation ».

En tout état de cause, c'est en solitaire, au besoin épaulé par le parquet général, qu'il devra arrêter son choix. Le ministère de la justice a en effet précisé, vendredi 4 juillet, que, conformément à ses engagements de ne pas donner d'instructions dans les affaires politico-financières, il « n'avait pas de position dans le dossier Tiberi ».

Cécile Prieur

Des habitants du 3^e arrondissement portent plainte contre les fichiers illégaux de l'ancienne mairie

LE DÉPÔT d'une dizaine de plaintes contre X... auprès du procureur de la République de Paris, depuis le jeudi 26 juin, pour violation de la loi relative à l'informatique et aux libertés dans l'affaire des fichiers informatisés découverts en 1995 par les élus Verts et socialistes dans le 3^e arrondissement de la capitale, engage, pour la première fois, la justice à se prononcer sur le fichage politique systématique entrepris par les anciens locataires (UDF) de cette mairie parisienne.

Plusieurs procédures à Paris

Le maire de Paris, Jean Tiberi, est visé par une instruction du juge parisien Chantal Perdrix sur des soupçons de fraude électorale dans la 2^e circonscription. Plusieurs de ses adversaires aux dernières législatives avaient déposé plainte après la publication, le 23 avril, d'une enquête du *Canard enchaîné* concluant à la présence de trois mille à quatre mille faux électeurs sur les listes électorales. Yves Frémion-Danet (Verts) et Lyne Cohen-Solal (PS) ont également adressé une requête en annulation auprès du Conseil constitutionnel. Dans le 3^e arrondissement, le juge Hervé Stephan a repris, en février 1996, une information judiciaire ouverte contre X... en 1989 pour manœuvres frauduleuses, complétée, en 1995, par la découverte de fichiers informatiques faisant état de fausses domiciliations. Candidats à la députation, Yves Contassot (Verts) et Dominique Bertinotti (PS) ont également engagé un recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel pour contester la victoire par 234 voix de Laurent Dominati (RPR-UDF).

A peine arrivés dans les murs, en 1995, les nouveaux élus avaient eu la surprise de trouver, dans la mémoire d'un ordinateur mal « nettoyé », de nombreuses listes recensant la population sous diverses rubriques. La plus importante d'entre elles contenait la liste des faux inscrits et le nom de leurs recruteurs. Ces éléments avaient été joints à l'enquête ouverte pour « manœuvres frauduleuses tendant à porter atteinte à la sincérité du scrutin » à la suite d'une première série de plaintes

déposées par des électeurs en 1989.

Cette fois-ci, les victimes entendent dénoncer la fabrication d'un fichier politique qui n'a encore donné lieu qu'à une procédure administrative traitée, début 1996, par la Commission nationale informatique et liberté (Cnil). Les administrés de six arrondissements, soit près de 60 000 personnes, ont été fichés selon leurs opinions. Parmi les 19 000 noms du registre recensant la population du 3^e arrondissement de Paris, 5 000 sont affublés d'un code et d'un commentaire et 489 se voient attribuer la mention « D », identifiée par la Cnil comme signifiant « défavorable ».

UN RÉPERTOIRE DES OPINIONS

Premières victimes de cette stigmatisation, les assesseurs des partis politiques d'opposition municipale ainsi que les familles des élus Verts, communistes ou PS. Mais aussi des commerçants, comme ces deux propriétaires de café-tabac, rue Volta, et ce bijoutier, rue de Bretagne, qui semblent avoir manifesté trop ouvertement leur inclination pour la gauche. De multiples mentions « phoning » indiquent que des proches de la mairie, alors dirigée par Jacques Dominati, identifiaient l'orientation politique des habitants à la suite d'entretiens téléphoniques. Les courriers reçus par les services de la mairie constituaient aussi des indications précieuses. Ainsi trouve-t-on, dans ce fichier, la mention : « 24/08/94, lettre désagréable suite à une invitation », indiquant vraisemblablement que la réponse acerbe de ce destinataire signifiait qu'il ne partageait pas les idées de la municipalité. On peut lire encore des remarques comme, à côté d'un nom, « Hostile au projet des Enfants-Rouges » - en référence à la volonté de M. Dominati de transformer le site du marché des Enfants-Rouges en parking. Enfin, ressemblant fort à un fichage ethnique, la lettre « C » accompagne une longue liste de noms à consonance asiatique. Il est probable que cette lettre signifie « chinois », même si la Cnil a préféré ignorer cette mention dans ses conclusions.

Ce répertoire des opinions ou des origines, constitué sur la base des fichiers électoraux, est, depuis 1996, entre les mains du juge parisien Hervé Stephan. Si les plaintes déposées contre le fichier politique débouchent sur l'ouverture d'une information judiciaire, le

dossier pourrait sans doute lui être confié. Il lui serait alors possible de faire le lien entre cette volonté d'apprécier, grâce à ce fichage puni par la loi, le poids réel des opinions défavorables et l'existence d'un système complexe de « saupoudrage » de fausses inscriptions électorales sur l'arrondissement.

La Cnil a confirmé le caractère illégal du fichier politique. Mais, arguant du seul fait que l'ancien maire s'était engagé à ne plus se livrer à cette collecte, ce qui portait peu à conséquence puisque M. Dominati n'exerçait plus cette fonction, elle est revenue sur son intention de transmettre les faits au parquet. Ce revirement ne constitue pas un obstacle pour les 60 000 électeurs fichés, qui peuvent déposer plainte comme l'ont fait une dizaine d'entre eux dont Yves Contassot (Verts), adjoint à l'actuel maire du 3^e arrondissement. Cette éventualité ne manque pas d'inquiéter l'actuel maire, Pierre Aidenbaum (PS), qui envisage difficilement l'idée de voir des centaines de plaignants amassés devant sa mairie afin de vérifier si leurs noms se trouvent sur une des listes avant de porter plainte à leur tour.

Jacques Follorou

Lhadj Saidi est condamné à dix ans de prison après la mort d'une policière

LA COUR D'ASSISES des Yvelines, présidée par Suzanne Müller, a condamné, vendredi 4 juillet, Lhadj Saidi à dix ans de réclusion criminelle pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, sur personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions ». Ce jeune homme de vingt-quatre ans était jugé depuis le 30 juin pour avoir, le 9 juin 1991, à Mantes-la-Jolie, tué une femme gardien de la paix de trente-deux ans en forçant un barrage de police au volant d'une voiture volée.



PROCÈS

l'exercice de ses fonctions ». Ce jeune homme de vingt-quatre ans était jugé depuis le 30 juin pour avoir, le 9 juin 1991, à Mantes-la-Jolie, tué une femme gardien de la paix de trente-deux ans en forçant un barrage de police au volant d'une voiture volée.

Étrange verdict que celui qui suscite le même sentiment de déception mêlé de soulagement à la fois chez les proches de la victime et chez les amis de l'accusé. Déception des policiers, fortement présents dans la salle d'audience et qui avaient écouté l'avocat général,

Le conseil de Paris du 7 juillet, test politique pour le maire

JEAN TIBERI se garde bien de tout triomphalisme à l'annonce de l'annulation de sa mise en examen. Si, juridiquement, l'affaire du rapport de Xavière Tiberi n'existe plus, politiquement, le mal est fait. Le maire de Paris ne peut plus l'ignorer et s'emploie à colmater les brèches d'une majorité municipale tentée de penser que ses jours à l'Hôtel de Ville sont comptés.

Lundi 7 juillet, l'ordre du jour du Conseil de Paris serait assez banal si la publication des trois rapports de la chambre régionale des comptes sur les dysfonctionnements d'organismes municipaux ou paramunicipaux ne venait le pimenter. La séance, à la veille de longues vacances estivales, va être un test politique pour le maire de Paris, deux semaines après l'offensive de Bernard Pons (RPR), conseiller et député de Paris (*Le Monde* daté 22-23 juin), et au lendemain des assises nationales du RPR.

Il faut dire que l'ancien ministre de l'équipement d'Alain Juppé, un moment pressenti pour succéder à M. Tiberi si celui-ci avait été contraint, judiciairement ou politiquement, de quitter la mairie, souffle le chaud et le froid avec constance. Vendredi 4 juillet, il a été le premier, sur France 2, à fixer une échéance précise en déclarant que, si le « problème » de « restauration de l'image du maire de Paris » n'est « pas réglé d'ici à la rentrée, il faudra regarder cette affaire de très près » et « envisager peut-être des modifications » (*Le Monde* du 5 juillet). Même s'il a précisé au cours de cet entretien télévisé que ces « modifications » ne passaient pas forcément par le « départ » du maire, ces propos ont agité l'Hôtel de Ville, au point d'être rapportés immédiatement à M. Tiberi, en pleine visite d'un « quartier tranquille » dans le 13^e arrondissement en compagnie de Jacques Toubon, autre prétendant possible à la succession.

Le soir même, M. Pons devait faire amende honorable en publiant un communiqué selon lequel son « seul objectif est d'aider Jean Tiberi, victime depuis plus d'un an d'attaques inqualifiables et infondées ».

Thérèse Ghesquiere-Dierickx, demeurant quinze ans de réclusion criminelle tout en craignant que le jury ne suive la défense, M^e Didier Liger, dans son évaluation de la juste peine à cinq ans de réclusion. Soulagement de la vingtaine de jeunes de la cité du Val-Fourré qui sont restés calmes tout au long des débats malgré leur déception, car ils avaient espéré que Lhadj Saidi ne retournerait pas en prison après les quatre ans et six mois de détention provisoire qu'il a déjà effectués.

Le trouble est d'abord imputable à l'inadaptation des sanctions prévues par le législateur pour le crime de « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Bien qu'il n'y ait pas d'intention homicide, le maximum n'est pas très éloigné des peines prononcées pour un meurtre, car il est de vingt ans si la victime est un policier. Après cinq jours de débats souvent confus, M^e Liger a su être clair en démontrant que la mort de Marie-Christine Baillet était comparable à un homicide involon-

taire, c'est-à-dire à un accident. Le mot fut d'ailleurs souvent prononcé par des enquêteurs. Se fondant notamment sur l'énorme expertise réalisée par deux spécialistes, l'avocat a constaté que Saidi, en tentant de se glisser dans un espace laissé libre, n'avait pas vu sa victime puisqu'elle est sortie d'une voiture de police à l'instant précis où il passait. Il n'avait donc pas pu vouloir lui infliger une quelconque violence.

M^e Liger a estimé que le comportement de son client correspondait plutôt à la notion « grave » de « mise en danger délibéré d'autrui », punie par une peine de cinq ans de prison. Ce délit, créé par le nouveau code pénal, est inapplicable à des faits commis en 1991, mais aurait permis de fixer une échelle raisonnable de peines. Et cette appréciation était bien plus proche des éléments apportés par les débats que les arguments du réquisitoire de M^{me} Ghesquiere-Dierickx, qui a accusé Lhadj Saidi d'avoir « joué au grand jeu de la haine » et d'avoir foncé sur les policiers « comme le taureau sur le chiffon rouge ». Pour-

tant, elle venait elle-même d'admettre que le jeune homme, « diplômé et appartenant à une famille solide », n'avait aucune raison de détester la police. Remettant en cause l'expertise et ses dépenses « pharaoniques », le magistrat s'était insurgé contre « les formules algébriques, les courbes et les diagrammes ». Tentant de lui répondre, M^e Liger a demandé : « Lhadj est-il un salaud qui a voulu tuer un flic, ou un gosse, un môme du Val-Fourré, qui, sous l'effet de la panique, a voulu forcer un barrage de police ? Condamnez-le pour ce qu'il a fait, mais pas pour ce qu'il n'a pas voulu faire. » Depuis près de trois jours, les débats s'étaient déroulés sans que l'on pose de questions à Lhadj Saidi, comme s'il avait dû s'effacer derrière les faits bruts et surtout derrière leur retentissement. « Vous devez juger l'acte », avait prévenu M^e Liger. Après la décision, l'avocat a simplement remarqué : « Il n'a pas été jugé pour ce qu'il a fait... »

Maurice Peyrot

L'AUTRE soir, dans l'avion qui le ramenait de Marseille, il n'en revenait toujours pas. Très ostensiblement, dans l'un de ces rires énormes qu'il affectionne, et qui se terminent invariablement par une sorte de chuintement épais - « schi-schi-schi » -, il se tapait le front, violemment, de la paume de la main. Philippe Séguin mesurait le chemin parcouru. « *Jospin premier ministre, lui qui ne demandait rien à personne, Juppé à la porte, et moi chef de parti !... Sans parler du président, schi-schi-schi...* »

Sans parler du président. On n'en parlera donc pas. Ou très peu. Juste pour dire que Philippe Séguin peut être très sévère avec tout le monde, y compris, donc, avec le président.

Au soir du 21 avril, jour de ses cinquante-quatre ans, lorsque le président de la République prononce la dissolution de l'Assemblée nationale, c'est peu dire que Philippe Séguin a la mine sombre. Il était contre. Par respect pour la fonction présidentielle, il dira par la suite de cette dissolution-surprise qu'elle était « indiscutable », au sens propre du terme, c'est-à-dire qu'on ne peut pas la discuter, puisque - article 12 de la Constitution - c'est une prérogative du chef de l'Etat. Jusqu'au dernier moment, il a tenté de dissuader le président d'appuyer sur ce bouton-là. Il a même proposé un texte, plus resserré que celui de l'intervention de Jacques Chirac à la télévision, pour qu'au moins les Français comprennent ce qui leur arrive. En résumé, il s'agissait de donner au chef de l'Etat tous les moyens politiques nécessaires pour faire face au calendrier européen, très chargé, de l'année à venir. « *Ils n'en ont retenu que deux ou trois bouts de phrases.* »

Le lendemain, 22 avril, il s'en va, encore une fois, à Canossa. Il s'en va, bougon mais discipliné, écouter le premier ministre, Alain Juppé, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, dire aux députés sortis combien ce serait « un nouvel élan pour la France ». D'un naturel inquiet, il sait déjà que les élections sont perdues. « *La tête qu'ils faisaient !* »

Philippe Séguin, lui, ne sait pas quoi faire, face à cette dissolution, imposée pour convenance personnelle, qui risque de retarder encore un peu plus son propre destin. « *Non, son interrogation n'a pas duré plus de quarante-huit heures* », rectifie, aujourd'hui, l'un de ses collaborateurs. Faire le mort ? Cela s'entendrait. En faire le minimum ? Ce serait encore analysé. Finalement, Séguin fera du Séguin. Ce qu'il sait encore le mieux faire. Cinq réunions publiques, pas une de plus, et sur ses propres thèmes : l'Europe obligée, l'emploi oublié, le libéralisme tempéré. Dès le 23 avril, la première de ces réunions est annoncée, pour le 29, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), dont le maire, Pierre Bédier, a l'avantage tout à la fois d'être anti-maastrichtien et délégué général du RPR chargé de l'appareil chiraquien.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais cet appareil perfectionné, presque aussi efficace qu'une bombe antipersonnel, Philippe Séguin n'a jamais pu en entrouvrir le couvercle. A quelques heures de recevoir les clefs du coffre-fort, il s'interroge encore douloureusement sur l'héritage à percevoir : « *Une image déplorable, les affaires, des juges d'instruction partout, un truc qui n'a rien produit, sur le plan intellectuel, depuis vingt ans.* » M. Séguin, comme on a dû le dire précédemment, a son franc-parler.

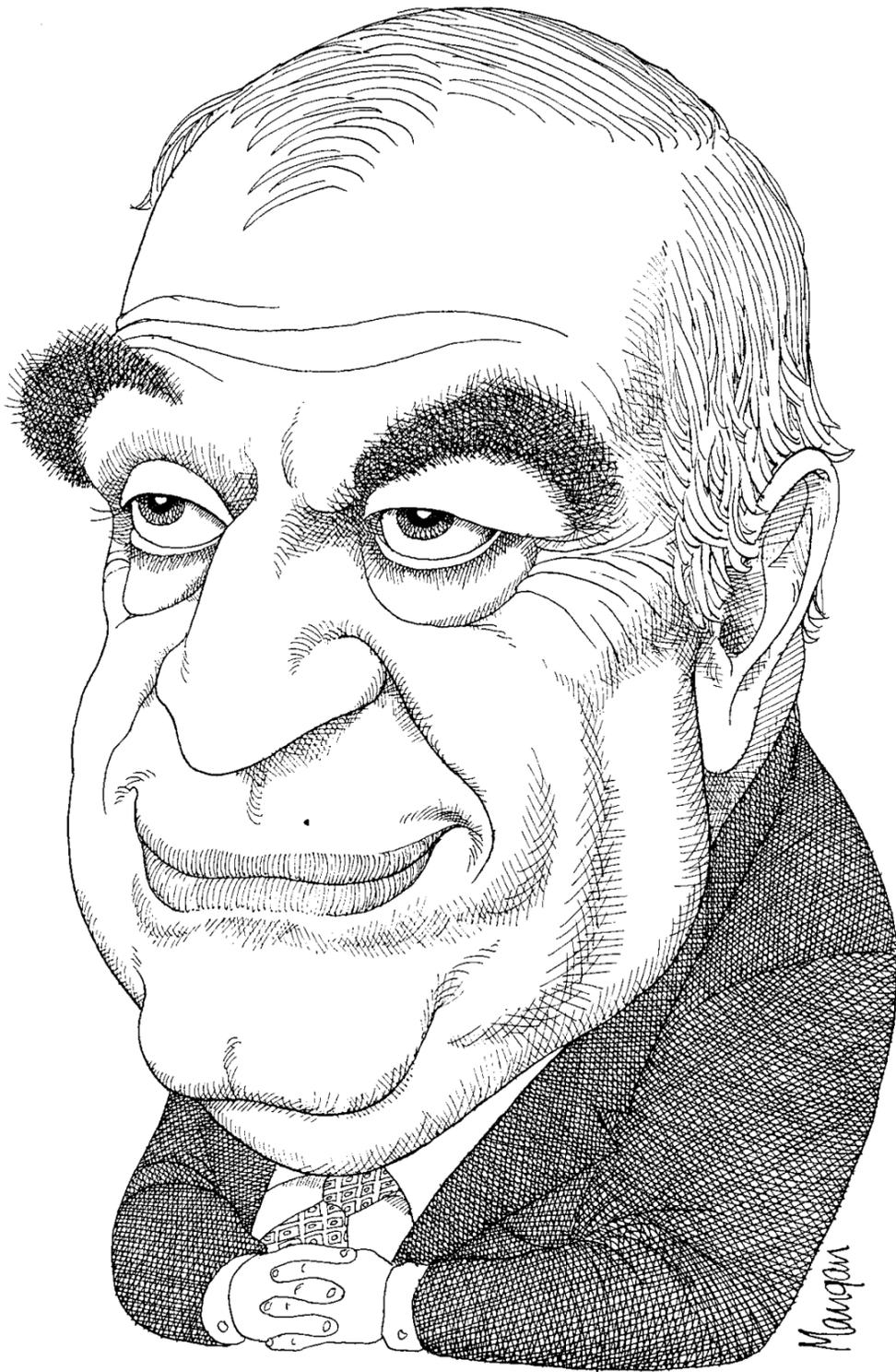
Et c'est bien ce qui pose problème, pour le passé, pour le présent et pour l'avenir.

Pour le passé, c'est simple. En 1988, Alain Juppé est préféré à Philippe Séguin par Jacques Chirac pour prendre les commandes de la Rue de Lille, le siège national du RPR. Cette même année, la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale échappe d'une voix à M. Séguin, au profit de Bernard Pons. Après s'être fait remarquer comme l'un des quatre mousquetaires du Cercle - le dénommé pompeusement Centre d'études et de recherches constitutionnelles, législatives et économiques -, avec

Charles Millon, François d'Aubert et Michel Noir, et après avoir bataillé physiquement, des heures durant, à coups d'amendements avec sa hargne, sa grosse voix et sa puissance contre les projets de loi de décentralisation, de nationalisation et de démocratisation de l'entreprise, il a été utilisé, deux années, pendant la première cohabitation, comme ministre des affaires sociales et de l'emploi. A contre-emploi. M. Séguin - cela redevient d'actualité - a été l'auteur de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Cela fait tache, pour un gaulliste de gauche. Même s'il peut se flatter, aujourd'hui, d'être du même coup l'inventeur de ces plans sociaux qui, parfois, embêtent le patronat, il sait que sa mesure passera dans la mémoire, au même titre que la suppression de l'impôt sur la fortune.

Fils de Tunis et orphelin, puisque son père, jeune officier, est mort au combat, en 1944, pour une certaine idée de la France, alors que lui-même n'avait pas encore dix-huit mois, Philippe Séguin se méfie des élites : « *C'est un type réactif.* » Il ne dîne pas, dit-on. Pour s'endormir, il a besoin d'un film, voire d'une mauvaise série américaine. « *Pédale douce* » ou « *Mission impossible* » ? Il hésite. Il n'aime pas trop, non plus, ces grands maigres qui entrent, un jour, en l'hôtel de ville de Paris pour s'occuper, paraît-il, des finances, prendre une circonscription au passage et servir en somme jusqu'à se rendre indispensable. Jusqu'à devenir « *le meilleur d'entre nous* ». Tel M. Juppé.

Cette expression, utilisée en septembre 1993 par Jacques Chirac, a mortifié Philippe Séguin. Elle restera indélébile. Les deux hommes ont appris à se connaître depuis 1973, en présence d'un tiers : Edouard Balladur. Auditeur à la Cour des comptes, Philippe Séguin a été « remarqué », comme on dit. Il est alors chargé de missions auprès du secrétaire général de la présidence de la République pour les questions agricoles, l'environnement et les rapatriés. Il a, entre autres, pour correspondant un ministre de l'agriculture,



Philippe Séguin, repreneur du RPR

Le député et maire d'Epinal devait succéder dimanche à Alain Juppé à la présidence du RPR. Une nouvelle étape vers un destin national pour ce franc-tireur du gaullisme appelé à rassembler ses adversaires d'hier

Jacques Chirac, de onze ans son aîné. « *Il entretient une relation torturée avec Chirac* », constate, près d'un quart de siècle plus tard, l'une de ses enfants, Catherine.

Il y a quelques raisons à cela. En 1989, Philippe Séguin participe, à distance, à une première opération-cocotier, celle des douze « quadras », prétendument rénovateurs, qui se lassent surtout de la permanence du couple éternel, formé par M. Chirac et par Valéry Giscard d'Estaing.

AU départ, le coup est parti de l'Ain, dont Charles Millon, président (UDF) du conseil régional Rhône-Alpes, est l'un des députés. Dans l'euphorie des élections municipales, le nouveau maire de Lyon, Michel Noir, organise la jacquerie. Dominique Baudis adresse sa supplique à Giscard, qui s'apprête à conduire la liste UDF-RPR pour les élections européennes, au fond des yeux. Alain Carignon invite ses compagnons dans le massif de la Chartreuse pour une brève marche forcée. Le printemps va s'achever. Les

caméras sont là. « *Ça avait quelle consistance ?* », s'interroge, encore aujourd'hui, Philippe Séguin. *Je sais que, lorsqu'on rapporte que j'hésite à sauter le pas, ça vient de là. J'ai flingué. Mais j'ai flingué volontairement. Noir, Carignon... Je n'ai peut-être pas eu tort.* »

L'année suivante - 1990 -, l'offensive est menée en compagnie de Charles Pasqua contre le couple Balladur-Juppé, coupable d'avoir placé Jacques Chirac sous tutelle. Le 11 février, au Bourget, face à l'immense houle des militants néogaullistes, Philippe Séguin propose, déjà, de rénover le Rassemblement. Face à Chirac, il lance : « *Alors, Jacques, pourquoi nous refuser aujourd'hui ce que tu nous a appris hier ?* » Acclamations. La motion des contestataires recueille près d'un tiers des voix, ce qui n'est pas mince au sein du parti chiraquien. Rendez-vous est pris avec l'avenir.

Le maire d'Epinal a appris à compter avec les mots. A la veille d'un discours important, il les distille, les malaxe, les rassemble, seul. « *Il s'enferme, et ça peut durer*

des jours », témoigne Roger Karoutchi, son directeur de cabinet. Une fois élu président du RPR, il compte bien continuer à mettre la puissance du verbe à son service et se libérer ainsi de tous ceux qui le serrent de trop près. L'une de ses amies, Elizabeth Hubert, anticipe sur la tenue de la boutique

en train de se faire. Il est tard, mais la tribune de presse, tout en haut de l'Hémicycle, est pleine. Il le sait. Ce sera une leçon magistrale, rien de moins qu'un *Discours pour la France*. Quatre mois plus tard, en pleine campagne référendaire, le président de la République, François Mitterrand, le

Le RPR ? « Une image déplorable, les affaires, des juges d'instruction partout, un truc qui n'a rien produit, sur le plan intellectuel, depuis vingt ans »

RPR : « *Cette maison n'a pas vocation à être gérée par des techniciens.* »

M. Séguin peut retourner une salle, il a failli retourner un pays. Deux heures durant, dans la soirée du 5 mai 1992, dans cet exercice plutôt provocateur que constitue, à l'Assemblée nationale, la défense d'une exception d'irrecevabilité, il fait le procès de l'Europe

choisit, entre tous les partisans du « non », pour débattre avec lui, et devant tous les Français, du traité de Maastricht et des implications de la monnaie unique. « *Dieu* » l'a fait roi, et pour longtemps. Au risque de le faire passer pour un anti-européen notoire.

Depuis ce moment, Philippe Séguin n'a pas de mots assez durs pour parler de ce traité et de ceux

qui l'ont négocié, mais le peuple est passé. Du bout des lèvres, il a dit « oui ». Dès lors, le gaulliste s'incline. Le 26 janvier 1996, son avion se pose sur l'aéroport de Maastricht, précisément, pour le rapprocher d'Aix-la-Chapelle, d'où il doit dire, principalement à destination des Allemands, que, quoi qu'il en coûte et quoi qu'il puisse lui en coûter, le traité sera bel et bien appliqué. Il se pliera, peu après, au même exercice, à Francfort, terre boursière. C'est évidemment une façon pour lui de se rendre « premier ministrable », au cas où... Mais, surtout, qu'on veuille bien à ne point trop l'agacer avec ces supposées fluctuations européennes. Sinon, il s'emporte : « *Relisez ma copie sur la construction européenne qui m'a valu d'être major de sciences-po à Aix-en-Provence, en 1967.* » L'euroscéptique avait eu 19 sur 20. Un proche ajoute cette magnificence : « *Et de Gaulle ? Il n'a pas varié sur l'Algérie ? Sur l'Europe, Philippe suit un fil conducteur par rapport à des situations qui évoluent.* »

DE la même façon, Philippe Séguin écrase d'un rire moqueur - « *schi-schi-schi* » - les commentateurs qui croient soudain déceler un tournant opportuniste lorsque, dans la dernière campagne pour les élections législatives, il se met à proposer « un libéralisme tempéré ». S'il a dénoncé la « libéralomanie », il n'a jamais que défendu l'idée, dans son premier livre, *Réussir l'alternance* (Editions Robert Laffont, 1985), de mettre en œuvre « un libéralisme légitimé, corrigé, tempéré ». « *Le problème majeur, pour les années qui viennent, restera celui du chômage, véritable cancer dont les métastases gagnent peu à peu le corps social tout entier. Pour tenter d'en réchapper, il conviendra de mettre en pratique, résolument mais non sans mesure et discernement, les recettes éprouvées du libéralisme* », écrit-il alors. Aux premiers rangs de cette recette - page 143 - figurent « la réduction de la dépense publique », « l'adaptation de la fiscalité aux exigences de la compétitivité », « l'assouplissement des conditions d'embauche ». On croirait lire du Balladur !

Inévitablement, pourtant, les questions continuent de se poser sur cette alliance imprévue, plus qu'imprévisible, entre l'ancien premier ministre et l'ancien président de l'Assemblée nationale, qui doit conduire ce dernier à toquer, le 6 juillet, aux douze coups de minuit, à la porte de la rue de Lille. Encore aujourd'hui, Philippe Séguin ne manque jamais une occasion de rappeler les bons mots - c'est-à-dire des mots méchants - qu'il a su déverser sur l'ancien candidat, lors de l'élection présidentielle de 1995. Cet homme aime cogner.

« *Pour Balladur comme pour Juppé, Séguin est un accident de la nature, aussi bien physiquement qu'intellectuellement. Pour eux, il n'est pas compatible. En revanche, malgré des désaccords de style et de fond, Séguin, lui, respecte beaucoup M. Balladur* », corrige l'ancien ministre François Fillon. En 1985, M. Séguin a dénoncé « une lente dérive droite, par laquelle le message du gaullisme (...) finit par ressembler (...) à celui d'un parti de Droite ». La majuscule, lourde de sens, est de l'ancien syndicaliste étudiant des années 60, formé à l'école de la guerre d'Algérie, qui a côtoyé un temps la SFIO des Bouches-du-Rhône, voire le PSU. « *Non, j'ai seulement assisté à quelques réunions* », minimise-t-il aujourd'hui. Bref, la « dérive droite » vaut à M. Séguin ce compliment d'Alain Juppé : « *On ne voit plus très bien ce qui retient encore M. Séguin dans l'opposition.* »

Le maire de Bordeaux est désormais dans l'opposition à Philippe Séguin. Dans son bureau, tout en longueur, de président provisoire du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le maire d'Epinal évalue, une fois encore, le poids de cet héritage inestimable. « *Ce ne sera pas facile. Pour un éventuel projet présidentiel, il aurait été plus commode de se retirer sur l'Aventin.* » Avec ses proches, avec sa propre histoire, avec l'Histoire prochaine, M. Séguin fait toujours, plus ou moins, la fine bouche.

Et Jean Robic attaqua dans la côte de Bonsecours

En 1947, le premier Tour de France de l'après-guerre, couru sous la canicule et dans des conditions impossibles, s'est joué dans la dernière étape, entre Caen et Paris. On attendait Vietto, et ce fut un Breton qui n'avait jamais porté le maillot jaune. On le soupçonna d'avoir acheté sa victoire

QUELQUES secondes – le temps de se lever pour applaudir Jacques Goddet –, et l'« Enfant grec » reprit avec le « Grand Fusil » une discussion enflammée, entamée, en juin 1947 sur les routes du premier Tour de France de l'après-guerre. Mercredi 25 juin, Apo Lazaridès, qui avait vingt-deux ans en 1947 et dont les boucles blondes faisaient se pâmer les belles, et Raphaël Géminiani, qui possède, outre un beau palmarès, la réputation de pouvoir raconter la même histoire de dix manières différentes selon ses interlocuteurs, faisaient justement partie des quelques rescapés de cette édition 1947, invités par la Société du Tour de France à célébrer le cinquantième anniversaire du départ de ce que Jacques Goddet appelait « un acte de foi ». « Le Tour », écrivait-il dans *L'Equipe* du 25 juin 1947, « c'est un message de joie et de confiance (...), parce qu'il plaque sur tous les décors radieux de notre pays la frise émouvante, enthousiasmante, étonnante, d'une chevauchée héroïque dont la haine est absente. »

Jusqu'au dernier moment le départ fut incertain. Certes, Paul Ramadier, le président du conseil, avait demandé à son gouvernement de « faire des économies sur tout, sauf sur le Tour ! ». Ce 25 juin, l'Assemblée nationale, après avoir siégé toute la nuit, venait d'adopter un projet de loi destiné à équilibrer le budget du pays. Certes, il fallait que la plus populaire des épreuves sportives ait de nouveau lieu pour montrer que la guerre était bien finie. Mais comment assurer « l'ordinaire », avec des mouvements sociaux ininterrompus ? Craignant une grève des pompistes, les organisateurs avaient prévu qu'un camion rempli d'essence suive la caravane. A l'heure des restrictions, il fallait aussi trouver une tonne de viande, 800 kg de sucre et autant de bananes. En raison des perturbations dans les postes, un communiqué officiel demandait aux coureurs de « confirmer leur participation par télégramme et de faire valider leur passeport pour la Belgique et le Luxembourg ».

« Nous n'avions plus aucun père », admet un des organisateurs de l'époque. Le sport cycliste tourne au ralenti durant la guerre. Un certain 3 septembre 1939, le jour de la déclaration de guerre, Alberick – « Brik » – Schotte avait pris le maillot jaune du Tour de l'Ouest. « La course a été arrêtée, et j'ai dû prendre le train pour rentrer chez moi, il était rempli de soldats », raconte le « Flandrien » (traduction cycliste de Flamand), qui gagna la dernière étape du Tour 1947. Les années suivantes, « pas question, explique Jacques Goddet, de répondre positivement aux vœux des Allemands qui voulaient que le Tour ait lieu pour montrer que la France était en fête ». En 1946, Monaco-Paris, surnommé le « petit Tour de France », remporté par Apo Lazaridès, avait uniquement servi à mesurer l'ampleur de la tâche.

Le pari, pourtant, est tenu. Le 25 juin, Marcel Cerdan en personne donne le départ de la course à un peloton de 100 coureurs, « 90 % de néophytes et 10 % de briscards ». René Vietto, « le roi René », est le grand favori de l'épreuve. Treize ans plus tôt, il fit pleurer la France entière lors de l'étape – désormais célébrée comme celle « du sacrifice » – entre Perpignan et Ax-les-Thermes, au cours de laquelle il dut donner sa roue au leader de

son équipe, Antonin Magne, et resta, assis, en pleurs, sur le parapet de la route en attendant la camionnette de dépannage. Vietto, toujours malchanceux dans le Tour, a bien l'intention de prendre sa revanche, d'autant qu'il est maintenant le patron de l'équipe de France et qu'il pourra aussi bénéficier de l'aide de nombreux coureurs répartis dans les cinq équipes régionales : Ile-de-France, Ouest, Nord-Est, Centre-Sud-Ouest et Sud-Est. Et, pourquoï pas, de ces « étrangers de France » – un Belge, un Polonais et deux Italiens – qui forment un étrange allié avec les Néerlandais. Les fracas de l'histoire récente, les mouvements désordonnés de population, ont laissé des traces dans le peloton. Pour la première, et sans doute dernière, fois de l'histoire, c'est un... Italien, Paul Neri, qui a été sacré champion

de France 1947 avant d'être déclassé. Autre « bâtard » : Pierre Brambilla – dit « la Brambilla » –, vivant à Annecy, considéré comme un étranger par ses partenaires de l'équipe d'Italie qui ont fait de Ronconi leur leader, en l'absence de Fausto Coppi et de Gino Bartali. Vietto a aussi un allié psychologique : le Parti communiste, dont il est très proche. « Notre camarade Vietto », écrit le quotidien du PCF.

La chaleur est étouffante, le parcours insensé : jamais il n'épousera aussi précisément les contours de l'Hexagone. Lors du départ à Paris, le journaliste du *Soir* de Bruxelles remarque un quasi-inconnu, Jean Robic, qui glisse une feuille de chou sous son casque dans l'espoir de récupérer la fraîcheur de la plante. Robic, dont la petite taille et la figure taillée au burin ne peuvent passer inaperçues. Dès la deuxième

étape, entre Lille et Bruxelles, René Vietto frappe un grand coup : il s'échappe à 150 km de l'arrivée et s'empare du maillot jaune. « Si Henri Desgrange avait été là, en cette fin d'après-midi, il aurait, comme Napoléon à ses grognards, pincé la joue de René Vietto en lui murmurant "quelle folie !" », commente Jacques Goddet, qui se pose pourtant la question : le Français n'a-t-il pas présumé de ses forces ? Le lendemain, à Luxembourg, alors que l'étape a dépassé 300 km et que la chaleur est de plus en plus torride, le directeur de la course s'en prend aux « légions sans corps ni âme des nouveaux venus du Tour », qu'il accuse de fainéantise. N'y auraient-ils plus de forçats de la route ?

« C'est vrai que, parfois, nous nous amusons bien », reconnaît Apo Lazaridès, qui raconte quelques-unes

des facéties du peloton. « Je me souviens encore de ce coureur belge qui m'avait demandé, avec un fort accent flamand, si c'était bon, le Cap-Corse. Comme nous le faisons de temps en temps, il avait volé une partie du pique-nique de spectateurs qui, trop occupés à voir passer le peloton, ne faisaient pas attention à ce qui se passait derrière eux. » On vit même un coureur, Fachleitner, qui allait s'illustrer par la suite, descendre carrément de vélo pour « casser une petite graine » sous un arbre.

Jacques Goddet était pourtant bien injuste. Aux conditions climatiques ahurissantes, à la longueur des étapes (la plus courte faisait 165 km !), aux routes souvent en cailloux, comme ce paysage lunaire de la « Casse déserte » du col de l'Izoard, il faut ajouter les hôtels bruyants – où il arrive aux coureurs

course. » Comme chaque année, le Tour a aussi ses drames. C'est Louisson Bobet, vainqueur en 1953, 54 et 55, qui tombe dans la descente sur Barcelonnette, et abandonne, en larmes. « Bobet, qui a laissé les pleurs cheminer lentement le long de ses joues mouchetées de plaques de poussière », écrit Félix Levitan dans *But et Club*. C'est Brambilla, qui, mécontent de sa piètre performance dans un col, vide son bidon d'eau par terre en criant : « Brambilla pas bon coureur, tu ne boiras pas ! »

« Un soir, raconte Bernard Gauthier, qui devait d'ailleurs très ami avec le coureur franco-italien puisqu'ils construisaient ensemble un petit immeuble près de Grenoble, je vois Brambilla mettre son vélo dans le lit, et, lui, s'installer par terre pour dormir. Je suis interloqué et Pierre me dit : le vélo je n'ai rien à lui reprocher, il peut dormir dans un lit, moi non. » « D'accord, c'était dur, admet Bernard Gauthier, mais lorsque je m'entraînais près des mines de La Mure et que je voyais les mineurs remonter du fond dans l'après-midi, je me disais qu'il valait mieux être sur un vélo ! »

La chaleur est étouffante, le parcours insensé : jamais il n'épousera aussi précisément les contours de l'Hexagone

La course, elle-même, est hâlante. Vietto perd le maillot jaune à Grenoble, le reprend à Digne, où il gagne l'étape grâce à l'appui sans faille d'Apo Lazaridès. Même s'il se trouve assez loin au classement général, un homme – l'homme à la feuille de chou – a montré tout son talent, en triomphant à trois reprises : Jean Robic. A trois étapes de l'arrivée à Paris, les jeux semblent pourtant faits : le roi René va enfin gagner son premier Tour de France.

On attendait Vietto, et ce fut Robic. Le leader de l'équipe de France craque totalement dans l'étape contre la montre Vannes-Saint-Brieuc : 139 km. Ce qui est terriblement long pour une course en solitaire (cette année 1997, les deux étapes contre la montre font respectivement 55 et 63 km) d'autant plus que les routes sinueuses et vallonnées de Bretagne sont de terribles « casse-pattes ». Vietto se retrouve à près d'un quart d'heure du Belge Impanis et de Robic, qui, porté par son public, a accompli une course éblouissante. Cinquante ans avant Cantona, Vietto fait le coup de main avec un spectateur qui lui reproche son manque de sens tactique. *L'Humanité* accuse « un membre du RPF » (le mouvement gaulliste) de s'en être pris au champion. « La Brambilla » se retrouve maillot jaune. Il le gardera le temps d'une seule étape, l'avant-dernière. Tout se joue dans la dernière étape, entre Caen et Paris, très précisément dans la côte de Bonsecours. Pour la première fois dans l'histoire du Tour, le vainqueur, Jean Robic, n'aura jamais porté le précieux maillot.

Le 10 septembre 1947, Radenac, le village natal de Robic, entre Josselin et Nantivy, fête, comme il se doit, le vainqueur du Tour. Dans le café, qui servait aussi de poste, on peut encore voir l'affiche jaunée appelant à la fête, organisée « en l'honneur et sous la présidence de Jean Robic » : concours de palets, course de chiens avec parapluie, course à la brouette, diverses épreuves cyclistes, banquet et grand bal avec orchestre. La guerre était bien finie.

Et Géminiani ? Lors d'une étape où la canicule était particulièrement violente, il se jeta dans un lavoir pour boire tout son soul. Victime de la fièvre aphteuse, il fallut l'emmener à l'hôpital. « J'étais aveugle ! », raconte-t-il aujourd'hui. Parole de « Grand Fusil » !



En 1947, Jean Robic grimpe quelque part entre Lyon et Grenoble, dans la 7^e étape.



A la tribune du Parc des Princes, à Paris, il reçoit le maillot jaune.

de dormir à deux dans le même lit, faute de place –, les douches souvent froides. « Après le sprint de l'étape, je pouvais une deuxième fois sur les pédales pour arriver le premier à l'hôtel dans l'espoir d'avoir un peu d'eau chaude », explique Apo. Sur la route, on boit n'importe quoi. Beaucoup aussi « salent la soupe » (traduction : se dopent). Parfois du simple Coca-Cola, souvent des produits beaucoup plus dangereux. Ou un simple placebo. Écoutons encore Apo Lazaridès : « Lors d'un critérium d'après-Tour, un coureur régional m'avait demandé "quelque chose" car il voulait briller devant sa famille. Nous avons fabriqué un suppositoire avec du... fromage de gruyère, nous l'avons emballé dans du papier d'argent et nous lui avons donné avec toutes sortes de précautions. Vous me croirez si vous voulez, mais il a été éblouissant lors de la

Le prix d'un service

QUE S'EST-IL exactement passé dans la côte de Bonsecours, à 140 km de Paris ? Cinquante ans plus tard, les avis sont encore partagés sur un des épisodes les plus controversés de l'histoire du Tour. Au pied de la côte, la situation est la suivante : sept coureurs se sont échappés, mais aucun d'entre eux n'est dangereux au classement général. C'est Brambilla qui porte le maillot jaune, précédant Ronconi de 53 secondes, Robic de 2 minutes 58 secondes, Vietto de 5 minutes et Fachleitner de 6 minutes 56 secondes. Robic raconte à Jean-Paul Ollivier : « Devant moi tous les gars en danseuse, une infinité de têtes qui s'agitait, et j'aperçois Brambilla enfermé au milieu d'un groupe. Alors le réflexe a joué, j'ai débouché sur ces pavés lisses comme de la mosaïque. » Robic prend une cinquan-

taine de mètres à Brambilla. « Il réussit à revenir. Je me relève, il se relève. Il a pensé que je cassais mon effort, mais, aussi sec, pan ! je remets ça et je reprends une cinquantaine de mètres. Il est revenu me chercher. A l'agonie. Nous étions, lui et moi, au même point. Asphyxiés, cuits. (...) Et c'est là que Brambilla, mon ami au cœur généreux, à l'énergie surhumaine, a craqué dans un rugissement d'impuissance. »

Ce n'est pas fini. Un coureur de l'équipe de France, Fachleitner, est parti lui aussi. L'« affaire » commence. « Fach », explique Robic, « a tout de même fini par s'apercevoir que je n'étais pas très fringant et il a annoncé la couleur : "Tu me donnes 50 000 francs, et je roule pour toi." Ce qui équivaut à deux contrats d'après-Tour. Il fallait bien lâcher du lest. J'ai répondu OK. Un

peu plus tard, il me relance : "Je veux 100 000". » Il les a eus.

Pour le journaliste Pierre Chany, c'est René Vietto, jaloux de la victoire de Robic, qui fait courir le bruit que le coureur breton avait « acheté » le Tour. Dialogue reconstruit par Chany :

« – Robic : Ecoute, Fach, si on ne roule plus, je ne gagne pas le Tour et toi non plus. C'est Brambilla qui gagne, je fais deuxième, tu fais troisième. Mais si tu roules, c'est moi qui gagne. Tu fais deuxième, Brambilla fait troisième. En plus, si tu roules, tu conserves une chance de me lâcher d'ici à Paris. »

– Si je ne te lâche pas ?

– Je te donnerai 100 000 francs pour avoir roulé quand même. »

La « thèse » se tient. D'autant que le directeur de l'équipe de France demanda à un de ses cou-

reurs, Lucien Teisseire, qui se trouvait en tête, de se laisser glisser pour joindre ses efforts à ceux de Fachleitner et tenter de décamponner Robic. Il fallait qu'un Français de l'équipe de France gagne, et non un vulgaire « régional » comme Robic !

Teisseire – beaucoup de témoins de l'époque l'ont vu – va même en rajouter et tenter purement et simplement de faire tomber Robic. Dans la montée du Cœur volant, il « serrera » le coureur breton contre un trottoir, lui donnera un méchant coup d'épaule, pendant que « Fach » tentera de s'envoler de l'autre côté de la route. « Bi-quet » contre-attaquera, passera en tête, montrant qu'il était bien le meilleur de ce Tour 1947.

Bibliographie

- **Mon Tour de France 1947**, de Jean Robic. Une publication de *L'Equipe*, 32 p. (épuisée).
- **Celui qui soufflait contre le vent** : Jean Robic, de Jean-Paul Ollivier. Editions Aurore, 1992, 220 p., 98 F.
- **René Vietto. La véritable histoire**, de Jean-Paul Ollivier. Glénat, 1997, 208 p., 130 F.
- **Pierre Chany, l'homme aux 50 Tours de France**, entretiens avec Christophe Penot. Editions Cristel, 1996, 248 p., 118 F.
- **Dans la roue de Robic**, de Jean-Louis Modin. Odéon-Diffusion, 1962 (épuisé).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Europe se bat enfin pour son industrie

L'UNION européenne s'opposant à la fusion des géants américains Boeing et McDonnell Douglas ? Il y a encore quelques semaines, une telle hypothèse paraissait extravagante. Aujourd'hui, elle ne fait plus rire personne. La presse anglo-saxonne soulignait, samedi 5 juillet, qu'en jugeant leur rapprochement contraire au bon fonctionnement de la concurrence, la Commission pouvait porter un coup très douloureux aux deux géants de l'aéronautique et de la défense. C'est, apparemment, ce qu'elle s'appête à faire, sauf si Boeing se résigne à de réelles concessions avant le 23 juillet, date à laquelle la décision de la Commission doit être officiellement connue.

L'exécutif européen innove en se saisissant de la fusion Boeing-McDonnell Douglas comme il l'aurait fait de n'importe quel rapprochement entre des entreprises européennes : il marque sa volonté d'élaborer une véritable politique commerciale de l'Europe, répondant à l'agressivité commerciale américaine. La Maison Blanche, sous l'impulsion de Bill Clinton, en a pris sa part, comme jamais auparavant. Ce virage avait déjà été amorcé par la contestation vigoureuse de la loi américaine Helms-Burton interdisant les échanges avec Cuba.

L'aéronautique et la défense sont deux domaines dans lesquels, traditionnellement, les

présidents des Etats-Unis pèsent de tout leur poids auprès des grands clients étrangers de leurs industriels. L'offensive communautaire contre la fusion Boeing-McDonnell Douglas prend de ce fait une valeur significative. D'autant plus qu'après vingt-cinq ans d'efforts les industriels du Vieux Continent se sont hissés au niveau mondial, grâce à des projets soutenus par les Etats, comme Airbus ou la fusée Ariane.

Au moment où l'Europe monétaire se construit au prix de sacrifices souvent mal acceptés par les citoyens, l'Union a ici une carte à jouer, en allant défendre à l'extérieur ses industries, ses capacités technologiques et ses emplois. C'est la première fois que la Commission, à laquelle on a tant reproché de privilégier l'approche libérale, semble prendre conscience de sa responsabilité dans ce domaine.

Pour soutenir l'emploi, la Commission européenne a toujours refusé l'option dirigiste et interventionniste prônée par certains Etats, dont la France. Il ne s'agit pas pour elle de renier aujourd'hui cette ligne de conduite, même en pleine guerre économique. Au contraire, c'est sur le terrain des règles les plus chères à l'Amérique que la Commission a décidé de porter le fer. Il lui reste à prouver que le libre-échange peut être autre chose que l'instrument privilégié de la conquête américaine des marchés mondiaux.

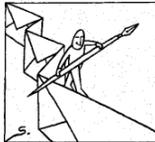
LE COURRIER DES LECTEURS La Charte des devoirs professionnels des journalistes français, adoptée en 1918 et complétée en 1938, affirme qu'un journaliste digne de ce nom « ne confond pas son rôle avec celui du policier ». Ajoutons : ni avec celui d'un juge d'instruction. Une enquête journalistique

ne dispose pas des mêmes moyens et n'offre pas les mêmes garanties qu'une enquête policière et judiciaire. Le journalisme d'investigation, auquel l'affaire du *Watergate* a donné, il y a vingt-cinq ans, ses lettres de noblesse, serait menacé d'une grave dérive s'il dépassait les bornes de sa légitimité.

La France et les leçons du Watergate

par Thomas Ferenczi

LE 17 JUIN 1972, d'étranges cambrioleurs s'introduisaient au siège de campagne du Parti démocrate, à Washington. Ces monte-en-l'air maldroit, qui n'allaient pas tarder à se faire prendre, n'étaient pas des voleurs ordinaires. On apprendrait bientôt qu'ils avaient été envoyés par la Maison-Blanche pour dérober des documents susceptibles d'intéresser le Parti républicain. Ainsi commençait l'affaire du Watergate, qui aboutirait, deux ans plus tard, à la démission du président Nixon. Deux jeunes reporters du *Washington Post*, Carl Bernstein et Bob Woodward, dont l'enquête devait contribuer d'une manière décisive à la découverte de la vérité, allaient devenir dans le monde entier les héros d'une génération de journalistes résolus à pratiquer le journalisme d'investigation.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de cet événement, plusieurs journaux américains se sont interrogés sur l'évolution de cette forme de journalisme. Ainsi, dans le *New York Times*, Maureen Dowd s'est demandé comment les médias couvriraient l'affaire si elle se produisait au

jour d'hui : elle suggère que la plupart d'entre eux ne s'y intéresseraient guère, parce que la politique est passée au second plan de leurs préoccupations (*International Herald Tribune* du 19 juin). Dans le *Washington Post*, Richard Benveniste, qui dirigea jadis l'équipe chargée de l'enquête auprès du procureur spécial, conteste le rapprochement opéré par certains, notamment au Congrès, entre le scandale du Watergate, qui fut fatal au président Nixon, et celui du Whitewater, dans lequel se débat le président Clinton. Les deux affaires, estime-t-il, sont sans commune mesure, la première concernant le fonctionnement même de la présidence, en violation de la loi, alors que la seconde porte sur des faits antérieurs à l'élection du président. L'auteur de l'article s'inquiète de ce qui lui apparaît comme « un déclin du jugement critique » lorsqu'il s'agit d'apprécier l'importance d'un événement (*International Herald Tribune* du 16 juin).

En France, le scandale du Watergate a incontestablement encouragé les journalistes à se montrer moins respectueux de la fonction présidentielle : Valéry Giscard d'Estaing, dans l'affaire des diamants, puis François Mitterrand, dans celles des Irlandais de Vincennes et de Greenpeace, ont été les victimes de ce nouvel

état d'esprit. Depuis une quinzaine d'années, les journaux français, à commencer par *Le Monde*, ont multiplié les révélations sur les dessous du pouvoir. Il n'est pas douteux que le travail des enquêteurs du *Washington Post* leur ait servi d'exemple.

Quelles leçons retenir, vingt-cinq ans après, de l'affaire du Watergate et du rôle joué par la presse dans la chute du président Nixon ? La première est que les journalistes se sont donné le droit de procéder à des enquêtes parallèles à celles de la justice et qu'ils en usent désormais largement au nom de la liberté de l'information. Encore doivent-ils être conscients des limites de leurs investigations et résister à la tentation de se substituer aux juges.

Seconde leçon : les médias ne peuvent rien, ou pas grand-chose, sans le relais de la justice. Si les enquêtes menées par les journalistes du *Washington Post* et d'autres organes de presse ont eu pour conséquence la démission du président Nixon, c'est parce qu'elles ont été complétées par l'action du pouvoir judiciaire, puis par celle du Congrès. Il en va de même aujourd'hui en France, où les magistrats, sinon les parlementaires, demeurent d'indispensables partenaires dans la recherche de la vérité.

LIBERTÉS

Il est toujours plaisant de lire *Le Monde* à la suite d'une non-diffusion liée à une grève. « Nos lecteurs ont été privés de leur quotidien. » Certes, mais il n'y a rien de dramatique. « En s'engageant dans cette impasse, certaines catégories ouvrières, loin de renforcer le syndicalisme, prennent le risque de la discréditer. » Tout à fait d'accord, j'applaudis des deux mains, mais j'aimerais voir *Le Monde* prendre la même position quand les étudiants bloquent les voies des TGV, quand les routiers interdisent toute circulation, en un mot, chaque fois que certaines catégories sociales abusent de leur pouvoir. La liberté de la presse est très importante certes, mais celle de circuler l'est tout autant. Soyons clair, *Le Monde* a perdu de l'argent de par ce que je reconnais être un mauvais coup, mais cela reste vrai de tous les mauvais coups.

Michel Lamour,
Poitiers (Vienne)

INCONSCIENCE OU PROVOCATION ?

Enseignant en collège, nous nous interrogeons sur les raisons qui ont pu conduire l'équipe responsable (?) des sujets à proposer cette année au brevet des collèges, dans l'académie de Rouen, un sujet prenant appui sur de larges extraits du texte de Baudelaire *Le Mauvais Vitrier*, et formulé de la façon suivante :

« Le pauvre vitrier a été victime d'un comportement agressif inattendu. Dans un devoir organisé et appuyé sur des exemples précis tirés de votre expérience et de votre connaissance de l'actualité, vous réfléchirez sur ce qui pourrait expliquer aujourd'hui de tels comportements. »

Est-il vraiment opportun, à un

moment où l'on constate que de plus en plus de jeunes manquent de repères, ne savent pas toujours bien distinguer ce qui est bien de ce qui ne l'est pas, et parfois passent à l'acte, que l'éducation nationale elle-même - dont nous faisons partie - propose un texte développant une esthétisation de la violence gratuite, une idéalisation d'une pulsion sadique clairement exprimée ?

Nous ne pensons pas qu'il y ait des textes interdits, ni des sujets tabous, mais, pour le moins, un tel texte a besoin d'être introduit, restitué, et discuté afin d'éviter des contresens, surtout quand on s'adresse à des élèves de 3^e peu familiers, dans leur immense majorité, du dandysme de Baudelaire et susceptibles de prendre ce qui est écrit au 1^{er} degré.

Les professeurs de français du collège R. Dufy, Le Havre

UN SIMULACRE DE MARIAGE

Non il n'y a pas de quoi être fiers (fières...). L'erreur partagée et revendiquée ne devient pas vérité en s'autoproclama culture. Elle n'est pas porteuse de vie et grève lourdement l'avenir en refusant le plus élémentaire bon sens.

Car c'est un drame qui se joue, et la provocation, la musique, les confettis n'enlèvent rien à sa gravité : on défie le corps en même temps qu'on le hait.

On le défie parce qu'on refuse toute emprise de la volonté et de l'exigence de l'amour sur des tendances ou des envies. On croit être libre en s'identifiant à elles : je suis ce que je ressens, je suis ce qui m'excite. On prône un mode de vie qui entend acquérir droit de cité en s'exhibant et en faisant un maxi-

mum d'adeptes. Le piège n'en sera que plus efficace. On le hait, ce corps, parce qu'il a été donné et non choisi : on refuse de l'avoir reçu tel qu'il est, d'écouter sa sagesse et sa bonté profondes, de l'accepter comme porteur de notre être unique, de l'aimer dans la beauté de sa vocation à l'amour dans le don.

Alors on le contraint et on l'enferme dans une recherche éperdue de soi-même, à travers un autre qui n'est pas vécu pour lui-même et pour sa différence, mais par sa similitude et le plaisir qu'on en retire : mortifère narcissisme... Pour tordre le cou au bon sens qui est tout de même solidement enraciné, on se lance dans une fuite en avant stérile : après avoir prouvé qu'on pouvait se passer du mariage, ou bien le faire et le défaire selon l'humeur (c'est-à-dire le vider de son sens), on en veut un simulacre, le contrat d'union civile et sociale, pour bénéficier de droits (et de devoirs ?) prétendument réservés à certains. Non il n'y a pas de quoi être fières (fières...). Je serais profondément triste de laisser à mes enfants le monde tel que l'envisagent les manifestants de l'Europride.

Armelle Anglade
Taxat-Senat (Allier)

SOLIDARITÉ

Dans la formule « sous condition de ressources », de quelles ressources s'agit-il ?

Il est parfaitement possible, et légal, de déclarer à la Caisse d'allocations familiales des revenus mensuels de 20 000 F tout en bénéficiant de ressources s'élevant à 30 000 F ou 40 000 F. Les seuls revenus connus sont ceux déclarés à l'administration fiscale. Les mieux connus sont d'ailleurs les salaires,

tant la détermination des bases d'imposition des autres revenus est soumise à de multiples réfections ou à des insuffisances d'évaluation.

Mais surtout, la masse des exonérations (produits de sicav, de PEA, des assurances-vie, etc. et même les intérêts des livrets de la mythique épargne populaire - il en existe sept ou huit) comme les possibilités du prélèvement libératoire font que les revenus imposés sont globalement inférieurs à la moitié des ressources des ménages. Le CERC l'avait démontré en son temps. Le système a prospéré depuis.

Plus les revenus sont importants, plus la distorsion est grande. Aux dépens, principalement, des salariés, cadres supérieurs et moyens, ouvriers et employés.

André Clément,
Morbihan

LA MORALE À L'ÉCOLE

Après M. Bayrou, M. Allègre, nouveau ministre de l'éducation nationale, demande à son tour que la morale soit « partout » à l'école.

Mais tant que l'immoralité tout comme la violence s'afficheront partout et toujours, dans la société, sur les panneaux publicitaires au-dessus de nos têtes, sur les écrans devant nos yeux, tant que tous les hommes politiques en charge de hautes fonctions ne seront pas tous sanctionnés pour leur immoralité, à quoi servira que les instituteurs enseignent : « Faites ce que je dis, ne faites pas ce qu'ils font, ne faites pas ce qu'ils vous montrent. »

Ces pauvres instituteurs auront beau s'égosiller, cette immoralité omniprésente et aveuglante couvrira leurs voix.

Yvonne Larroque,
Romorantin (Loir-et-Cher)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La victoire de Kramer à Wimbledon

L'AMÉRICAIN Jack Kramer, nouvelle étoile du tennis mondial, a gagné hier la finale des championnats sur herbe à Wimbledon en écrasant son compatriote Tom Brown en trois sets (6-1, 6-3, 6-2). La partie, qui dura exactement quarante-cinq minutes (un record en ces lieux), peut se résumer ainsi : Brown cogna autant qu'il put, et Kramer eut réplique à tout, sans quitter pour ainsi dire la ligne de fond.

Quant on sait quelle longue concentration nécessite le gain d'un tournoi, force est de rendre hommage à la classe dominatrice de Kramer.

Songez que, mise à part sa défaite accidentelle, l'an passé, par Drobny, personne sous toutes les latitudes ne l'a battu, qu'il ne concéda qu'un set dans ce championnat comme il n'avait abandonné qu'une manche à Forest

Hill. Nous sommes vraiment convaincus qu'à l'heure actuelle Kramer balaierait même les champions professionnels Riggs et Budge.

Dans le passé, à qui le comparer ? Depuis vingt-cinq ans, nous avons vu jouer tous les maîtres du tennis. Un seul nous a laissé une impression de sécurité aussi totale que la sienne dans tous les compartiments du jeu : Lacoste. De celui-ci, Kramer, avec des dons tout différents, a l'application technique.

Nul doute qu'il ne travaille des heures et des heures, lui aussi, tel ou tel coup, qu'il ne s'astreigne à une existence d'anachorète. Peut-être est-ce la raison pour laquelle on le voit sur le court toujours aussi désespérément sérieux.

Olivier Merlin
(6-7 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La photographie documentaire surexposée

Suite de la première page

Enfin, les Rencontres photographiques d'Arles, qui ont commencé le 5 juillet, ont pour sujet le politique.

Ce glissement de l'image imprimée à l'image accrochée au mur ne va pas de soi. Quel est le statut, quelle est la légitimité de cette dernière ? Le risque de brouillage est périlleux. Confirmation d'une ambiguïté connue : où est la frontière entre œuvre et document ?

UN TABLEAU D'HISTOIRE

Dans « Face à l'histoire », des photojournalistes étaient mis en avant. A l'opposé, Kassel expose des artistes, qui se revendiquent comme tels, sont de plain-pied dans le marché de l'art, récusent les médias, jugés mensongers, et utilisent l'image photographique comme un tableau d'histoire pour parler du monde contemporain.

Entre les deux, Arles. S'y côtoient cette année des artistes, des photojournalistes, mais aussi de simples témoins de l'histoire qui n'avaient pas songé que leurs images puissent, un jour, entrer au musée. Un exemple en est donné par l'exposition de portraits de victimes des Khmers rouges (*Le Monde* du 5 juillet).

Leur auteur, Nhem Ein, était un adolescent enrôlé par la « clique » de Pol Pot. Il a réalisé dix mille portraits d'anonymes avant leur exécution. Pour les autorités, ces documents étaient autant de preuves d'un sinistre travail bien fait. Ils sont devenus des archives, puis une mémoire, présentée comme telle à Phnom-Penh. Ils ont acquis un statut « artistique » en entrant dans les collections de musées prestigieux - Musées d'art moderne de New York, San Francisco, Los Angeles. Ils sont à Arles à l'insu de leur auteur.

C'est une spécificité de la photographie : il peut exister une fracture nette entre la motivation de l'auteur et le destin de ses images. « Nous le faisons pour la mémoire collective », répondent ceux qui sont à l'origine de ces accrochages. Ce fut

le cas pour les photos de camps de concentration. Tout comme pour les archives photographiques de victimes du stalinisme, exposées au festival de photojournalisme de Perpignan, en 1992. Un risque existe : que ces documents ainsi montrés appellent un jugement esthétique teinté de voyeurisme et de morbidité.

CONFUSION DES GENRES

Tel est aussi le problème des photojournalistes qui ont trouvé à Perpignan un lieu d'accueil pour leurs images en mal de publication. On y voit sur cimaises, encadrés comme du Cartier-Bresson, des enfants estropiés, des femmes massacrées, des hommes égorgés.

Et le public, ici, de s'émouvoir, là, de s'extasier sur la lumière, le beau cadrage, l'harmonie des formes, quand il n'est souvent question que de stéréotypes autour de la douleur qui finissent par laisser indifférents.

Pour les artistes qui ont fait des tourments du monde leur source d'inspiration, l'écueil n'est pas moindre. Est-il acceptable de prendre des photos de la centrale de Tchernobyl ou de victimes de l'ex-Yougoslavie

pour ensuite les vendre à des galeries ou des musées ? Cette confusion des genres entre archives, reportage et art est renforcée par le retour en force de la photographie de style documentaire dans la création d'aujourd'hui. On sait depuis Walker Evans et Andy Warhol que le document - du portrait d'identité à l'instantané, de l'icône détournée à la chronique intime - est riche, au-delà de sa neutralité apparente, d'un extraordinaire potentiel de fictions et d'imaginaire.

Des centaines d'artistes et photographes se sont engouffrés dans cette voie, souvent pour le pire quand dominant voyeurisme, narcissisme, vulgarité, banalité, « effets d'artistes », nostalgie.

Certains parviennent, il est vrai, comme on peut le voir à Kassel, à transcender le document en lui donnant une dimension éthique et politique. Tel est le cas de Robert Adams, dont les portraits d'habitants de Denver (Colorado), meurtris dans leur chair et leur esprit par un nuage nucléaire que l'on ne voit pas, est un modèle d'« anti-reportage ».

Michel Guerrin

DISPARITIONS

Jean-Louis Funck-Brentano

Un homme dans la cité

LE PROFESSEUR Jean-Louis Funck-Brentano est mort jeudi 3 juillet, à l'âge de soixante-douze ans.

Grand pionnier de la médecine moderne et acteur lucide, et souvent visionnaire, de notre temps, Jean-Louis Funck-Brentano appartient à cette jeune génération de l'après-guerre qui, sous l'égide de quelques grands maîtres, a associé les carrières de médecin et de chercheur. Dès le début des années 50, il rejoint l'équipe animée par le professeur Hamburger et participe à cette grande aventure que fut la lutte contre l'insuffisance rénale. Son génie, et la passion profonde qu'il n'a cessé d'avoir pour la technologie, l'ont conduit à devenir l'un des pionniers du rein artificiel. Cette belle page d'histoire de la médecine française ne peut se résumer en quelques lignes. Je n'évoquerai que certains aspects qui, à mon sens, illustrent la profonde originalité de la contribution de Jean-Louis Funck-Brentano.

Il a débuté ses travaux de recherche sur la physiologie rénale et les mécanismes intimes de ses dérèglements. Son activité de recherche était animée par l'urgence, vécue au quotidien par tous les médecins, d'engager une lutte contre la montre face à la mort et à la souffrance de ses patients. Il introduisit à l'unité 90 de l'Inserm, dont il fut le premier directeur, les radio-isotopes qui lui permirent de réaliser les mesures fines de la fonction rénale.

Toujours à la recherche d'innovations en vue d'améliorer la filtration du sang de ses malades (dialyse), assurée par le rein artificiel, il contribua à élaborer une nouvelle membrane, de haute perméabilité, en engageant un véritable partenariat avec la société Rhône-Poulenc. Ce fut un progrès fantastique pour tous les patients : leur temps de dialyse fut diminué de moitié. Ce temps gagné pour la vie quotidienne des malades représenta l'une des grandes joies de Jean-Louis Funck-Brentano. Ce fut également un véritable succès industriel qui donna lieu à la création d'une alliance entre Rhône-Poulenc et les laboratoires Sandoz pour la production industrielle et la distribution d'une nouvelle génération de reins artificiels. Responsable depuis un an de ce grand établissement de recherche qu'est l'Inserm et auquel Jean-Louis Funck-Brentano appartenait, je témoigne de l'importance que revêt la démarche qu'il a su mener de coopérer avec le monde industriel pour le bénéfice direct des malades.

Héritier d'une grande lignée familiale de médecins et de chirurgiens, Jean-Louis Funck-Brentano aurait pu se satisfaire et continuer une carrière brillante de médecin hospitalier – il était chef de service de thérapeutique néphrologique à l'hôpital Necker-Enfants malades – et de chercheur. Mais là n'était pas sa nature profonde, ni son intérêt pour les choses de la cité. Son tempérament d'homme d'action qui le fit s'engager dès l'âge de dix-neuf ans dans la seconde guerre mondiale le poussa vers des horizons plus larges. Conseiller de Simone Veil, alors ministre de la santé, il devint, quand il le jugea nécessaire, un véritable militant de l'hôpital public dont il défendit les valeurs profondes. Sa curiosité pour la technologie et cette qualité subtile d'être à la fois un homme d'observation et de lien entre des disciplines très variées le conduisirent à s'intéresser à l'informatique.

DISCIPLINES D'AVENIR

Bien qu'étant pas un expert technique en ce domaine, et revendiquant cette qualité, il se forgera la conviction, dès les années 70, que l'informatique était l'avenir de la médecine. Les systèmes experts, le télé-enseignement, le traitement de l'information et sa diffusion devinrent son combat personnel. Il partagea cette vision avec Jean-Jacques Servan-Schreiber et participa à la création du Centre mondial de l'informatique, dont il devint président en 1985. Les idées novatrices, chacun le sait, ont besoin d'arriver à des moments propices. Le visionnaire qu'était Jean-Louis Funck-Brentano n'a pas toujours été entendu par ses contemporains. La lenteur de pénétration des technologies de l'information l'exaspérait parfois. La vitesse de circulation des informa-

tions, aujourd'hui, ne fait que souligner combien tous les métiers, et celui de la médecine notamment, ont intérêt à se saisir de ces nouvelles possibilités pour maîtriser leur avenir. L'un des lieux qui a offert à Jean-Louis Funck-Brentano la possibilité d'agir comme il l'a toujours souhaité, c'est-à-dire aux carrefours des disciplines qu'il pressentait d'avenir, fut sans aucun doute le Comité des applications de l'académie des sciences (Cadas). Il avait souhaité me rencontrer pour préparer le programme d'une réunion mondiale que le Cadas organiserait en 1999 sur l'application des technologies dans le domaine de la santé. Connaissant son état de santé, je suis resté impressionné par son engagement sans faille.

Il émanait de lui cette même éléance que nous avons toujours admirée. Le courage est certainement la plus belle des qualités qu'il manifesta tout au long de sa vie, et que j'ai retrouvée lors de notre dernière entrevue. Mais tous ses collaborateurs et amis ne me pardonneraient pas d'oublier d'évoquer, dans cet hommage de quelques lignes, ses qualités de cœur, de profonde tolérance et de sensibilité aux autres. Jean-Louis Funck-Brentano était aimé.

Professeur Claude Griscelli Directeur général de l'Inserm

[La communauté que forme *Le Monde* et qui existe autour de lui est en deuil. Car s'il est une expression qui a un sens, c'est bien aux yeux de Jean-Louis Funck-Brentano celle d'«*ami du Monde* ». C'est de son amitié qu'il nous a constamment accompagné comme membre fondateur de la Société des lecteurs et administrateur de celle-ci sans discontinuer. Amitié voulait dire pour lui loyauté et vigilance affectueuse. Il a ajouté à ce soutien constant et sans faille donné au *Monde* une leçon dans la maladie foudroyante qui vient de l'emporter: un courage, une dignité et une tranquillité qui forcent l'admiration. Que sa famille et tous ceux qui l'entouraient de leur affection trouvent ici l'expression de notre profonde tristesse, à laquelle s'associent le président du conseil de surveillance, Alain Minc, et le conseil de la Société des lecteurs. - J.-M. C.]

NOMINATIONS

PARLEMENT

A l'issue du délai d'un mois prévu par la loi, dix-neuf suppléants de ministres font leur entrée à l'Assemblée nationale. Patrick Lemasle, suppléant de Lionel Jospin, nommé premier ministre le 2 juin, est devenu officiellement député le 3 juillet. Les suppléants de dix-huit membres du gouvernement formé le 4 juin entrent en fonction à partir du 5 juillet. Voici la liste des nouveaux députés :

Patrick Lemasle (PS, Haute-Garonne), suppléant de Lionel Jospin, premier ministre.

[Né le 18 mai 1952 à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), agriculteur, Patrick Lemasle fut secrétaire général de la Confédération paysanne de 1986 à 1989, avant de représenter cette organisation au Conseil économique et social jusqu'en 1994. Après avoir été conseiller municipal, puis maire de Goussins de 1977 à 1989, il est maire de Montesquiou-Volvestre depuis 1990, et conseiller général de Montesquiou depuis 1991. Il est membre du Parti socialiste depuis 1983.]

Bernard Davoine (PS, Nord), suppléant de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

[Né le 15 janvier 1941 à Quiévy (Nord), diplômé de l'École normale, professeur d'éducation physique, Bernard Davoine fut adjoint au maire de Wavrin de 1977 à 1982, commune dont il est maire depuis. Conseiller général d'Haubourdin depuis 1982, il avait été élu député le 28 mars 1993.]

Cécile Helle (PS, Vaucluse), suppléante d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice.

[Née le 8 mai 1969 à Asnières (Hauts-de-Seine), docteur en géographie, maître de conférences en histoire et géographie à l'université de Nice, Cécile Helle est membre du PS depuis 1987.]

Gilberte Marin-Moskovitz (MDC, Territoire de Belfort), suppléante de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

[Née le 22 juin 1937 à Belfort (Territoire-de-Belfort), secrétaire, Gilberte Marin-Moskovitz fut conseillère municipale (1977) puis adjointe au maire (depuis 1989) de Belfort. Conseiller général de Belfort-Sud depuis 1982, elle a siégé à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Chevènement, nommé au gouvernement, de 1988 à 1991.]

Raymonde Le Texier (PS, Val-d'Oise), suppléante de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

[Née le 29 octobre 1939 à Thoras (Haute-Loire), licenciée en sciences de l'éducation, ancienne assistante sociale, Raymonde Le Texier est conseillère générale (depuis 1994) et maire de Villiers-le-Bel depuis 1988, après en avoir été

conseillère municipale de 1977 à 1983, puis adjointe au maire de 1983 à 1988. Elle fut également conseillère régionale de 1986 à 1994.]

Bernard Birsinger (PCF, Seine-Saint-Denis), suppléant de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement.

[Né le 1^{er} septembre 1953 à Paris, électromécanicien, Bernard Birsinger est maire de Bobigny depuis 1995. Membre du comité central du PCF, auquel il a adhéré en 1973, depuis 1991, il est également premier secrétaire de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis depuis 1991.]

Armand Jung (PS, Bas-Rhin), suppléant de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement.

[Né le 13 décembre 1950 à Théding (Moselle), licencié en droit et diplômé de l'institut d'études politiques de Strasbourg, Armand Jung est fonctionnaire territorial au service économique de la ville de Strasbourg. Entré au PSU en 1973, puis au Parti socialiste en 1978, conseiller régional d'Alsace depuis 1986, il est vice-président du conseil régional depuis 1996. Il est également conseiller général du canton de Strasbourg-Ouest depuis 1988.]

Gilbert Le Bris (PS, Finistère), suppléant de Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche.

[Né le 3 mars 1949 à Concarneau (Finistère), diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, il fut commissaire de marine de 1974 à 1976, puis assistant parlementaire de Louis Le Pensec de 1976 à 1981. Adjoint au maire de Concarneau de 1977 à 1983, il est, depuis lors, maire de cette ville. Conseiller général de Concarneau de 1979 à 1992, il a siégé à l'Assemblée nationale à deux reprises en remplacement de M. Le Pensec, de 1981 à 1983, puis de 1988 à 1993. Il est délégué national du PS à la mer et la pêche.]

André Vauche (PS, Jura), suppléant de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

[Né le 24 avril 1938 à Arinthod (Jura), diplômé de l'école normale d'instituteur, professeur de collège, André Vauche a adhéré au Parti socialiste en 1969. Conseiller général du canton de Chemin de 1979 à 1985 et, depuis 1992, maire de Vauxau depuis 1977, il préside la fédération des élus socialistes et républicains du Jura.]

Daniel Markovitch (PS, Paris), suppléant de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement.

[Né le 31 janvier 1945 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), médecin généraliste, Daniel Markovitch est conseiller de Paris depuis 1990, et premier adjoint de Roger Madec, maire du 19^e arrondissement de Paris, depuis 1995. Il est membre du Parti socialiste depuis 1974.]

Roger Franzoni (PRS, Haute-Corse), suppléant d'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

[Né le 1^{er} février 1920 à Bastia (Haute-Corse), licencié en droit, avocat, Roger Franzoni est conseiller général de Capobianco depuis 1976. Il avait déjà remplacé à l'Assemblée nationale Emile Zuccarelli, nommé au gouvernement, en 1992 et 1993.]

Daniel Feurtet (PCF, Seine Saint-Denis), suppléant de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

[Né le 16 septembre 1944 à Dijon (Côte-d'Or), ancien tôleier-chaudronnier, Daniel Feurtet est maire du Blanc-Mesnil depuis 1989, après en avoir été conseiller municipal à partir de 1983, conseiller général du Blanc-Mesnil depuis 1994 et vice-président du conseil général.]

Joseph Tyrode (PS, Doubs), suppléant de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes.

[Né le 24 décembre 1943 à Mouthier-Haute-Pierre (Doubs), technicien, Joseph Tyrode est maire de Beaulieu-Mandeure depuis 1987, après en avoir été conseiller municipal depuis 1977, et conseiller général de Valentigney.]

Jean-Pierre Marche (PS, Deux-Sèvres), suppléant de Ségolène Royal, ministre délégué à l'enseignement scolaire.

[Né le 17 octobre 1936 à Niort (Deux-Sèvres), ancien chef d'entreprise, Jean-Pierre Marche est maire (depuis 1977) et conseiller général (depuis 1979) de Lezay. Il avait déjà remplacé M^{me} Royal à l'Assemblée nationale en 1992 et 1993.]

Jacky Darne (PS, Rhône), suppléant de Jean-Jack Quénerne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

[Né le 18 décembre 1944 à Rofières (Haute-Loire), ancien expert comptable, Jacky Darne est maire de Rillieux-la-Pape depuis 1995 et conseiller régional depuis. Il est également vice-président de la communauté urbaine de Lyon, chargé de la fiscalité, depuis 1995.]

Jean Gaubert (PS, Côtes-d'Armor), suppléant de Charles Josse-lin, secrétaire d'Etat à la coopération.

[Né le 3 mars 1947 à Plouvara (Côtes-d'Armor), agriculteur, Jean Gaubert est maire de Pluduno depuis 1977, conseiller général de Plancoët depuis 1988. Il avait déjà remplacé M. Josselin à l'Assemblée nationale en 1992 et 1993.]

Jean Pontier (PRS, Ardèche), suppléant de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

[Né le 13 novembre 1932 à Nîmes (Gard), ancien ouvrier, retraité des services de la protection judiciaire de la jeunesse, titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation, Jean Pon-

tier fut militant de la Jeunesse ouvrière chrétienne puis de l'Action catholique ouvrière. Il est conseiller général de Tournon depuis 1994 et maire de Saint-Jean-de-Muzols depuis 1989.]

Yvon Abiven (div. g., Finistère), suppléant de Marilyse Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat.

[Né le 14 avril 1948 à Plounéour-Trez (Finistère), licencié en droit, titulaire d'une maîtrise de celtique, professeur certifié d'économie, Yvon Abiven fut membre de l'Union démocratique bretonne de 1969 à 1985 et trésorier des écoles Diwan de 1978 à 1980. Il est maire (depuis 1989) et conseiller général (depuis 1992) de Saint-Thégonnec.]

Claude Jacquot (PS, Vosges), suppléant de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

[Né le 30 janvier 1948 à Rambervilliers (Vosges), enseignant, Claude Jacquot est maire de Fraize depuis 1989 et président du syndicat interhospitalier de la région de Saint-Dié.]

Deux remplaçants de ministres font leur entrée au Sénat, le 5 juillet. Un troisième, Pierre Lefebvre, est devenu sénateur le 20 juin, date de la démission de Michelle Demessine, ancien sénateur communiste du Nord, entrée au gouvernement.

Bernard Angels (PS, Val-d'Oise), remplaçant d'Alain Richard, ministre de la défense.

[Né le 18 septembre 1944 à Alger, licencié de lettres, enseignant, Bernard Angels fut attaché parlementaire puis chef adjoint de cabinet de Roger Quillot au ministère de l'urbanisme et du logement (1981-1983), puis chargé de mission au cabinet de Pierre Mauroy à Matignon (1983-1984) et conseiller technique au cabinet de Paul Quilès au ministère de l'urbanisme, puis à celui de la défense (1984-1986). Maire d'Ecouen depuis 1977, il avait accédé à l'Assemblée nationale en 1991 en remplacement de Dominique Strauss-Kahn, entré au gouvernement.]

Roger Hesling (PS, Moselle), en remplacement de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

[Né le 19 août 1931 à Rech (Moselle), ancien agriculteur, Roger Hesling fut suppléant de Charles Metzinger aux élections législatives de 1981, avant d'être son attaché parlementaire à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. Il a également été maire de Many de 1983 à 1995.]

Pierre Lefebvre (PCF, Nord), remplaçant de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat chargée du tourisme.

[Né le 11 septembre 1938 à Denain (Nord), retraité de la SNCF, Pierre Lefebvre est conseiller municipal de Dechy depuis 1995, après l'avoir été de Douai de 1985 à 1995. Il est également conseiller général de Douai-Sud depuis 1985.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Alain,

A défaut d'étoile, nous t'en offrons plein de poussières de tendresse pour tes quarante ans.

Sylviane, François, Hélène et les autres.

Marie-Thérèse,

nous te disons très tendrement à l'oreille « Bon anniversaire » et tant pis si *Le Monde* entier l'entend.

Fabrice et Aurélie.

Décès

– Monique Funck-Brentano, son épouse, Thierry Funck-Brentano et Marie-France Pisier, Jean-Paul et Anne Funck-Brentano, Christian et Isabelle Funck-Brentano, ses enfants, Thomas, Charlotte, Mathieu, Iris, Leila, Claire et Théo, ses petits-enfants, M. et M^{me} Roland Funck-Brentano, son frère et sa belle-sœur, Pierrette Funck-Brentano, sa sœur, Les Duhamel, ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès, le 3 juillet 1997, de

Jean-Louis FUNCK-BRENTANO, professeur honoraire de la faculté de médecine Necker-Enfants malades, membre du conseil pour les applications de l'Académie des sciences, délégué à la communication, commandeur de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse, célébrée par le Père Jacques Schneider, aura lieu le mardi 8 juillet, à 11 heures, en l'église de Férycy (Seine-et-Marne).

73, quai de la Tournelle, 75005 Paris.
(Lire ci-dessus.)

CARNET DU MONDE

Télécopieur : **01-42-17-21-26**

– Le docteur J.-M. Cheyner, Et M^{me}, née Claude Auget, ses enfants, Et toute la famille, font part du décès de

M. André Louis AUGEY, ancien ingénieur principal à la CGE, chevalier de l'ordre national du Mérite, survenu à Paris, le jeudi 3 juillet 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 juillet, à 9 heures, en l'église de Saint-Esprit, Paris-12^e.

Ni fleurs ni couronnes.

8, square Alboni, 75016 Paris.

– Paris. Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).

M. Dominique Bégarra, M. et M^{me} Raphaël Bégarra, Charles et Suzanne, Schoukroun-Bégarra, M. Michel Prévot, ont la douleur de faire part du décès de leur père, frère, beau-frère et ami,

M. Joseph-Antoine BÉGARRA, vice-président de l'assemblée de l'Union française, croix de guerre 1939-1945, officier dans l'ordre national du Mérite, médaille de l'acte de dévouement et de courage, survenu le 3 juillet 1997, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Le corps repose dans un salon du funérarium des Batignolles, 10, rue P.-Rebière, Paris-17^e.

Le service de crémation aura lieu le mardi 8 juillet, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e, où l'on se réunira.

11 bis, rue des Michelettes, 77390 Courtomer.

– Stéphanie Sweet, sa fille, Lucian Sweet, son petit-fils, ont la peine de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

George SWEET, artiste-peintre, survenu le dimanche 29 juin 1997, à Bristol (Angleterre).

Les obsèques auront lieu au Canford Crematorium, Bristol, le jeudi 10 juillet, à 12 heures.

– M^{me} Lucie Dumont et ses enfants, M^{me} et M. Grelot, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUMONT, ancien élève de Polytechnique, membre fondateur du CRC, professeur associé à l'université de Rennes, survenu le 3 juillet 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le 7 juillet, à 16 heures, en l'église de Chambon-la-Forêt (Loiret).

– Le capitaine de vaisseau (e.r.) Edmond Pistre, son époux, Jean et Noële Pistre, François et Claire Pistre, Xavier Gaume, ses enfants, Gabriel, Gérome, Cécile, Agnès, Etienne, Pierre, Marion et Amélie, ses petits-enfants, Elisabeth et Georges Marganne, sa sœur et son beau-frère, André et Catherine Vincent, son frère et sa belle-sœur, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Bernadette PISTRE, née VINCENT, chevalier de l'ordre national du Mérite, avocat honoraire, ancien bâtonnier du barreau des Hauts-de-Seine, ancien conseiller municipal de Meudon, survenu le 4 juillet 1997, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Bellevue.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

3, rue du Bassin, 92190 Meudon.

POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS

70 F la ligne hors taxes

– Jean Mazenod, son fils, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

l'éditeur Lucien MAZENOD, survenu à Paris, le lundi 30 juin 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 8 juillet, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Montmartre.

Jean Mazenod, 21, rue de Sèvres, 75006 Paris.

– Le docteur et M^{me} Jean-Claude Moscovici, M^{me} Liliane Moscovici et M. Daniel Coulon, ses enfants, David et Adrien, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Louise MOSCOVICI.

Ses obsèques civiles auront lieu le lundi 7 juillet 1997, à 14 h 30, au cimetière de Vernoi-le-Fourrier (Maine-et-Loire).

4 bis, rue de la Grande-Chaumière, 75006 Paris. 205 bis, boulevard Raspail, 75014 Paris. 18, Gap Road, SW 19 Jg Londres (Grande-Bretagne).

Remerciements

« L'alternative pour nous est la suivante : avoir une vie courte mais une véritable vie, une vie d'amour, etc., ou bien alors une existence indéfinie, sans amour, mais qui n'est pas du tout une vie, qui serait une mort perpétuelle. Je pense que, si on présentait l'alternative sous cette forme-là, peu d'hommes choisiraient la seconde... » (Vladimir Jankélévitch).

Bruno

nous a quittés il y a un mois. Il venait tout juste d'avoir vingt-neuf ans.

Les familles Hanoun, Mérand, Horrard, Et tous les amis de Bruno, remercient toutes celles et tous ceux qui leur ont apporté leur soutien.

Claude Hanoun, Lycée J.B.-Corot, BP 118, 91605 Savigny-sur-Orge.

Anniversaires de décès

– Carole, Loraine, Juliette, Et tous ceux qui l'aimaient auront une pensée, vingt ans après, pour

Helen BARJON, née SUPERFINE, ce 5 juillet 1997.

– Le 5 juillet 1996,

Pierre DELORD nous quittait. Nous ne l'oublions pas.

« Elle est retrouvée. *Qui ? – L'Eternité. C'est la mer allée. Avec le soleil.* » Arthur Rimbaud.

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Vanina SOUHAM, une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a dix ans, le 7 juillet 1987, disparaissait

Maurice VILLENEUVE. Nous pensons à lui.

Avis de recherche

– Recherchons

Annika ELLY McVEIGH, née le 11 août 1972, et

Marianna Christine McVEIGH, née le 11 décembre 1973.

Dernière adresse connue : Bjornsons Vey 49, Danemark 2500, Valby Danemark. Le père était Martin Leo McVeigh, décédé le 21 septembre 1993, et la mère est Elly Kruse McVeigh, dont la dernière adresse connue est le 5, rue Yvon-Villacreau, Paris-16^e, France.

Veuillez contacter le Public Trustee au 565 Hay Street, Perth, Western Australia. Réf. : Estate of Martin McVeigh, Dec. 2644005, DS2.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AÉRONAUTIQUE Le comité consultatif sur les fusions et concentrations de l'Union européenne a proposé, vendredi 4 juillet, le rejet du rapprochement projeté entre

Boeing et McDonnell Douglas. Les aménagements proposés par Boeing pour répondre à la « communication des griefs » du 21 mai sont insuffisants. ● LES ÉTATS MEMBRES, dont

les représentants composent le comité consultatif, ont, pour la première fois, unanimement encouragé les experts de la Commission à aller jusqu'au bout de la procédure en

cours. ● LE COLLÈGE des commissaires rendra son avis définitif le 23 juillet. D'ici là, la Commission est prête à recevoir de nouvelles concessions sur les contrats d'exclu-

sivité ainsi que sur les capacités industrielles, les brevets et les subventions des programmes civils par les budgets militaires. (Lire aussi notre éditorial page 10.)

L'Europe s'achemine vers un rejet de la fusion Boeing-McDonnell Douglas

Le comité consultatif sur les fusions et concentrations de l'Union européenne a proposé, vendredi 4 juillet, de rejeter le rapprochement projeté par les deux avionneurs américains. Le concurrent d'Airbus peut encore négocier avant la décision définitive de la Commission, le 23 juillet

HASARD du calendrier, les quinze pays membres de l'Union européenne ont choisi de donner l'assaut contre le constructeur aéronautique Boeing le 4 juillet, jour de l'indépendance américaine. Le comité consultatif sur les fusions et concentrations, qui réunit les responsables des autorités des quinze États membres chargés de faire respecter la concurrence, a demandé à l'unanimité le rejet de la fusion entre Boeing et McDonnell Douglas. Trois jours plus tôt, la commission fédérale américaine du commerce avait donné sa bénédiction à cette opération qui doit donner naissance au numéro un mondial de l'aéronautique avec un chiffre d'affaires de 280 milliards de francs.

Le collège des commissaires de l'Union rendra sa décision mercredi 23 juillet. Fort de l'avis des experts anti-trust de la commission et des représentants des quinze États membres, Karel Van Miert, commissaire chargé de la concurrence, ne devrait pas avoir de mal à rallier ses collègues à cette véritable croisade pour défendre Airbus, l'un des joyaux de l'industrie européenne. « La fusion des deux sociétés représente le point culminant d'une stratégie délibérée, bénéficiant du soutien explicite du gouvernement américain, visant à monopoliser le secteur de la construction aéronau-

tique civile, avec l'élimination du seul concurrent global, Airbus Industrie, et, à terme, de toute concurrence dans ce secteur d'activité », avait plaidé Jean Pierson, administrateur général d'Airbus, devant la Commission européenne, vendredi 13 juin.

Unanimes, les représentants des quinze ont estimé que le projet de fusion entre McDonnell Douglas et Boeing est inacceptable dans son état actuel, car il renforcerait la position déjà dominante du constructeur de Seattle. En termes de parc installé, les Américains, présents sur le marché depuis plus longtemps qu'Airbus, ont construit 84 % des avions en cours

d'exploitation. Le comité consultatif estime que les propositions présentées par Boeing en réponse à sa « communication des griefs » du 21 mai sont insuffisantes. Du côté de la DG IV (la direction générale de la concurrence), on se borne à constater que les offres de Boeing ne sont satisfaisantes.

Le premier grief de la commission porte sur les contrats d'exclusivité à long terme, récemment conclus par le constructeur avec trois compagnies aériennes américaines, American, Delta et Continental Airlines, qui totalisent environ 40 % du marché américain. La task force chargée d'exami-

ner l'opération avait demandé à Boeing de renoncer à ces contrats qui ferment de facto le marché à Airbus et constituent une « distorsion de concurrence ». « Rien de convenable nous a été proposé », dit-on dans les couloirs du Breydel, qui abrite l'état-major de la commission.

EFFETS ANTICONCURRENTIELS

Même la commission fédérale du commerce américaine a estimé, mardi 1^{er} juillet, dans ses attendus, que les contrats de fourniture exclusifs « sont potentiellement anticoncurrentiels », sans en tirer aucune conséquence juridique. « Nous avons l'intention de surveiller les effets anticoncurrentiels de ces contrats à long terme et de tout futur contrat de ce type », avait-elle simplement indiqué.

En second lieu, la Commission européenne veut obtenir des garanties sur la base technologique du nouveau groupe. Les Américains arguent de l'effondrement des parts de marché de McDonnell Douglas dans l'aéronautique civile (3 % en 1996) pour minimiser son apport. Les experts de la commission, eux, sont convaincus que le constructeur conserve tout son potentiel technologique et industriel. Ils souhaitent qu'une partie du patrimoine des deux partenaires soit exclue de la fusion. Il y a quelques se-

maines, on évoquait, à titre d'exemple, la possibilité de ne pas y intégrer l'unité d'assemblage de McDonnell Douglas à Long Beach, en Californie, le deuxième site aéronautique des États-Unis. Là aussi, les Américains n'ont encore qu'à peine entrouvert la porte. La commission s'inquiète également des moyens de pression exorbitants du nouveau groupe sur ses clients ou sous-traitants grâce à l'addition des brevets détenus par Boeing et McDonnell Douglas. Un point qui n'a pas reçu le moindre début de solution.

Enfin, les experts européens redoutent que Boeing ne finance ses prochains programmes d'avions commerciaux grâce aux budgets militaires, beaucoup plus importants que les siens, de McDonnell Douglas. En 1992, l'Europe avait obtenu le droit d'allouer à ses industriels des avances remboursables représentant 30 % des coûts de développement d'un programme aéronautique. En échange, les Américains conservaient la possibilité de verser des subventions directes pouvant aller jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires. La fusion projetée fait craindre que cette limite ne soit dépassée, compte tenu des contrats militaires, dont la commission ne peut avoir connaissance. Les autorités européennes et américaines, qui

se réunissent deux fois par an pour suivre l'application des accords de 1992, ne manqueront pas d'aborder cette question lors de leur prochaine réunion, prévue vendredi 11 juillet.

Boeing, qui, à l'évidence, est encore loin d'avoir abattu toutes ses cartes, est prêt à poursuivre le dialogue. « Nous sommes extrêmement déçus par l'attitude de la commission. Nous étions convenus qu'après la réunion du comité consultatif personne ne ferait de commentaires. Nous sommes persuadés que nous disposons d'un ensemble d'arguments qui rendent la fusion acceptable au niveau européen. Tant que la commission elle-même n'aura pas décidé, notre stratégie restera la négociation », a déclaré au Monde Jim Frank, vice-président chargé des affaires européennes de Boeing. Les tractations entre Boeing et la commission vont donc reprendre. Les deux parties savent qu'un échec déclencherait une guerre commerciale transatlantique. La commission sait aussi qu'il s'agit là d'une occasion unique d'affirmer une véritable politique industrielle européenne et une politique commerciale offensive à l'américaine.

Christophe Jakubyszyn et Philippe Lemaître (à Bruxelles)

Les pilotes d'Air France « apprennent à négocier » aux États-Unis

DIMANCHE 6 JUILLET, une délégation de pilotes du principal syndicat d'Air France s'envolera vers les États-Unis pour rencontrer son homologue américain de l'Air Line Pilots Association (ALPA). Leur mission est claire : obtenir des Américains le mode d'emploi du pilotage d'une direction d'entreprise. « Jusqu'à présent, nous n'avons fait que réagir aux propositions de la direction d'Air France. Nous voulons être capables aujourd'hui d'exercer un véritable rôle de contre-pouvoir », explique un responsable syndical.

Qui mieux que les pilotes américains, confrontés à la déréglementation et aux plans de productivité successifs, pouvait conseiller les pilotes d'Air France ? Ces derniers s'étaient déjà enthousiasmés, il y a quelques semaines, des conseils sur les nouvelles formes de l'action syndicale que leur avaient prodigué, aux assises de la profession à Paris, leurs confrères transatlantiques. Ils ont décidé d'aller chercher aux États-Unis la méthode et le logiciel informatique mis au point par l'ALPA, organisation forte de 50 000 adhérents et de 330 salariés permanents. Les pilotes des compagnies irlandaise Aer Lingus, hollandaise KLM ont déjà adopté les méthodes américaines.

« Nous voulons entrer dans la méthodologie patronale pour mieux négocier », expliquent-ils. Les pilotes d'Air France n'accepteront plus,

comme ils l'ont fait dans le cadre du précédent plan d'entreprise, d'augmenter leur productivité de 30 % sans contrepartie. « Désormais, rien ne se fera sans rien. Nous voulons être capables de mesurer l'impact économique de nos concessions pour l'entreprise et d'obtenir en contrepartie des engagements sur l'ensemble de notre carrière, nos emplois et nos retraites, mais aussi quantifier les efforts faits par les autres catégories de personnel », explique un pilote.

Les pilotes sont convaincus que leur expertise permettra à l'avenir d'éviter les erreurs de gestion de la direction, qu'ils rendent responsable de la pénurie de pilotes à laquelle fait face la compagnie tricolore depuis plusieurs jours et pendant tout l'été. « Les plannings sont encore faits à la main, les pilotes sont mal employés et, pour faire des économies, la direction a reporté d'un an les formations des nouveaux pilotes et la mise à niveau au sein du groupe Air France », explique l'un d'eux.

La direction reconnaît que le programme d'embauche de 450 jeunes pilotes sur trois ans vient tout juste de commencer et qu'une partie des pilotes d'Air France Europe suivent actuellement une formation complémentaire afin d'intégrer les lignes Air France. Résultat : Air France a été contrainte d'annuler près de 10 % de ses vols pendant quelques jours, mais affirmait,

vendredi 4 juillet, avoir retrouvé une situation normale. Au prix de plusieurs dizaines d'arrêts chaque jour.

Il en coûtera entre 2 et 3 millions de francs aux pilotes français pour s'offrir l'expertise des pilotes américains. Une somme que les pilotes espèrent trouver auprès de la direction d'Air France, au titre d'un des deux audits que Christian Blanc s'approprie à réaliser dans son entreprise. M. Blanc, qui veut que les pilotes soient prêts à exercer leurs responsabilités dans le cadre d'un nouveau « pacte global », qui sera signé en septembre, trouve la « démarche positive » sans s'engager sur son financement.

S'agit-il pour autant de cogestion ? Les pilotes refusent ce terme. Ils citent l'exemple d'United Airlines, où les pilotes détiennent la majorité du capital, mais où « le vrai patron reste bien le PDG de l'entreprise ». Cette nouvelle responsabilisation des pilotes pourrait aller jusqu'à une prise de participation au capital. « Mais seulement si l'Etat actionnaire laisse à l'entreprise une véritable liberté de gestion », avertit un représentant syndical. De là à penser qu'ils seraient prêts à financer le voyage d'études transatlantique du nouveau ministre communiste des transports...

Christophe Jakubyszyn

Havas cède à Publicis ses participations minoritaires dans les régies publicitaires

APRÈS plusieurs semaines de négociations, Havas a annoncé, vendredi 4 juillet, la cession à Publicis, deuxième groupe publicitaire en France, de ses participations dans les régies publicitaires Médiavision (cinéma), Métrobus (affichage dans le métro et sur les bus), France Vision (régie locale de cinéma) et Promometro (espaces commerciaux dans le métro). Selon les termes d'un accord adopté à l'unanimité par le conseil de surveillance, Publicis SA porte sa participation de 50 % à 100 % dans la holding Communication et Publicité (environ 950 millions de chiffre d'affaires) en achetant les 50 % détenus par le groupe dirigé par Pierre Dauzier. Parallèlement, le groupe publi-

citaire acquiert les 33,3 % détenus par Havas dans Médiavision (169 millions de francs de chiffre d'affaires) et les 15 % détenus par Havas en direct dans Métrobus (852 millions de francs de chiffre d'affaires). Au final, Publicis SA détient la totalité du capital de Métrobus, les deux tiers de Médiavision, 40 % de Promometro et les deux tiers de France Vision.

Pour Havas, cette opération s'inscrit dans un double mouvement engagé maintenant depuis plusieurs mois. D'une part, le groupe se renforce dans les filiales où il était majoritaire, notamment le groupe de presse CEP Communication et Havas Média Communication (HMC), spécialisée dans l'affichage, la régie

de journaux, la presse gratuite et la distribution publicitaire, dont il contrôle désormais 100 % (Le Monde du 18 janvier). D'autre part, il se retire des sociétés peu stratégiques dans lesquelles il détenait des participations minoritaires.

FUTURES ACQUISITIONS EN VUE

Pour Publicis, il s'agit de « transformer des positions minoritaires en positions de contrôle et opérationnelles », afin de « consolider le pôle média et régies pour arriver à un meilleur équilibre avec les activités publicitaires ». L'activité de régie d'espaces publicitaires devient donc stratégique pour Publicis, qui y voit sans doute le moyen d'accroître sa rentabilité : en 1996, elle représentait 12 % du chiffre d'affaires de Publicis SA mais déjà 20 % de ses profits. A ce jour, les participations de Publicis dans ce secteur sont nombreuses mais éclatées. Dans la presse, Publicis détient environ 49 % des régies des quotidiens Le Monde, Libération, L'Événement du jeudi et dans Régiscope, la majorité étant généralement aux mains des journaux. Publicis est également associé à 50-50 dans Régie n° 1, régie exclusive d'Europe 1, à 30 % dans la société d'affichage Giraudy et à 50-50 avec Decaux dans Publex, leader hollandais de l'affichage par panneaux et mobilier urbain.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais son financement laisse présager de futures acquisitions de la part de Publicis. En effet, ce groupe, qui dispose d'environ 700 millions de francs de trésorerie nette, a préféré « emprunter à des taux intéressants », selon le secrétaire général du groupe, plutôt que d'entamer son bas de laine. Celui-ci lui est indispensable pour financer l'internationalisation de son activité publicitaire (Le Monde du 18 juin). Ce choix ne devrait pas fragiliser l'assise financière du groupe : l'endettement de Publicis SA est pour l'instant inférieur de moitié à la trésorerie totale dégagee (1,4 milliard de francs).

L'opération « devrait être plutôt positive pour les titres des deux groupes mais n'aura pas d'impact significatif sur leurs résultats », selon un analyste. Du côté d'Havas, on estime déjà la plus-value à 80 millions de francs. Mais celle-ci ne sert que dans une petite mesure les objectifs que s'est fixés le groupe pour 1997 : sur 1,5 milliard de francs de résultat, un tiers est censé provenir de cessions... A la clôture de la Bourse, vendredi 4 juillet, le titre Publicis cotait 600 francs et celui d'Havas 436 francs.

Florence Amalou

La fermeture de Superphénix pourrait n'intervenir qu'en 2005

LE GOUVERNEMENT serait-il divisé sur les modalités de la fermeture de Superphénix ? Cette question, les représentants de la Fédération nationale de l'énergie CGT se la posaient, vendredi 4 juillet, après avoir rencontré successivement Bettina Laville, conseillère chargée de l'environnement auprès du premier ministre, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

Selon la CGT, leurs deux interlocuteurs sont bien d'accord sur le principe de la fermeture du surgénérateur, pour une question de coût et non de sûreté ou de technologie comme l'évoquaient les formations écologistes. Mais la position de M. Pierret diffère de celle de Matignon sur le calendrier, en privilégiant une option qui repousse au maximum l'échéance.

Selon le syndicat, les études actuelles du secrétariat d'Etat à l'industrie envisagent une fermeture au-delà de l'an 2000, pour des raisons techniques : il faudra, avant de fermer l'installation, la redémarrer pour achever de brûler l'actuel cœur à base d'uranium - ce qui prendra environ un an - puis de consumer celui qui devait le remplacer à terme et qui vient juste d'être assemblé. Dans ces conditions, l'abandon des installations est reporté vers 2005-2010. La CGT

souligne également la dimension financière de ce schéma. L'investissement consacré à la réalisation des barres de combustible du cœur s'est élevé à 1 milliard de francs. Leur utilisation, qui permettra de produire de l'énergie, rapportera 6 milliards.

Cette piste a donc été favorablement accueillie par l'organisation syndicale. « Cela change la donne, et laisse du temps pour qu'on engage un débat national sur la politique énergétique française », relève Frédéric Imbrecht, secrétaire de la FNE-CGT.

Au ministère de l'industrie, on confirme étudier ce schéma, tandis que le ministère de l'environnement s'abstient de tout commentaire. « Les arbitrages ne sont faits ni à l'industrie, ni à l'environnement, mais par le premier ministre, répond Bettina Laville. Nous étudions les différentes façons de fermer le site, et cette possibilité n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. » Le gouvernement, qui a confirmé la fermeture de Superphénix et sa reconversion, fera connaître ses propositions en septembre (Le Monde du 5 juillet). Vers la fin de l'année, l'ensemble du calendrier technique et social sera alors arrêté.

Dominique Gallois

Fusion dans l'assurance allemande

LES ASSUREURS allemands Victoria, Hamburg-Mannheimer et DKV prévoient de fusionner, sous l'égide du réassureur Munich Ré, pour créer le numéro deux de l'assurance en Allemagne, derrière Allianz, a annoncé Victoria, vendredi 4 juillet. La nouvelle entité, baptisée Ergo-Versicherungsgruppe, sera dotée d'un capital de base consolidé de 3,7 milliards de marks (12,5 milliards de francs). Le réassureur Munich Ré a souligné que, par le jeu des participations qu'il possède dans les trois sociétés, il détient la majorité du capital de la maison mère d'Ergo.

DÉPÊCHES

■ **THOMAINFOR** : les salariés de la société de maintenance informatique qui occupaient depuis mardi 1^{er} juillet le siège social de l'entreprise à Vélizy ont décidé, vendredi 4 juillet, de mettre un terme à ce mouvement. Un représentant du secrétariat à l'industrie a confirmé vendredi « l'accord de l'administrateur judiciaire pour qu'il ne soit procédé à aucun licenciement ».

■ **RENAULT** : l'activité de l'entreprise Emboutissage, tôlerie de Gennevilliers (ETG, ex-Chausson - 1 186 salariés), filiale à 100 % de Renault, est paralysée depuis jeudi midi par une grève, suite à l'ouverture de négociations sur l'application de la loi Robien dans l'établissement, a-t-on appris vendredi de source syndicale.

■ **USINOR** : le groupe sidérurgique français a déposé, vendredi 4 juillet, une offre pour le rachat de la Corporacion Siderurgica Integral (CSI). Usinor propose de racheter 35 % du capital pour 3,35 milliards de francs, plus une souscription d'obligation de 1 milliard. Le gouvernement espagnol doit bientôt désigner le partenaire industriel autour duquel s'organisera la privatisation de CSI.

RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

ENS FONTENAY/ST-CLOUD
Sciences Sociales, Lettres, Langues Vivantes

ENS CACHAN
Anglais / Mathématiques
Admissibilité : 7 juillet

3615 LEMONDE

La baisse du deutschemark s'accélère

La monnaie allemande est tombée jusqu'à 1,7585 mark pour un dollar et 2,9630 marks pour une livre sterling, ses cours les plus bas face à ces deux devises depuis respectivement trois ans et six ans

L'euphorie continue sur les places financières internationales. Les marchés d'actions et d'obligations ont poursuivi leur ascension cette semaine. La rapidité de ce mouvement conduit certains analystes à évoquer la for-

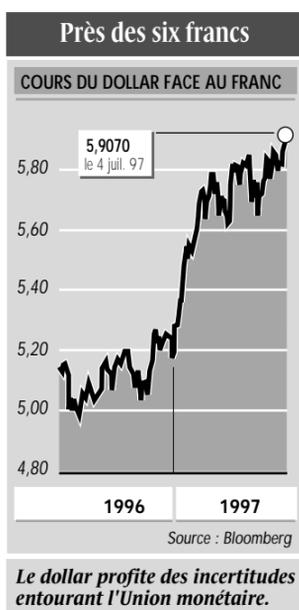
mation d'une bulle alimentée par la souplesse des politiques monétaires menées dans les grands pays industrialisés. Le deutschemark, de son côté, a cédé du terrain, notamment face au dollar et à la livre sterling. La devise

allemande est pénalisée par les anticipations de création d'un euro faible et par la situation difficile que connaît l'économie allemande. La monnaie britannique s'est pour sa part envolée (9,99 francs vendredi 4 juillet), dopée par

les anticipations de resserrement monétaire au Royaume-Uni. Le budget présenté par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, n'a pas été jugé suffisamment restrictif pour empêcher une surchauffe de l'économie.

INSENSIBLES à la crise du baht thaïlandais (*Le Monde* du 3 juillet), comme aux incertitudes sur la construction monétaire européenne, les marchés financiers internationaux ont poursuivi leur ascension cette semaine. Les places boursières ont enregistré des gains importants (+2,71% à New York, +3,88% à Francfort, +4,22% à Amsterdam) et les taux d'intérêt à long terme se sont nettement détendus (de 5,59% à 5,46% pour les rendements à dix ans français, de 6,74% à 6,62% pour les taux à 30 ans américains). La rapidité de ce mouvement conduit certains analystes à évoquer la formation d'une bulle, principalement alimentée par l'abondance de liquidités dans le monde et par la souplesse des politiques monétaires menées dans les grands pays industrialisés. Le niveau des prises en pension s'est établi à 3% en Allemagne et, surtout, le taux d'escompte se situe à 0,5% au Japon. Aux Etats-Unis, enfin, malgré la vigueur de la croissance économique (217 000 emplois ont été créés au mois de juin), la Réserve fédérale a choisi, mardi 1^{er} juillet, de ne pas relever ses taux directeurs.

Sur le marché des changes, enfin, le recul du deutschemark s'est accentué cette semaine. La monnaie allemande est tombée jusqu'à 1,7585 mark pour un dollar et 2,9630 marks pour une livre sterling, ses cours les plus bas face à ces deux devises depuis respectivement trois ans et six ans. Le mark a égale-



ment cédé du terrain, mais dans des proportions moindres, face au franc et à la livre (3,3690 francs et 973 livres vendredi 4 juillet en clôture).

La devise allemande se trouve d'abord pénalisée par les perspectives de création de l'euro. Le 1^{er} janvier 1999, elle perdra son statut de devise de référence sur le Vieux Continent. De nombreux investisseurs préfèrent dans ces conditions retirer leurs capitaux d'Allemagne pour les transférer

dans d'autres pays européens. Les nombreuses incertitudes qui entourent la forme que prendra l'Union monétaire - nombre de pays participants, structure du gouvernement économique - sont une raison supplémentaire, aux yeux des gestionnaires, pour quitter le marché allemand. Les investisseurs américains ou japonais, notamment, ne sont guère rassurés à l'idée que l'Italie, par exemple, rejoigne dès l'origine la zone monétaire commune, et ils préfèrent dès à présent placer leurs fonds en dehors du continent européen. Selon eux, une Union monétaire élargie est synonyme d'euro faible.

CROISSANCE ANÉMIQUE

Les opérateurs ne prêtent guère d'attention et de crédit à ceux qui soulignent aujourd'hui les risques importants de report, voire d'abandon, de la monnaie unique en raison des divergences apparues entre la France et l'Allemagne à propos du respect du critère du déficit public. Alors que Paris semble s'accommoder d'un déficit ramené à 3,3% ou à 3,4% à la fin de l'année 1997 - l'audit révélant un dérapage compris entre 3,5% et 3,8% - (*Le Monde* du 5 juillet), le chancelier Helmut Kohl a rappelé son intention de faire en sorte que Bonn se conforme au 3% « à la virgule près ». Ces querelles de chiffres, qui recouvrent des désaccords de fond sur les orientations de politique économique de part et d'autre du Rhin, n'inquiètent nullement les

marchés, toujours persuadés que l'euro verra le jour à la date prévue.

Le deutschemark souffre aussi des difficultés de l'économie allemande. La production industrielle s'est repliée de 0,2% en mai outre-Rhin. L'Allemagne devrait connaître en 1997 un des taux de croissance parmi les plus faibles au monde. Selon les experts de l'OCDE, la hausse du produit inté-

renforcer la baisse de la monnaie allemande. Les opérateurs peuvent vendre des marks sans avoir à craindre d'interventions de Francfort. Au mois de juin 1996, la banque centrale allemande avait pourtant jugé qu'un cours du dollar supérieur à 1,54 mark ne serait pas souhaitable. La banque centrale fait preuve aujourd'hui de plus de souplesse et de tolérance. « Je ne vois

Volume record d'émissions obligataires

Les émissions d'obligations internationales ont augmenté de 13,5% au premier semestre de 1997, à 400,9 milliards de dollars (2 365 milliards de francs), contre 353,5 milliards (2 082 milliards) d'un an plus tôt, selon les chiffres de la base de données spécialisée Capital Data. La détente des taux d'intérêt et la forte demande des investisseurs institutionnels expliquent cette progression. L'année 1996 avait pourtant déjà constitué un cru record, avec un montant de 679,5 milliards de dollars (4 012 milliards de francs).

Le nombre d'opérations s'est élevé à 2 461 et, parmi les devises les plus utilisées, le dollar et le deutschemark ont conservé les deux premières places du classement. La livre sterling s'est adjugé le troisième rang, devant le franc et le yen. Les émissions libellées dans la devise française ont représenté 5,7% du montant global.

rieur brut atteindrait 2,2% outre-Rhin, contre 3,6% aux Etats-Unis, 3% au Royaume-Uni ou 2,8% en Espagne. Cette croissance anémique, qui se traduit par des difficultés budgétaires accrues et par une hausse continue du chômage, a terni l'image de l'Allemagne sur les marchés financiers.

Le silence observé par la Bundesbank à propos des récents mouvements de change a pour effet de

pas de faiblesse du mark », s'est contenté d'affirmer le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, alors que le billet vert passait au-dessus de 1,75 mark.

Le décalage conjoncturel entre l'Allemagne et les autres pays se traduit aussi par des divergences monétaires. Alors que personne n'envisage aujourd'hui de hausse des taux de la Bundesbank, les experts anticipent, par exemple, un prochain resserrement monétaire au Royaume-Uni.

Le budget présenté par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, n'a pas été jugé assez restrictif par les opérateurs. Contrairement à ce qui se passe sur le continent, où les opérateurs déplorent le niveau trop élevé des prélèvements obligatoires, ils attendaient et espéraient un tour de vis fiscal plus énergique outre-Manche. Les mesures annoncées par M. Brown n'ont pas été considérées comme suffisantes pour éloigner les risques de surchauffe économique, pour apaiser les tensions inflationnistes et donc pour empêcher la Banque d'Angleterre de relever son taux de base, dès sa réunion du jeudi 10 juillet.

Certains analystes de la City ont d'ailleurs critiqué le budget de Gordon Brown en estimant qu'il avait introduit un déséquilibre dans ce que les économistes appellent le *policy mix*, c'est-à-dire le dosage entre politique budgétaire et politique monétaire. En n'étant pas assez rigoureuse, la première obligerait la seconde à être trop restrictive. Le gouvernement s'accorderait de surcroît le beau rôle en se défaussant sur l'institut d'émission de l'annonce de mesures impopulaires.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

Marché international des capitaux : emprunter en francs, puis en marks

LA PARTIE la plus intéressante du marché international des capitaux se joue actuellement entre les compartiments du franc français et du deutschemark. A condition de bien s'y prendre, tous les intervenants sont gagnants à cet exercice, les emprunteurs, les souscripteurs et les intermédiaires financiers. Encore faut-il faire fi des prétendues rivalités entre les places financières de Paris et de Francfort et considérer les deux sources de financement, celles des obligations libellées dans les monnaies française et allemande, comme complémentaires. Elle le sont, à l'évidence, pour tous ceux qui croient vraiment à la construction européenne.

Fait assez rare, il n'y a pas eu d'émission internationale en francs depuis la fin du mois de juin. L'attention s'est donc tournée vers le compartiment du mark, plus animé que d'habitude. Or, parmi les opérations les plus réussies de ces derniers jours, figurait celle de débiteurs qui, en juin, se sont procurés des ressources en francs. Ceux qui lancent des emprunts en francs s'adressent en fait à des investisseurs français. La demande en provenance de l'étranger est faible, car les titres en francs rapportent moins que ceux qui sont libellés dans la plupart des devises des autres pays européens. Et, comme depuis la crise du Crédit foncier les puissantes compagnies d'assurances et les autres principaux investisseurs institutionnels français cherchent à

diversifier la composition de leurs portefeuilles, les emprunteurs internationaux sont nombreux à se présenter à Paris. Une fois parvenus à s'y imposer, ils peuvent compter sur la fidélité des bailleurs de fonds qu'ils viennent d'atteindre. Ceux-ci répondent avec empressement aux offres plus rémunératrices que leur font ces mêmes emprunteurs en deutschemarks.

Un mouvement a ainsi été amorcé qui, s'il se poursuit, est susceptible de contribuer à modifier la physiologie du compartiment allemand du marché international. Les principaux investisseurs français souhaitent des placements qui viendront à échéance dans dix ans ou plus. Et, précisément, voici que les durées des nouvelles transactions en marks commencent à s'allonger. Outre la préférence des souscripteurs français, cela traduit aussi un mouvement plus général qui tient à la configuration des taux d'intérêt, lesquels vont en augmentant à mesure que les échéances s'éloignent.

Une banque américaine, Merrill Lynch, l'a bien montré, qui, le 1^{er} juillet, a contracté un emprunt de 400 millions de marks pour une durée de douze ans. L'affaire a remporté un vif succès en France. C'était, en fait, presque la réplique d'une émission de douze ans également et d'un montant de 1,5 milliard de francs à laquelle cet établissement avait procédé à Paris le 24 juin. Plus de 10% du dernier emprunt italien, une transaction de 3 milliards

de marks qui date du 3 juillet, ont par ailleurs été placés en France.

Après son bref répit de ces derniers jours, le compartiment français va reprendre sous peu son activité coutumière. Le Fonds de développement social du Conseil de l'Europe s'appête à lever 3 milliards de francs pour une durée de l'ordre de dix ans. Les modalités de la transaction ne sont pas encore arrêtées, mais on estime généralement qu'un rendement supérieur de 0,10 à 0,12 point de pourcentage à celui des obligations du Trésor suffira à allécher les investisseurs français. Ceux qui tablent sur une prochaine émission allemande de taille du même débiteur risquent d'avoir à patienter. Il ne contracte de grands emprunts qu'une fois par an. Pour autant, on ne saurait exclure la possibilité d'un emprunt en marks de profil comparable. Le débiteur a, en effet, annoncé, d'une part, qu'il entendait convertir en euros les obligations françaises qui vont voir le jour et, d'autre part, qu'il ferait de même avec d'autres transactions à venir, dans le but de fusionner le tout en un grand ensemble libellé dans la monnaie européenne.

Par ailleurs, l'Espagne pourrait être en vedette cette semaine si, comme on l'espère, elle émet sur son propre marché national un emprunt en euros dont les obligations seraient aussi offertes aux investisseurs étrangers.

Les places étrangères ont encore atteint de nouveaux sommets

TOUTES les grandes places internationales finissent une fois encore la semaine pratiquement à leur plus haut niveau. Il ne s'est pas passé une séance sans qu'un record historique ne tombe, que ce soit aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en France. Les deux grandes gagnantes de la semaine sont Wall Street et Francfort, qui terminent à des sommets. Paris et Londres se retrouvent sur la deuxième marche du podium, ayant toutes deux accroché des niveaux records sans toutefois s'y maintenir. La Bourse de Tokyo est bonne dernière, l'indice Nikkei étant même repassé sous le seuil de 20 000 points.

Bien qu'il n'y ait eu que quatre séances, cette semaine à Wall Street - la Bourse américaine a chômé vendredi en raison de la Fête de l'Indépendance -, les valeurs américaines ont mis les bouchées doubles pour enfoncer sans aucune difficulté le seuil psychologique des 7 800 points et partir à l'assaut des

8 000 points. En quatre séances, l'indice Dow Jones a gagné 208,09 points, soit 2,71%, à 7 895,81 points, nouveau record de clôture.

Le statu quo de la Réserve fédérale a donné le coup d'envoi à cette nouvelle flambée de hausse. Celle-ci a été ensuite alimentée par une série de statistiques jugées favorables qui ont entraîné une baisse des rendements obligataires. La première baisse a été observée après la publication d'un recul plus fort que prévu de l'indice national d'activité des directeurs d'achats en juin, et des dépenses de construction en mai. Mais les taux se sont encore plus nettement détendus après les statistiques du chômage pour juin, plus faibles qu'attendu.

L'insolente santé de la Bourse américaine a donné un sérieux coup de pouce à ses homologues européennes, et notamment à Francfort. La place allemande a, en effet, marqué le pas lundi, mais, de mardi à vendredi, n'a cessé de battre

des records. L'indice DAX a fini vendredi à 3 942,53 points, nouveau record, en hausse de 3,88% sur son niveau du vendredi précédent. L'indice a gagné 1,42% au cours de la seule séance de vendredi.

LES ASSURANCES DOPENT LE DAX

Cette progression doit beaucoup aux valeurs de l'assurance, dont la pondération dans l'indice de référence allemand est de 14,3%. Toutes les valeurs du secteur ont affichées des gains allant de 5% à 10% après l'annonce plus tôt dans la matinée d'un projet de fusion entre les filiales de Munich Ré Hamburg-Mannheimer et DKV avec la société Victoria. Ce rapprochement donnera naissance au groupe ERGO, numéro deux de l'assurance en Allemagne, derrière Allianz.

La Bourse de Paris a consciencieusement alterné les séances de hausse et de baisse, pour finalement terminer la période sur un gain hebdomadaire de 1,5%, à 2 934,48 points. Le coupe de pouce américain, la

vigueur du dollar et l'afflux persistant de liquidités ont été d'importants facteurs de soutien. Les opérateurs accordent encore le bénéfice du doute au nouveau gouvernement malgré le risque d'alourdissement de la fiscalité sur les entreprises évoqué ces derniers jours. La Bourse a ainsi encore amélioré cette semaine son plus haut historique à 2 986,09 points. Les intervenants font néanmoins état d'une certaine nervosité aux cours actuels et d'une hésitation à franchir la barre psychologique des 3 000 points.

Du côté des valeurs, on retiendra le parcours de LVMH, qui a plusieurs reprises a battu son record annuel. Le titre termine la période à 1 616 francs, en hausse de 4,46% sur son cours du vendredi 27 juin. Initialement porté par la perspective d'un mariage à trois avec Guinness et GrandMet, le titre a cédé du terrain vendredi. Morgan Stanley est passé de neutre à vente et a confirmé son objectif de cours de 1 450 francs. Le broker estime qu'il y

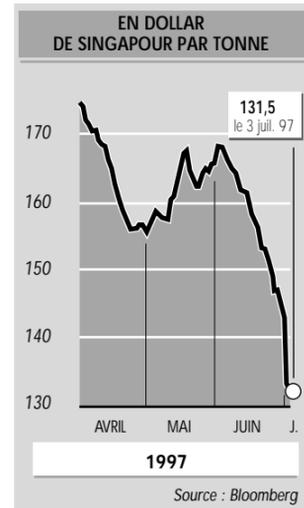
a davantage de mauvaises nouvelles que de bonnes à attendre et que, si le rapprochement des pôles spiritueux du groupe, de Guinness et de GrandMet, se faisait, la valorisation du titre serait à 1 670 francs, un niveau proche du cours actuel.

L'accueil très mitigé réservé au budget britannique par les économistes des grandes banques de Londres n'a pas empêché la Bourse britannique de progresser de façon étonnante au cours de la période écoulée. En dépit d'une grande volatilité, les valeurs du Stock Exchange ont pratiquement terminé à leur plus haut niveau historique, quelques prises de bénéfice au cours de la dernière séance ayant légèrement érodé leurs gains. En cinq séances, l'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 3,72%, soit 172,5 points, s'établissant à 4 812,8 points. Vendredi, l'indice Footsie a même établi un nouveau record absolu en cours de journée, à 4 879 points.

Les économistes jugent en effet

MATIÈRES PREMIÈRES

Plongeon du caoutchouc



ON ESPÉRAIT une bonne reprise. C'est la baisse qui est au rendez-vous. Les prix du caoutchouc s'étirent toujours plus bas, jusqu'à perdre 15% de leur valeur en six mois. En ce début juillet, ils dépassaient à peine les 200 cents malais et pourraient bien plonger encore.

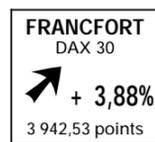
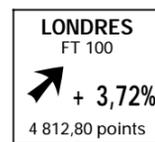
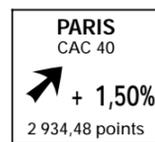
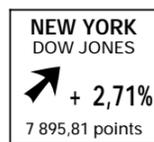
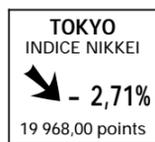
Les indicateurs sont globalement mauvais. L'activité économique est au point mort en Europe, frappant de plein fouet cette matière première vouée à la consommation industrielle (le caoutchouc naturel est utilisé à près de 70% à des fins pneumatiques). En France, le mois de juin a été éprouvant pour une industrie automobile privée de soutien gouvernemental. La situation n'a pas été plus brillante dans les autres pays européens, le chômage n'encourageant pas la consommation. L'utilisation de gomme a marqué le pas aux Etats-Unis alors que la Chine, qui a beaucoup stocké entre 1995 et 1996, a été peu présente sur le marché.

L'hivernage court et clément a favorisé la production. Les Américains ont vendu plusieurs milliers de tonnes de leur stock stratégique. Ceux, énormes, des anciens pays communistes, sont encore en vente sur le marché. Pour compléter le tableau, la Thaïlande vient de décider de laisser flotter sa monnaie, le baht. Autant dire que producteurs, négociants, industriels, tous se précipitent pour échanger leur caoutchouc naturel en bahts contre du dollar.

Bref, tout concourt à entraîner durablement le marché à la baisse. A tel point qu'on s'attend maintenant à l'intervention de l'INRO (Accord international sur le caoutchouc) pour tenter de stabiliser les prix. Un négociant parisien sceptique observait que l'INRO ne pouvait guère acheter plus de 100 000 tonnes alors qu'il lui faudrait en acquérir au moins trois fois plus pour parvenir à son but.

Dans l'immédiat, les négociants et les industriels achètent au comptegouttes pour couvrir leurs besoins à court terme. La demande va rester faible durant les mois d'été. De quoi finir de décourager les producteurs malais, qui ont déjà prévenu que, si le marché retombait à des niveaux trop bas, ils couperaient leurs arbres.

François Bostnavaron



TOUR DE FRANCE 1997

Après le prologue couru, samedi, dans les rues de Rouen (Seine-Maritime) et un hommage à Jacques Anquetil, natif de la région, disparu il y a dix ans,

la Grande Boucle devait se lancer, dimanche 6 juillet, à la conquête de la Normandie. Dans le peloton, chacun fourbit ses armes en attendant la montagne. Alex Zülle, coéquipier de



Laurent Jalabert chez Once, qui s'est cassé la clavicule lors du Tour de Suisse, espère que les vis placées par les chirurgiens tiendront le choc des étapes de plat. Richard Virenque (Fes-

tina) attend la montagne pour distancer les poids lourds de l'épreuve. « *Le Tour, c'est mon affaire* », explique-t-il, dans un entretien accordé au *Monde*. (Lire aussi page 9.)

Embarquement en Normandie pour la crème des pelotons

À la veille du départ du 84^e Tour de France, Rouen a célébré Jacques Anquetil, champion normand, héros des années 60, avant d'être paralysée, samedi 5 juillet, par le prologue disputé dans le cœur de la cité

ROUEN

de notre envoyé spécial

Avant les vélos, les barrières métalliques. Le cœur de Rouen, sur la rive droite de la Seine, a été le premier quartier conquis, isolé du monde des voitures par les organisateurs du 84^e Tour de France. Leurs barrières ont ensuite gagné du terrain vers l'autre rive : ils devaient en disposer sur une longueur totale de 26 kilomètres afin de protéger les 8 kilomètres du parcours du prologue, disputé samedi 5 juillet dans le centre-ville de Rouen.

Épargné par la circulation automobile, le centre de la cité normande n'a pourtant pas été assiégé par les utilisateurs de bicyclettes. Jusqu'à la veille du départ, du « Grand Départ » comme disent avec emphase les fanions affichés sur quelques vitrines du centre de Rouen, les concurrents du Tour n'ont eux-mêmes effectué que de brèves incursions en ville, le temps d'une visite médicale et, pour les plus célèbres d'entre eux, d'une

conférence de presse. Pour leurs entraînements, les champions se sentent visiblement plus à l'aise à l'écart des deux rives de la Seine, sur les larges voies des rocadés ou sur les petites routes de la campagne normande. Le Tour a donc pris ses aises à Rouen sans que les Rouennais ne changent rien à leurs habitudes.

En dépit de cet attentisme passif, les organisateurs de la longue escale normande du Tour de France - l'épreuve doit séjourner trois jours dans la Seine-Maritime avant de s'élancer vers Vire, lundi 7 juillet - espèrent 400 000 spectateurs sur les routes normandes. Les collectivités locales (le conseil général, régional et les municipalités de Rouen, Forges-les-Eaux et Saint-Valery-en-Caux) ont même investi 6,5 millions de francs pour que la fête soit une réussite. L'argent public a notamment servi au recrutement de 220 demandeurs d'emploi affectés à la logistique. Il a aussi permis de financer la célébration du plus grand des cyclistes nor-

mands, Jacques Anquetil. L'ancien quai d'Elbeuf, site de la première victoire d'étape du champion local, lors du Tour 1957, a été rebaptisé quai Jacques-Anquetil, mercredi 2 juillet. Dimanche, la première étape du Tour 1997 devait être animée par un sprint de bonification disputé à Quincampoix, la commune où repose « *Maître Jacques* » (lire ci-dessous).

« ENFIN UN PEU DE VIE ! »

La mémoire de Jacques Anquetil est également honorée par le Centre photographique de Normandie, proche de l'hôtel de ville. Cette exposition « *Hommage à Jacques Anquetil et au Tour de France* » fait partie des événements qui ont ponctué la vie locale depuis quelques semaines : concerts de jazz, marchés du terroir, fêtes folkloriques et randonnées cyclistes...

Le Théâtre des deux rives, centre dramatique de Haute-Normandie, a contribué à l'engouement avec une création de son directeur,

Alain Bezu, *La Petite Reine*, pièce polyphonique où alternent des chants, des films, des reportages radiophoniques, des chorégraphies sur home trainer, sur des textes de Gino Bartali, Albert Londres et Jacques Anquetil...

À la veille du départ du prologue, entre les averses, quelques impatients guettent le commencement des festivités. Une vieille dame avait cru l'heure de la fête arrivée lorsque des pompiers ont entamé quelques manœuvres de préparation sous ses fenêtres, vendredi 4 juillet avant six heures du matin : « *Enfin un peu de vie !* », s'est-elle exclamée, avant de se raviser. « *Ce n'était qu'une fausse alerte* », sourit-elle. Plus tard, lorsqu'elle est sortie faire ses courses, elle a pu constater combien les commerçants de son quartier n'étaient toujours pas pressés de célébrer l'événement.

« *Prise d'otages !* », avaient maugré quelques boutiquiers, inquiets de voir le premier samedi des soldes perturbé par la visite en-

combrante du peloton et de ses suiveurs. Bien peu d'entre eux ont d'ailleurs rendu les armes face à cette amicale « invasion » : la plupart des vitrines de Rouen font la part belle aux affichettes vantant les remises et les bonnes affaires plutôt qu'aux décorations sur le thème du Tour de France.

À deux pas de la cathédrale, seul un couple de chocolatiers amateurs de sport s'est fendu de quelques efforts. Monsieur a confectionné un vélo en chocolat et des gâteaux au nom des coureurs, puis madame a inscrit sur son morceau de trottoir le patronyme de ses favoris avec une bombe de peinture blanche. Dans les rues piétonnes, une parfumerie exhibe le vieux vélo bleu ciel d'un ancien porteur d'eau de Jean Robic.

Plus loin, près de la place du Vieux-Marché, un libraire a lui aussi consacré sa vitrine au vélo, séquence nostalgique. Il propose quelques bouquins usagés, tels *A la pointe des pelotons*, de Roger Bastide (15 francs), ou *Les conquérants*

de la route, de Jean Trigon (20 francs). Mais, comme le bouquiniste a le goût du gag, il a aussi exposé une de ses trouvailles : deux tomes intitulés *Le Tour de France-Journal : 1843-44*. Au milieu du XIX^e siècle, l'auteur, Flora Tristan, était partie faire son tour de France à la façon des compagnons, pour parler au nom du peuple des exclus de la société : « *La tâche est impossible !, l'avait-on prévenue, les obstacles sont grands, immenses.* » « *Non, je sens que tout est possible, avait-elle benoîtement répondu, je sens en moi un chevalier errant. Ah ! Jésus avait raison, on peut en cet état transporter des montagnes.* » Hélas ! En dépit d'une « *préparation soignée* », la malheureuse s'est effondrée à Bordeaux, ivre d'épuisement. À méditer pour les coureurs du 84^e Tour de France, qui s'arrêteront au soir de la 7^e étape dans la capitale de l'Aquitaine, juste avant d'aborder leur passage du Sud-Ouest, à travers les Pyrénées.

Eric Collier

La belle inconscience d'Alex Zülle

ROUEN

de notre envoyé spécial

Le Tour de France 1997 a vécu un exploit avant même le premier coup de pédale. Samedi 5 juillet, lors du prologue, Alex Zülle (Once) devait se présenter au départ, porteur du dossard 39. Mais il aura alors déjà gagné sa course contre la montre. Dimanche 22 juin, à l'occasion du Tour de Suisse, le coureur a lourdement chuté à Cadenazzo. Il s'est relevé avec la clavicule gauche fracturée en cinq endroits.

Il est fâcheux de s'illustrer ainsi piétrement devant son public. Il l'est plus encore de s'abîmer physiquement à moins de deux semaines de la plus importante course de l'année. Alex Zülle était un des favoris du Tour de France avant d'entrer dans ce maudit village du Tessin. L'épaule en capilotade, il en devenait soudain la première déception. Au mépris des médicaments médicaux, Alex Zülle voulait être à Rouen. Le milieu cycliste en souriait le dimanche. Il ironisait encore le lundi lorsque le Suisse moulinait sur son home trainer, avec dans l'épaule une plaque maintenue par quinze vis. Il ne cachait pas sa surprise, le surlendemain, quand le champion entamait sa première sortie.

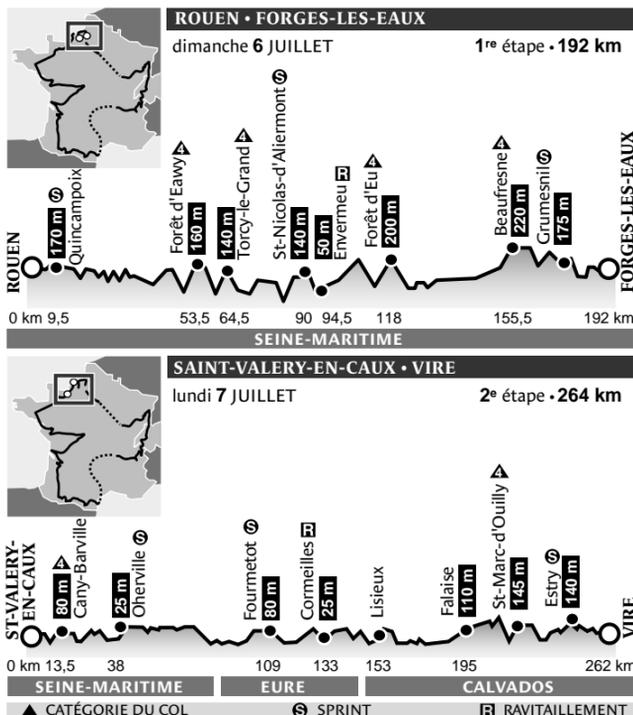
À trois jours du prologue, la Faculté donnait officiellement son aval à une participation. Auparavant, il lui avait fallu ouvrir une nouvelle fois la plaie sur cinq centimètres afin de resserrer deux vis. Vendredi 4 juillet, la routine des visites médicales a été bousculée par ce cas d'école. « *J'ai une bonne nou-*

velle : j'ai reçu le feu vert des médecins. J'en ai une mauvaise : j'ai très mal à l'épaule, affirmait l'intéressé. Si la douleur est trop forte, j'écouterai mon corps et j'arrêterai. »

Les chutes d'Alex Zülle, comme les coups de colère de Mario Cipollini, sont la routine du peloton. Elles n'ont eu le plus souvent que des conséquences bénignes. Même s'il réfute l'argument, la myopie de l'athlète helvète en est sans doute la principale explication. Ses collègues du peloton stigmatisent également sa maladresse : le champion est monté pour la première fois sur un vélo à dix-huit ans. Rien n'effacera ce retard dans l'apprentissage. À pied, le jeune homme émeut toujours pas sa démarche de Pierrot. En selle, son attitude lunaire effraie ses compagnons.

À Rouen, samedi, le jour même de ses vingt-huit ans, Alex Zülle va donc tenter le plus incroyable pari de sa carrière. Son obstination rejoindra dans la légende de la Grande Boucle celle de Rolf Sörensen (en 1992, le Danois, porteur du maillot jaune, avait terminé une étape avec la clavicule fracturée), Pascal Simon (en 1983, le Français avait enduré plusieurs jours une fracture à l'omoplate). Elle comporte plus d'un risque : Armand de la Cuevas, qui tenta naguère de s'aligner sur le Giro dans les mêmes conditions, paya son inconscience tout au long de la saison. « *Au moins, j'aurai essayé* », affirme Alex Zülle. Qu'il en soit remercié.

B. H.



Anquetil, Flaubert et Maupassant

autres », déclarait celui qui ne mettait jamais plus de 56 minutes pour effectuer en voiture le trajet Orly-Rouen -, Jacques Anquetil narguait le destin depuis le jour où son père lui apprit, enfant, à désarmorer les mines allemandes oubliées sur les plages de Normandie.

L'apprenti champion se devait de maîtriser à la fois le chronomètre et ses adversaires, chez lui, à Rouen, pour la troisième étape de son premier Tour de France. C'était en 1957. Le vélocé blondinet emportait l'étape avant d'écraser la compétition de toute sa classe. Une légende venait de naître.

Sur le podium, le vainqueur lancera son bouquet à madame Jeannine, une blonde platine tout droit sortie des films de Christian-Jaque. C'est l'épouse de son médecin. Elle deviendra la femme de sa vie, après un enlèvement rocambolesque trois ans plus tard. Authentique personnage de roman, Jacques Anquetil ne pouvait que rajouter la propriété des Mautpassant à Neuville-Chant-d'Oisel, à 16 kilomètres au sud-est de Rouen. Ce fut sa dernière demeure. Depuis, il s'est installé dans nos mémoires, comme un souvenir d'enfance.

Nicolas Guillon

Richard Virenque, meilleur grimpeur des trois dernières éditions

« Le Tour, c'est mon affaire »



Lors du prologue, disputé samedi 5 juillet à Rouen, Richard Virenque avait l'occasion de démontrer les progrès qu'il a accomplis en contre-la-montre.

suis de mieux en mieux mais ce n'est pas encore idéal. Je cours après mes sensations. Je suis moins bien que l'an dernier à la même époque. Mais en 1996, j'avais eu des problèmes au début du Tour. J'espère cette fois être en meilleure forme dès le départ. Il faut que mon physique soit à la hauteur de mes ambitions.

« **Comment jugez-vous le parcours de ce Tour de France ?** »

« Cette année, on commence par dix jours de plat. Ensuite, on attaque les Pyrénées. Le premier contre-la-montre arrive tout de suite après les Pyrénées, qui sont très dures : c'est déjà un avantage pour moi. Après, on attaque directement les Alpes. Cela fait une concentration de sept jours très difficiles : c'est encore bon pour moi. L'an passé, il n'y avait que deux vraies étapes de montagne. Cette année, il y en a six ou sept. »

« **Comment estimez-vous votre condition ?** »

« Une dent de sagesse a perturbé ma participation au Midi libre et au Dauphiné. Il a fallu m'opérer. Depuis le championnat de France, je

de montagne parce que le reste ne m'intéressait pas trop. »

« **Quand avez-vous pensé pouvoir disputer votre premier tour ?** »

« Une fois passé pro [NDLR : en 1991]. Alors, je me suis dit : « *Un jour, j'aimerais faire le Tour de France.* » Cela a finalement été plus vite que prévu. Il y a eu un problème dans l'équipe [NDLR : en 1992] et on m'a appris à trois ou quatre jours du départ que j'en étais. Je me suis donc trouvé lancé dans le bain comme ça, sans avoir à gamberger. Je ne pensais pas pouvoir tenir trois semaines. Alors, je me suis dit : « *Autant attaquer tout de suite puisque dans dix jours tu devras abandonner.* » [NDLR : il terminera 25^e.] »

« **Comment définiriez-vous cette compétition ?** »

« C'est une épreuve très difficile physiquement mais elle est grandiose pour un coureur cycliste. Le Tour, c'est toute la magie du vélo. Tout est au top. On sent vraiment

autre chose, une euphorie. Il y a la caravane publicitaire, les moyens employés par l'organisation, des tas de choses qu'on ne voit pas ailleurs. Il n'y a rien qui lui ressemble, rien qui puisse lui être comparé. Même pas le Giro, même pas la Vuelta. Quand on sort du Tour, toutes les autres courses ont l'air fades. On sent quelque chose en plus sur cette course. »

« **Vous y avez toujours bien figuré ?** »

« C'est mon truc. Je suis français, je suis populaire. Parfois, je ne suis pas bien avant la course. J'arrive au départ, et c'est le déclin. Je me suis vu en difficulté dans certaines étapes mais je suis toujours allé chercher au fond de mes tripes des ressources. Parce que je dois bien faire, je suis toujours surmotivé. Le Tour, ça a toujours été mon affaire. Ça le restera toujours. »

Propos recueillis par Benoit Hopquin

Cédric Pioline retrouve Pete Sampras en finale de Wimbledon

En battant l'Allemand Michael Stich, ancien vainqueur du tournoi en 1991, il est devenu le premier Français à parvenir à ce stade de la compétition depuis Yvon Petra en 1946

Le n° 1 français, Cédric Pioline, s'est qualifié, vendredi 4 juillet, pour la finale du tournoi de Wimbledon, grâce à une superbe victoire (6-7 [2-7], 6-2, 6-1, 5-7, 6-4) sur Michael Stich, vainqueur de l'épreuve en 1991. L'Allemand a

annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière à la fin de la saison 1997 : « Terminer sur une telle partie est fantastique. Je crois qu'il est difficile de mieux jouer au tennis. » En finale, dimanche 6 juillet, Cédric Pioline devait af-

fronter le n° 1 mondial, Pete Sampras, vainqueur de l'Australien Todd Woodbridge (6-2, 6-1, 7-7 [7-3]). En sept rencontres, dont la finale de l'US Open à Flushing Meadows en 1993, expédiée en trois sets (6-3, 6-3, 6-4), le

Français n'est jamais parvenu à battre le champion américain. La rencontre devait être retransmise en direct sur Canal Plus, dimanche, à 14 h 50 (lire aussi la chronique de Pierre Georges page 26).

LONDRES
de notre envoyée spéciale
Le crépuscule tombe. C'est l'heure où l'on chante à la bière dans les pubs pour oublier les fatigues d'une rude journée de labeur, pour écarter les frayeurs de la nuit qui commence. C'est l'heure où au sud de Londres, sur le

gazon rapé du plus vieux tournoi de tennis du monde, deux escogriffes tout de blanc vêtu s'étreignent pardessus un filet, faisant ainsi monter la larme à l'œil des ladies. My God ! Que c'est beau le sport quand cela finit de la sorte après une partie aussi formidable. Et qu'ils sont sympathiques ces boys, le mangeur de grenouilles et l'avaleur de choucroute, réunis dans cette fraternelle embrassade.

Le premier s'appelle Cédric Pioline. Il est français, il vient d'avoir vingt-huit ans, il mesure 1,89 m et pèse 79 kg, il est droitier. Il vient de battre l'autre, Michael Stich, un Allemand de presque vingt-neuf ans, qui fut autrefois (en 1991) vainqueur, ici, sur le Centre court de Wimbledon, du plus prestigieux tournoi sur gazon du monde. Dimanche 6 juillet, c'est son rival heureux, Cédric Pioline, donc, qui s'y collera. Face à lui, alors, Pete Sampras. Une victoire, et ce sera la gloire. Une défaite, et il ne

restera que de beaux souvenirs. Mais c'est déjà une autre histoire. Vendredi 4 juillet, le public a longtemps hésité avant de choisir le héros de cette admirable demi-finale conclue entre chien et loup en faveur du Français (6-7 [2-7], 6-2, 6-1, 5-7, 6-4) : « C'est une injection pure de quelque chose : de l'adrénaline, du soulagement, du bonheur. » Cédric Pioline a livré le meilleur match du tournoi, l'un des meilleurs de sa carrière : trois heures de suspense brut de décoffrage.

SOINS À L'ÉPAULE
Au bout, la quintessence du tennis sur gazon, « the best » de ce jeu étrange sur cette surface désuète : services aigüés, retours cruels, montées kamikazes, plongeurs héroïques, chutes humiliantes. Et les voilà à égalité deux manches partout après que Pioline s'est fait soigner l'épaule longuement et que Stich en eut perdu toute concentration. Beauté et malédiction des cinquièmes sets. Celui-ci est, en plus, une course contre la nuit. Car Michael Stich joue désormais en désespéré. Il a perdu son service dès le premier jeu. Mais le plus terrible finalement est pour Cédric Pioline, qui fait la course en tête. Depuis quelques années, il traîne une réputation de perdant : il est l'homme qui ne finit pas ses matches, oublie ses victoires en cours de route.

Sa dernière partie en cinq sets, il l'a gagnée au deuxième tour des In-

ternationaux des Etats-Unis, en 1993, alors qu'il était en route pour une finale perdue contre Pete Sampras. Comme on se retrouve. Depuis, il y a eu le match contre Patrick Rafter, au tour de la Coupe Davis, en février 1997. Il y a surtout eu ce troisième tour de Roland-Garros, le 30 mai. Cédric avait été battu par Evgeni Kafelnikov après avoir fait le break dans la dernière manche.

« A force de perdre ainsi, j'ai fini par apprendre quelque chose », assure-t-il. Bien sûr, vendredi, il a été tendu et nerveux : « J'ai des choses qui m'ont traversé l'esprit d'autant que dans ce cinquième set, je n'ai pas eu des jeux faciles. » Ardent, Michael Stich n'a, de fait, jamais lâché prise, s'offrant une poignée de balles de break pour espérer revenir dans la partie. Cédric Pioline n'a pas voulu

l'y laisser rentrer. A force de services et de courses, de détetes en tous sens, il s'est frayé un chemin : « Il a passé un cap incroyable, ont dit ses proches, de l'entraîneur à l'agent. Il a un mental de feu. » Lui a confié : « J'ai fait un match de rêve. Je vole. »

En une partie, une partie d'anthologie, notre héros a montré qu'il pouvait se débarrasser de ses angouisses. A Wimbledon, personne ne l'attendait. Il en a profité. Il a vu de la lumière, il est entré. On peut être 44^e joueur mondial et faire preuve d'opportunisme. Goran Ivanisevic, tête de série n° 2, l'ex-Canadien Greg Rusedski, devenu sujet mal-aimé de Sa Majesté, peuvent en témoigner.

Vendredi soir, Cédric Pioline s'est sûrement souvenu de la finale de l'US Open en 1993. Il avait vingt-quatre ans. Tout était venu si vite.

Pete Sampras retrouve ses habitudes

Vendredi 4 juillet, en dépit ou à cause de la pluie, Todd Woodbridge n'a pu contenir les attaques de Pete Sampras, qui s'est qualifié (6-2, 6-1, 7-6 [7-3]) pour la finale des championnats de Wimbledon, qu'il a déjà remportée trois fois consécutivement (1993, 1994, 1995). L'Américain, en tête du classement mondial, a imposé sa puissance au service et à la volée contre l'Australien, meilleur joueur de double au monde, dont les lobs et les passages ont été des arguments insuffisants dans cette « conversation » entre les gouttes.

Pete Sampras, qui dispute pour la neuvième fois les championnats de Wimbledon, n'a jamais perdu en finale. Quel que soit le résultat de celle qu'il devait disputer contre Cédric Pioline dimanche 6 juillet, il reste numéro un au classement mondial : son dauphin américain, Michael Chang, a été éliminé au premier tour par Todd Woodbridge.

Avant la confrontation avec Pete Sampras, il avait battu Jim Courier et Andrei Medvedev, alors à leur meilleur niveau. Il s'était arrêté là, perdu de trac, écabouillé par un Sampras, sans reproche et sans peur, lui. Il explique : « Maintenant, je sais ce que représente de parvenir dans une finale d'un tournoi du Grand Chelem et je sais ce que cela représente de la perdre. »

En sept rencontres et trois finales, il n'est jamais venu à bout l'Américain. « En six rencontres, je n'avais battu Michael Stich qu'une fois et maintenant je gagne en cinq sets », rétorque-t-il. Et Michael Stich, qui a annoncé sa retraite pour la fin de la saison 1997, n'a pas tari d'éloges : « Je ne l'ai jamais vu jouer comme cela. Il m'a fait jouer à un niveau de jeu incroyable. Je devais gagner les points trois fois. Terminer sur une telle partie est fantastique. »

A vingt-huit ans, Cédric Pioline entrevoit, lui, une nouvelle carrière. Le plus libre des électrons du tennis français - il s'entraîne et vit hors des structures fédérales - est encore une fois le dernier en lice dans un tournoi du Grand Chelem. Son parcours inouï à Wimbledon ne peut pas faire oublier celui de ses compatriotes, disparus dès les premiers tours. Dans son triomphe, Cédric Pioline risque de devenir un peu plus solitaire. C'est une habitude. Elle a du bon, parfois.

Bénédicte Mathieu

La Martinique s'offre l'élite de l'athlétisme français

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyée spéciale
La Martinique s'en faisait une joie. Mais depuis quelques jours la joie s'efface devant le doute. Les championnats de France d'athlétisme que l'île a arrachés à la métropole pour la première fois de l'Histoire ne sont pas tout à fait la fête rêvée.

D'abord, vendredi 4 juillet, à son arrivée à l'aéroport de Fort-de-France, l'idole Marie-José Pérec, triple championne olympique, a « réservé » sa réponse quant à sa participation au 200 m, pourtant programmé à sa demande dimanche 6 juillet. Ensuite, le « Collectif de soutien au prisonnier guyanais » a profité des épreuves pour manifester et dénoncer « le colonialisme français utilisant le sport comme moyen de mystification ». Enfin, le stade de Dillon n'était pas plein. Seules 4 000 personnes avaient fait le déplacement, vendredi, alors que l'enceinte peut en accueillir 16 000.

Président de la ligue régionale d'athlétisme, ancien sprinteur d'élite (champion d'Europe du 4 x 100 m en 1974) employé par le conseil général de la Martinique, Lucien Sainte-Rose voulait ces championnats depuis longtemps. Les Antilles fournissent après tout généreusement les rangs de l'athlétisme français. « Pour 34 communes, la Martinique possède 27 clubs, dit-il, dont 3 à Fort-de-France. C'est un peu moins que la Guadeloupe, que nous comptons rattraper d'ici cinq ans. »

L'organisation de la compétition nationale était sans doute un bon moyen pour dynamiser les structures martiniquaises. Un bon moyen mais un moyen coûteux : 3,5 millions de francs d'investissement contre 600 000 F pour un championnat monté en métropole. Pour débloquer la somme, il fallu faire intervenir les instances politiques.

Il y a trois ans, M. Sainte-Rose s'est donc adressé à un vieil ami, Guy Drut. Le champion olympique du 110 m haies de Montréal (1976), alors député de Seine-et-Marne mais pas encore ministre de la jeunesse et des sports, a soutenu la

candidate de Fort-de-France à l'organisation des championnats de France d'athlétisme 1997. « Les collectivités locales ont tout de suite adhéré au projet qui favorisait la promotion de la Martinique et permettait d'achever l'équipement du stade », assure M. Sainte-Rose. L'accession de Guy Drut au poste de ministre, en 1995, n'a rien gâché. L'Etat a accordé 1,2 million de francs au projet.

RETOMBÉES LOCALES

De leur côté, à eux deux, le conseil régional et le conseil général de la Martinique ont également déboursé 1,2 million de francs. La ligue régionale d'athlétisme de la Martinique a déboursé 700 000 F. Selon M. Sainte-Rose, le budget devrait être bouclé grâce aux recettes aux guichets. Toutes les places de la ligne droite du stade sont vendues, et l'on attend 3 000 entrées supplémentaires sous forme de forfait de 60 F à 180 F pour les trois jours. L'adjonction des championnats de France des entreprises a amené à Fort-de-France un total de 1 350 personnes (athlètes, entraîneurs et cadres fédéraux compris). Le retour de

l'investissement pour l'économie locale est estimé à environ 4 millions de francs.

Souvent snobée par ses homologues métropolitaines, RFO, la chaîne de télévision des départements et territoires d'outre-mer, saisit l'occasion pour redorer son blason. Car numérique flambant neuf, douze caméras : elle effectue une opération d'une envergure inédite en fournissant tous les moyens techniques à France 2, la chaîne de l'athlétisme.

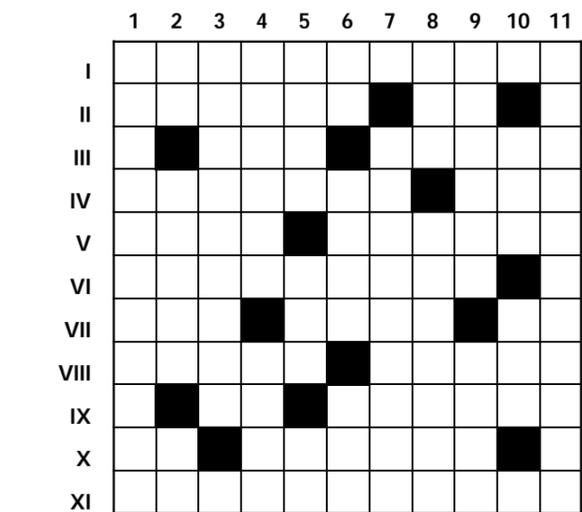
Que restera-t-il de ce déploiement d'énergie une fois la compétition finie ? Un superbe terrain d'échauffement annexe au stade, l'ambition d'organiser la finale de la Coupe d'Europe des nations en 1999 ou en 2000 et celle de convaincre la Fédération française d'athlétisme (FFA) d'implanter, ici, un centre national de sprint. Et peut être le souvenir d'une palpitante finale du 200 m féminin. En cas de défection de Marie-José Pérec, Christine Arron et Sylviane Félix, filles des îles, ont déjà prouvé cette saison qu'elles étaient prêtes à prendre la relève.

Patricia Jolly

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97141

► SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Arrive de dehors. - II. Rend le geste gratuit. Dans ce cas, il faut payer. - III. Apporte du neuf. Petite, elle est capable de grands tours. - IV. Fait partie des déchets. Ici, il n'est pas croisé, il est retourné. - V. Son père a une année pour préparer les paquets. Animée de bons sentiments. - VI. Nous font sortir du droit chemin. - VII. D'un auxiliaire. Bâtiment qui sert de repère aux bâtiments. Note. - VIII. Autre nom pour des lolos. Prit de haut. - IX. La meilleure appréciation. Donnai de la longueur. - X. Conjonction. Prépara son

numéro. - XI. Fait partie des conventions sur le Rocher.

VERTICALEMENT

1. Blancs comme des défenses, et ce n'est pas défendu. - 2. Le xénon. La

voie du sang. Sur la table. - 3. Remontèrent les bretelles. - 4. Ce n'est pas une grande voie. Traverse Saragosse. - 5. Pareillement. Maison de campagne. Indique le lieu. - 6. Négation. Une permission raccourcie et en désordre. Tête de céréales. - 7. Dans les pommes. - 8. Ville du Nigeria. Dans les petites largeurs. - 9. Prouve une bonne gestion si on le donne. Rendrai visite. - 10. Possessif. Se sert. - 11. Pour être compris par tout le monde.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97140 HORIZONTELEMENT

I. Disjoncteur. - II. Emoulués. Se. - III. Paume. Tabac. - IV. Ogre. Far. Go. - V. Leclerc. FEN. - VI. II. Aérées. - VII. Talées. Er. - VIII. III. Tendrai. - IX. Siège. Aient. - X. Etui. Tir. Au. - XI. Sexagénaire.

VERTICALEMENT

1. Dépolitisés. - 2. Image. Alité. - 3. Sourcillex. - 4. Jumelle. Gia. - 5. Olé. Été. - 6. Nu. Frase. Té. - 7. Cétacé. Nain. - 8. Tsar. Redira. - 9. Ferré. - 10. Usagée. Anar. - 11. Reconstitué.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
President-directeur général: Dominique Alduy
Vice-président: Gérard Morax
Directeur général: Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1748

TOURNOI DOUBLE RONDE DE NOVGOROD (1997)

Blancs : V. Topalov. Noirs : B. Gelfand. Début anglais.

1. c4	Cf6	16. Fé4 (k)	Rh8! (l)
2. Cc3	e5	17. Fc2 (m)	Cxé5!! (n)
3. Cf3	Cc6	18. fxé5	Txé5
4. g3 (a)	Fb4 (b)	19. Fxh7 (o)	Rxh7
5. fg2 (c)	0-0	20. c5	Dé8!
6. 0-0	e4	21. Dd3+ (p)	Fé4
7. Cg5	Fx3 (d)	22. Dd2	Dé6!
8. bx3	Té8	23. Tf2	bx5
9. f3 (e)	é3! (f)	24. Ta-f1	Té8!
10. d-é3 (g)	b6 (h)	25. c4	Dh3 (q)
11. e4	h6	26. Fb2	Tg5 (r)
12. Cx7 (i)	Rx7	27. Dc3	Té6! (s)
13. f4 (j)	Rg8	28. Dé3	Tg4
14. e5	Ch7	29. Tc1	h5!
15. Fa3	Fb7	30. abandon (t)	

NOTES

a) Ou 4. é3, 4. d3, 4. d4, 4. é4, selon les goûts.
b) Ici aussi les choix sont divers : 4... Fc5 ; 4... Cd4 ; 4... d5.
c) 5. Cd5 est une autre possibilité : 5... Fc5 ; 6. Fg2, d6 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. é3, a6 ; 9. d4, Fa7.
d) Forcé, sinon le pion e4 tombe.
e) Le pion e4 est trop gênant et doit être éliminé. 9. d3 est également jouable.
f) L'idée de Karpov lors du deuxième match du championnat du monde contre Kasparov en 1987. Une autre suite consiste en 9... éx3 ; 10. Cxf3, d5 ; 11. cxd5, Dxd5 ; 12. Cd4, Dh5 ; 13. Cxç6, bxç6 ; 14. é3, Fg4 ; 15.

Da4, Té6 ou 15... Fé2 avec jeu compliqué.

g) Kasparov répondit dans la partie précitée 10. d3 et finit par obtenir un petit avantage après 10... d5 ; 11. Db3, Ca5 ; 12. Da3, ç6 ; 13. cxd5, çxd5 ; 14. f4, Cç6 ; 15. Tb1, la position étant peu claire.

h) Toujours la suggestion de Karpov mais 10... Ca5 est aussi à envisager : 11. é4, h6 ; 12. Ch3, Cxç4 ; 13. Dd4, d5 (Kopylov-Raetzky, 1990).

i) Après le retour 12. Ch3, Karpov prévoyait 12... Fa6 avec un bon jeu pour les Noirs. Cet étonnant sacrifice du C-R, purement positionnel, donne aux Blancs deux pions pour la pièce et un centre puissant, mais sa correction reste à démontrer.

j) Sans craindre 13... Cxé4 à cause de 14. Fxé4, Txé4 ; 15. Dd5+, Té6 ; 16. f5.

k) Avec l'idée de la manœuvre Fç2 et Dd3.

l) Et non 16... Ca5? ; 17. Fxb7, Cxb7 ; 18. Dd5+ et 19. Dxb7.

m) La menace de mat 18. Dd3 est désagréable.

n) Au bon moment, les Noirs rendent la pièce, regagnent les pions et se retrouvent avec une position supérieure (pions blancs doublés sur la colonne ç, pion é2 isolé).

o) Supprimant un dangereux C et restant avec des F de couleurs différentes, ce qui, en fin de partie, peut créer quelques perspectives de nulité.
p) Si 21. Tf8, Dg6 ; 22. Txh8, Dé4! ; 23. Df1, Dh1+ ; 24. Rf2, Tf5+, et les Blancs peuvent abandonner.

Record du monde du 10 000 mètres pour l'Ethiopien Haile Gebreselassie

HAILÉ GEBRESELASSIE, vingt-quatre ans, a repris le record du monde du 10 000 mètres en courant la distance en 26 min 31 s 32, vendredi 4 juillet, à Oslo (Norvège), sur la piste mythique du Bislett. L'Ethiopien a amélioré de près de sept secondes le temps du Marocain Salah Hissou, qui, en 26 min 38 s 08, lui avait ravi le record, le 23 août 1996, à Bruxelles. Champion olympique de la distance à Atlanta (1996), double champion du monde (1993, 1995), Haile Gebreselassie avait annoncé que la priorité de sa saison était de reprendre possession de ce record. Bien emmené par ses compatriotes Habte Jifar et Worku Bekila, Haile Gebreselassie était en avance de sept secondes sur le record après deux kilomètres. A mi-course, il comptait neuf secondes d'avance, mais devait faiblir dans les trois derniers tours. Il s'est réapproprié un record du monde qui échappe à l'Europe depuis que le Mexicain Arturo Barrios (27 min 8 s 23) en a déposé le Portugais Fernando Mamede (27 min 13 s 81), le 18 août 1989, à Berlin.

BASKET-BALL : les demi-finales du championnat d'Europe des nations de basket-ball masculin devaient mettre aux prises, samedi 5 juillet à Barcelone, d'une part la Grèce et la Yougoslavie, d'autre part la Russie et l'Italie. En quarts de finale, vendredi 4 juillet, la Grèce a battu la Pologne (72-62), la Yougoslavie a éliminé la Lituanie (75-60), la Russie est venue à bout de l'Espagne (70-67) et l'Italie a dominé la Turquie (66-43). Dans la poule de classement, après sa victoire sur la Croatie (84-79), la France devait disputer, samedi 5 juillet, la 9^e place à Israël, qui l'avait battue lors de la première phase (88-82).

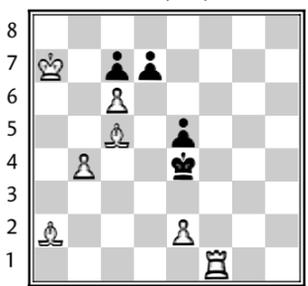
RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Championnats de France à Fort-de-France (Martinique)
Première journée
● Messieurs
Poids : 1. J.-L. Lebon (Fontainebleau), 18,26 m ; 2. S. Vial (Saint-Etienne), 17,87 m ; 3. R. Cece (Tarbes), 17,59 m.
Disque : 1. J. Pons (Fronton), 62,40 m ; 2. M. Conjungo (Clermont-Ferrand), 58,20 m ; 3. J.-C. Rotel (Capesterre), 57,98 m.
● Dames
Poids : 1. L. Manfredi (Salon), 17,44 m ; 2. M. Briche (Roubais), 15,72 m ; 3. F. Locuty (Vosges), 15,20 m.
Disque : 1. I. Devaluez (Grenoble), 56,92 m ; 2. C. Borin (Fort-de-France), 53,38 m ; 3. D. Kehlert (Alsace), 50,60 m.

ÉTUDE N° 1748

D. G. McINTYRE (1917)



Blancs (7) : Ra7, Tf1, Fa2 et ç5, Pb4, ç6 et é2.
Noirs (4) : Ré4, Pç7, d7 et é5.
Mat en trois coups.

Claude Lemoine

Paris frappe les trois coups de la mode

Du Ritz à la Cité de la musique, les collections haute couture de l'hiver 1997-1998 défilent dans la capitale à partir du 6 juillet

ELSA BENITEZ, nouvelle star révélée à New York, arrive de Beyrouth, Ling Tan la Chinoise, de Londres, Shalom d'Italie, et Carla Bruni se laisse apercevoir au Ritz. A l'occasion des défilés de haute couture, le palace que Chanel considérait comme sa maison se prépare à répondre à des commandes particulières : les mannequins demandent parfois dix oreillers dans leur chambre, ou bien qu'on leur installe des appareils de remise en forme. C'est là, place Vendôme, que le 6 juillet, Gianni Versace ouvrira la saison pour l'hiver 1997-1998, après Torrente et Nina Ricci qui auront présenté leur travail le même jour.

Aux quinze sociétés membres de la chambre syndicale de la haute couture (de Chanel à Yves Saint Laurent) s'ajoutent désormais les « membres invités », comme Adeline André, Jean-Paul Gaultier, Thierry Mugler, Dominique Sirop, et les « membres correspondants » que sont les Italiens Valentino, Versace, et le Russe Valentin Yudashkin.

Tendance : pour l'hiver prochain, un raz-de-marée de fourrure est attendu. Événement : Christian Lacroix fête le dixième anniversaire de sa maison. Avec la haute couture, vitrine d'un savoir-faire associé à une histoire et à un métier, la capitale attire chaque saison mille journalistes et photographes (tandis qu'il y en a deux mille pour les collections de prêt-à-porter). Paris offre une scène de tous les contrastes. Quoi de commun entre Thierry Mugler, dont la maison est désormais contrôlée majoritairement par Clarins, et Dominique Sirop, qui chaque soir, dans son appartement-atelier, « tire l'aiguille » ? Comme Adeline André, ce dernier a récemment demandé au ministère de la culture une bourse d'aide à la création, qui aurait été de 100 000 F, soit l'équivalent du prix d'un tailleur sur-mesure dans une grande maison...

Le récent développement économique et industriel de Milan et de New York comme capitales de la mode isole Paris dans la splendeur médiatique d'un conservatoire, menacé par l'indifférence, au moment où l'attrait de la création ves-

timentaire se développe en Asie, par exemple. Des musées ouvrent - celui de Kobé, au Japon, a été inauguré en avril -, les clients nippons étant, avec les Américains, les plus gros acheteurs de pièces issues des collections.

La haute couture, chef-d'œuvre en péril ? La CGT donne des coups d'épingle et parle de « scandale » : entre 1990 et 1996, le nombre des ouvrières en atelier serait passé de 928 à 684, soit une baisse de 35 %. « Le battage médiatique est considérable, mais les clientes ne viennent plus. La profession va vers une mort lente », affirme Brigitte Memery, secrétaire de la section CGT aux ateliers Nina Ricci. La moyenne d'âge des premières mains est de cinquante et un ans. La formation est en question, les maisons de couture préférant recourir à des intérimaires au moment des défilés. On est frappé par l'indifférence avec laquelle la France considère ce qui faisait hier sa gloire.

« Le battage médiatique est considérable, mais les clientes ne viennent plus. La profession va vers une mort lente »

L'excitation qui, du temps de Christian Dior, était justifiée par des lignes nouvelles et par le suspense des premières, l'est aujourd'hui par des « transferts », et par des noms, ceux des couturiers comme ceux des mannequins : le prix exigé par un « top » pour un défilé (jusqu'à 180 000 francs) représente la moitié de la somme qu'un jeune couturier peut investir dans la conception et la mise au point de sa collection.

En janvier dernier, le premier défilé de John Galiano, passé chez Dior, et l'arrivée d'Alexander McQueen chez Givenchy s'étaient déroulés dans une ambiance holly-

woodienne. Aujourd'hui, si Christian Lacroix parle à propos de ce double événement de « muscle de modernité supplémentaire », Thierry Mugler, lui, est sans pitié : « McQueen ? Ce sont tous mes trucs d'il y a dix ans. Il ne domine ni sa coupe ni sa construction... »

Dans son camp retranché de six étages, le Bruce Willis de l'ourlet veille en treillis, chaussures de chantier et chemise kaki sur ses bras tatoués. Numéro deux des ventes en France, le parfum Angel de Thierry Mugler a pris place derrière le Chanel N° 5.

Dans son bureau blanc, des formes inachevées se reflètent comme autant d'apparitions : diable de latex qu'il resillhouette au feutre argent, femme-serpent qui finira ours blanc.

Le métal des baleines laisse des traces rouges sur la peau nue. On serre, on lace. « If you die, tell me », (« Si tu meurs, dis-le moi »), lance-t-il en riant au mannequin Debra,

tige noire dans un corset de rubis. Pour son défilé placé sous le signe des chimères et des animaux de légende, Thierry Mugler a choisi la Cité de la musique. « Il y aura des visons africains, des zèbres galactiques. On ne fait que de la fausse fourrure, qui coûtera presque aussi cher que de la vraie. »

En marge de cette agitation, Yves Saint Laurent occupe une place à part. Selon M. Jean Pierre, directeur technique des ateliers haute couture, les commandes ont atteint pour une seule saison, celle de l'été 1997, l'équivalent des deux collections de l'année 1996. Le grand salon vert de l'avenue Marceau a pris ces derniers jours des allures de cathédrale beige et or où surgissent des créatures de velours et de zibeline comme des lignes en mouvement. C'est là que, devant le

● THIERRY MUGLER
Modèle d'ouverture de la collection haute couture de Thierry Mugler pour l'automne-hiver 1997-1998 qui sera présentée à la Cité de la musique le 10 juillet.



OBJETS

Quand le stylo se met à l'heure du high-tech

APRÈS le bâtonnet transparent du baron Bich qui libérait du bureau, l'ordinateur, le fax, et le modem ont enflammé la concurrence entre les fabricants de stylos, tenus de fournir des prouesses à prix serrés. L'une des plus spectaculaires s'incarnera sous peu dans le Space Tec de Fischer, gros stylo submersible (250 F environ), capable aussi d'écrire tourné vers le haut, grâce à une cartouche de gaz qui pousse la bille, au fur et à mesure que l'encre se consomme. Si on décide de le poser debout, l'outil se rétracte. A rapprocher du nouveau Capless de Pilot, qui escamote sa plume, avec un prix en rapport (500 F).

Avec le modèle Up (à partir de 59 F), la marque Stypen démocratise la performance : d'allure high-tech, il ravale sa plume en un tour de main pour éviter qu'elle ne se casse. Ainsi, sur un mode ludique, les solennités du stylo plume s'apprennent à retrouver les faveurs des écoliers et préparent la rentrée.

D'autres nouveautés ingénieuses s'adressent plutôt au cadre qui ne dédaigne pas d'exprimer sa différence dans le choix d'un outil bon marché. Spalding, le fabricant vedette de balles de tennis, avait pourvu ses modèles dans les années 80 de gros rollers en aluminium satiné.

En cette heure où le « naturel » revient au galop, la marque habille « sobrement » de bois un portemine à avance automatique, dont la mine s'allonge d'elle-même après chaque mot. La palme de la miniaturisation revient au Spirit de Lamy, à la fois stylo bille et portemine, guère plus gros qu'une recharge de roller (6 à 7 mm de diamètre) et vendu 260 F.

La préhension du bâton d'écriture n'avait pas fait l'objet de recherches poussées jusqu'à l'arrivée de Sensa, qui soulage les forcés du stylo des compressions disgracieuses de l'index : désormais gainée de silicone, la partie préhensible se modèle au doigt de son propriétaire. L'esthétique de l'objet y gagne moins que le fabricant lui-même, puisque le Zéphir est vendu 390 F.

Le japonais Pilot, qui, il y a douze ans, conquérait ses galons en lançant le premier roller à niveau visible d'encre liquide, récidivait en 1991, avec un stylo bille offrant le confort du roller, grâce à une encre en gel, très fluide.

Ces qualités lui ont permis d'obtenir des écritures de plus en plus fines : si ses pattes de mouches conviennent au dessin industriel et aux agendas miniatures, le G TEC C4 demeure un stylo à bille courant et bon marché. Le plus fin du monde.

Laurence Benaim

Jacques Brunel

Un Musée Christian-Dior à Granville

« J'ai considéré l'exercice de mon métier comme une sorte de lutte contre ce que notre temps peut avoir de médiocre et de démoralisant », écrivait Christian Dior, à la fin de *Je suis Couturier* (Le Conquistador, 1951). « Tout a tendance à s'effondrer. Notre simple devoir est de ne pas céder, de donner l'exemple, de créer malgré tout. » Quarante ans après sa mort et à l'occasion des cinquante ans du New Look, le Musée Christian-Dior ouvre ses portes, à Granville (Manche), en Normandie, non loin du Mont-Saint-Michel. Il est installé dans la villa Les Rhumbs, où le couturier passa la plus grande partie de sa jeunesse, y concevant même la pergola dans l'esprit d'une Riviera imaginaire. Autour de cinquante modèles, accompagnés de photos et de dessins, on pourra y découvrir (jusqu'au 19 octobre) une exposition consacrée à « La femme mise en scène », qui célèbre les liens entretenus avec des clientes stars, comme Olivia de Havilland, Ava Gardner, et surtout Marlene Dietrich.

★ Musée Christian-Dior, Les Rhumbs, jardin Christian-Dior 50400 Granville. Tél. : 02-33-61-48-21. Tous les jours, sauf lundi. Prix d'entrée : 20 F. Renseignements sur Minitel : 3615 Culture Arts.

GUCCI

collection printemps/été

- soldes -
prêt à porter
chaussures et accessoires
maroquinerie

à partir du 27 juin, 1997 - 2 rue du faubourg st honoré, paris 8^{ème}

ESPACE
Publicités
BOUTIQUES

LATREILLE
SPECIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
soldes d'été
QUALITÉS IRREPARCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62, rue St André-des-Arts, 6^e
Tél : 01.43.29.44.10
PARKING ATTENDANT À NOS MAGASINS

MON IMPER
SOLDES
Du 28/06 au 5/07 jusqu'à - 50 %
Sur la collection Burberry,
Gore Tex, B St Hilaire...
63 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
70 Avenue des Ternes 75017 Paris
Tél : 01 48 24 46 98 et 01 45 72 18 64

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
Prix communiqués par téléphone
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir ou tissus
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^e M^o Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^o Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 71/7

du 28 juin au 2 août 1997
SOLDES
sur modèles d'exposition
canapés,
fauteuils,
tables...
HUGUES CHEVALIER
PARIS : 228, rue du Fbg Saint Honoré - 8^e - 17, rue Cherche-Midi - 6^e
LYON : 7, place des Célestins - 2^e - MARSEILLE : 163, rue Paradis - 6^e

Retrouvez chaque semaine la rubrique "ESPACES BOUTIQUES"

L'été arrive... lentement

L'ANTICYCLONE des Açores prend ses quartiers d'été et s'étend jusqu'à l'ouest de la France, nous amenant dimanche, enfin, le beau temps tant attendu. Les nuages se dispersent progressivement par l'ouest. Des averses résiduelles planent encore sur le nord-est. Quelques gouttes pourront également toucher le nord de la France.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. - Le ciel, assez nuageux le matin, se dégage progressivement l'après-midi. Ce sera plutôt une belle journée. Le mercure grimpera jusqu'à 20 à 23 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Près des côtes de la Manche, la grisaille donnera quelques gouttes par moments le matin. Le temps s'améliore dans l'après-midi. Ailleurs, c'est l'inverse avec un ciel plutôt clair le matin qui devient plus nuageux.

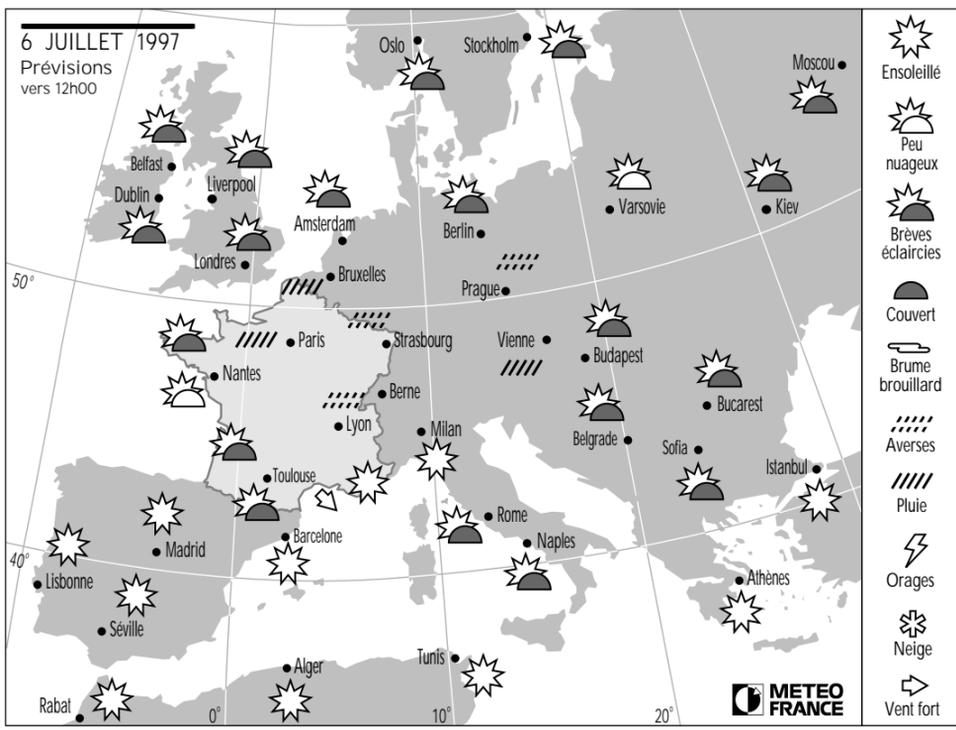
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Sur le Nord-Est, le ciel sera encore bien

nuageux, avec quelques averses éparses et des éclaircies. La Champagne-Ardenne et l'ouest de la Bourgogne verront largement le soleil avant l'arrivée des nuages. Prévoir 20 à 22 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après dissipation des brumes matinales, ce sera une belle journée. Seuls quelques nuages se développeront au fil des heures, surtout sur le Poitou-Charentes et les Pyrénées. Il fera 22 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages resteront nombreux en Rhône-Alpes et sur l'est de l'Auvergne, parfois porteurs d'averses. Ailleurs, le soleil prédominera. Le vent du nord descendra la vallée du Rhône, atteignant 50 km/h en pointes. Il fera 20 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil, le mistral et la tramontane accueilleront les vacanciers. Les rafales pourront atteindre, voire dépasser 80 à 100 km/h. Il fera bon, avec 23 à 25 degrés.

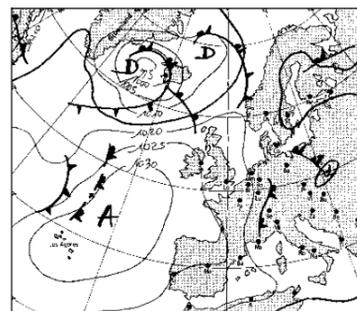


PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET 1997

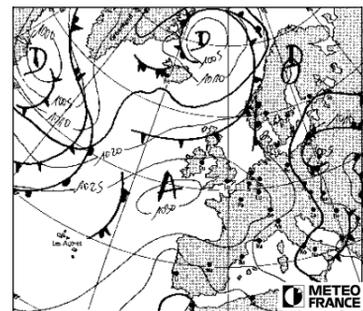
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/20 S
AJACCIO	15/25 N	
BIARRITZ	13/21 N	
BORDEAUX	12/24 N	
BOURGES	10/22 S	
BREST	11/19 S	
CAEN	13/18 N	
CHERBOURG	10/20 N	
CLERMONT-F.	10/22 N	
DIJON	11/21 S	
GRENOBLE	12/24 S	
LILLE	10/20 S	
LIMOGES	10/19 N	
LYON	13/22 P	
MARSEILLE	16/26 S	
NANTES	11/23 N	
NICE	16/23 S	
PARIS	11/21 P	
PAU	10/21 N	
PERPIGNAN	15/26 S	
RENNES	11/23 S	
ST-ETIENNE	11/21 N	
STRASBOURG	12/20 P	
TOULOUSE	12/24 N	
TOURS	10/21 S	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28 P	
FORT-DE-FR.	26/30 N	
NOUMEA	18/22 P	

PAPEETE	23/29 N
POINTE-A-PIT.	25/32 S
ST-DENIS-RE.	20/25 S
EUROPE	
AMSTERDAM	8/15 N
ATHENES	28/38 S
BARCELONE	15/22 S
BELFAST	13/19 S
BELGRADE	14/24 N
BERLIN	13/19 S
BERNE	9/17 P
BRUXELLES	9/18 P
BUCAREST	19/35 N
BUDAPEST	15/21 N
COPENHAGUE	11/19 N
DUBLIN	12/20 S
FRANCFORT	11/18 N
GENEVE	10/19 P
HELSINKI	15/22 N
ISTANBUL	26/36 S
KIEV	19/24 S
LISBONNE	19/30 S
LIVERPOOL	13/21 N
LONDRES	14/22 S
LUXEMBOURG	9/16 S
MADRID	9/27 S
MILAN	16/28 S
MOSCOW	15/23 S
MUNICH	9/15 P
NAPLES	15/26 N
OSLO	14/24 N
MONTREAL	14/25 S
NEW YORK	10/18 P
SAN FRANCISCO	14/25 N
SANTIAGO/CHI	19/34 S
TORONTO	17/34 N
WASHINGTON	14/23 S
AFRIQUE	
ALGER	16/24 S
DAKAR	15/20 S
VARSOVIE	15/19 N
VENISE	16/26 S
VIENNE	14/21 P
AMÉRIQUES	
BRASILIA	14/25 S
BUENOS AIR.	2/14 S
CARACAS	25/30 N
CHICAGO	17/23 P
LIMA	21/24 C
LOS ANGELES	21/28 S
MEXICO	13/23 S
NEW YORK	13/24 S
SAN FRANCISCO	23/29 N
SANTIAGO/CHI	14/21 S
TORONTO	16/25 S
WASHINGTON	21/30 N
AFRIQUE	
ALGER	14/26 S
DAKAR	25/29 S
KINSHASA	14/28 S
LE CAIRE	24/37 S
MARRAKECH	18/30 S
NAIROBI	14/21 C
PRETORIA	2/17 S
RABAT	18/30 S
TUNIS	20/26 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	28/35 N
BOMBAY	26/30 P
DJAKARTA	25/30 S
DUBAI	30/38 S
HANOI	28/33 S
HONGKONG	27/28 P
JERUSALEM	24/33 S
NEW DELHI	28/38 S
PEKIN	20/30 S
SEOUL	21/23 P
SINGAPOUR	26/30 N
SYDNEY	9/15 P
TOKYO	26/33 S



Situation le 5 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 7 juillet à 0 heure TU

CLIMATOLOGIE

L'Amérique latine redoute le retour d'El Niño

Générateur d'inondations ou de sécheresse, ce phénomène courant chaud accélère aussi la fonte des glaciers andins qui constituent une importante réserve d'eau pour les habitants des grandes villes de la cordillère

LIMA, de notre correspondante
« El Niño », c'est l'Enfant Jésus. C'est aussi le nom d'un courant marin chaud, qui peut être catastrophique. Provenant de l'Equateur, il réchauffe au début de l'été la côte péruvienne, généralement baignée par les eaux froides du courant de Humboldt. Le « phénomène du Niño » se présente comme le déplacement d'une énorme masse d'eau chaude d'ouest en est, vers le Pérou. Cette anomalie climatique bouleverse l'atmosphère dans tout le bassin du Pacifique et bien au-delà (Le Monde du 7 septembre 1994). Elle est à l'origine d'une série de catastrophes naturelles car elle perturbe gravement le régime des précipitations : des pluies diluviennes s'abattent sur la côte désertique de l'Equateur et du Pérou alors que, parallèlement, la sécheresse frappe les hauts plateaux du sud du Pérou et de la Bolivie, en pleine saison des pluies.

président Fabian Alarcon a décrété, jeudi 3 juillet, l'état d'urgence afin de donner au gouvernement les moyens de réagir au mieux au passage d'El Niño. Au Pérou, les services de météorologie et d'hydrologie ont confirmé les informations des satellites de la NASA et de l'agence de la météo du Japon qui ont décelé les signes avant-coureurs du phénomène. La température de l'océan est supérieure à la normale de 4 à 6 degrés, pour le bonheur des baigneurs et des surfeurs. Mais les agriculteurs, les pêcheurs, et les économistes font grise mine.

S'il se prolonge, le phénomène du Niño risque d'être aussi dévastateur que celui qui s'est produit il y a quinze ans, pendant l'été austral, de décembre 1982 à mars 1983. Le bilan fut alors de plus de 200 morts et 300 000 sinistrés dans le nord du Pérou, avec des pertes de près de 1 milliard de dollars. Il faut remonter à l'été 1925-1926 pour retrouver une tragédie d'une telle ampleur. Rapporté à l'échelle de la planète, le Niño de 1983 aurait entraîné la mort de près de 30 000 personnes, fait plus de 600 000 sinistrés et causé des pertes écono-

miques supérieures à 13 milliards de dollars, d'après des estimations de la National Oceanic and Atmospheric Administration. Sur les inondations en Amérique se greffèrent des sécheresses du sud de l'Afrique à l'Australie, une humidité extrême au sud de la Chine, des ouragans à Hawaii...

tropiques andins, où se trouvent 99 % de ces glaciers (70 % au Pérou et 20 % en Bolivie). Ils ont étendu leur réseau au Pérou et à l'Equateur. Depuis 1991, ils ont mis en place un réseau d'observations sur les glaciers du Zongo (6 000 mètres) et de Chacaltaya (6 400 mètres), dans la cordillère royale bolivienne, installant des stations météorologiques et divers dispositifs, parmi lesquels des balises dans la zone d'ablation et la partie haute du glacier, des puits à neige, des pluviomètres. Les carottes prélevées dans la glace permettent de déterminer avec précision l'abondance des précipitations des dernières décennies, mais aussi un calendrier de l'influence du Niño depuis des millénaires.

qu'en Afrique, sur le mont Kenya, Stefan Hastenrath, un chercheur du département des sciences océaniques de l'université du Wisconsin, a mis en évidence cette déglaciation qui serait de 75 % depuis le début du siècle. Les glaciers alpins sont, eux aussi, menacés (Le Monde du 24 février).

Attention, terrain glissant !

El Niño, en accélérant la fonte des glaciers et en multipliant l'existence de nouveaux lacs glaciaires, met aussi en danger la vie des populations vivant en contrebas. Au Pérou, dans la cordillère Blanche, en mai 1970, quelque 20 000 villageois de Yungay et de Ranjahirca ont été ensevelis par un torrent de pierres et de boue provenant du détachement de l'une des parois du Huascarán (6 746 m), qui entraîna une brutale vidange du lac glaciaire. Aujourd'hui, cinq lacs voisins ont dû être aménagés avec un système de drainage pour éviter de nouveaux désastres naturels. Plus au sud, près du lac Titicaca, plus de 2 000 familles de chercheurs d'or du glacier de l'Ananea (5 680 m) vivent sous la menace d'une avalanche de la « casquette » glaciaire.

RÉCHAUFFEMENT DE LA TERRE
A plus long terme, le phénomène ENSO (El Niño-Southern Oscillation, nom scientifique d'El Niño) accélère la fonte des glaciers tropicaux andins, provoquant une hausse de la température de la troposphère et la diminution des précipitations. Ces glaciers sont particulièrement sensibles aux anomalies climatiques et constituent des témoins extraordinaires des variations des dernières décennies, voire de plusieurs siècles, et les indicateurs les plus fiables du réchauffement global de la Terre.

Depuis le début des années 80, on observe une fonte générale et accélérée des glaciers andins. Les résultats des travaux exécutés entre 1993 et 1996 « montrent que le recul mesuré a été trois fois plus rapide après 1980 que dans la décennie antérieure au Pérou. En Bolivie, il a été cinq fois plus rapide que pendant les quatre décennies qui ont précédé. La tendance semble être identique sur les glaciers équatoriens », expliquent les chercheurs français.

SAISON SÈCHE
Dans les Andes, cette fonte est particulièrement préoccupante car les glaciers constituent d'énormes réservoirs qui pallient l'absence d'eau pendant la saison sèche, entre avril et novembre. Les 10 millions d'habitants de Lima, La Paz, Quito, les capitales du Pérou, de la Bolivie et de l'Equateur, sont en grande partie alimentés en eau potable grâce aux eaux de fonte. La vie sur les versants pacifiques des Andes, particulièrement sur tout le littoral péruvien, en dépend largement aussi. L'approvisionnement de ces glaciers est déjà déficitaire. Le manque d'énergie hydroélectrique est chronique en Equateur ; au Pérou, l'eau est rationnée une grande partie de l'année et la désertification progresse.

En France, Bernard Francou est le créateur, et le coresponsable avec Bernard Pouyau, du programme « Neige et glaciers tropicaux » (NGT) de l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération). L'objectif de NGT est de mettre en place, à travers toute la zone tropicale, un certain nombre d'équipements sur des glaciers assez représentatifs, afin d'établir leur bilan de masse et leur bilan hydrologique. Les deux chercheurs ont commencé leurs travaux par les

Ce retrait, qui a commencé dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, entraînant un recul de 25 % à 50 % sur les glaciers de petite taille (moins de 1 kilomètre de longueur) depuis cette date, n'est pas unique. C'est ainsi

On peut dire aujourd'hui que les glaciers tropicaux andins ne constituent plus une ressource renouvelable. Et la tendance actuelle laisse craindre qu'ils ne disparaissent dans les prochaines décennies.

Nicole Bonnet

A la recherche du secret de la calotte glaciaire

LE SOMMET du volcan Sajama - « le plus grand », en langue aymara -, dans la cordillère Royale de la Bolivie, renferme un secret dans sa calotte de glace. Une expédition internationale, comprenant une quarantaine de personnes, tente de lui arracher deux cents siècles d'histoire du climat des hauts plateaux andins. Depuis le 15 juin, et pendant un mois, l'équipe scientifique - dont six Français de l'Orstom et du CNRS - effectuera trois forages profonds de 110 mètres dans la calotte glaciaire du volcan. « Nous avons mesuré son épaisseur avec un radar, il y a trois ans, explique Bernard Francou. Un petit carottage a révélé cette profondeur. Nous pensons atteindre ainsi la base de ce glacier, et entrer en contact avec la roche. » Ces trois échantillons géants de 2 tonnes doivent être descendus en montgolfière. « C'est la première fois qu'on fait ça au monde », souligne le chercheur français. L'exploit sera filmé et photographié par le National Geographic Magazine. Au camp de base, un camion frigorifique attendra le chargement, car la température des carottes doit être maintenue à -15 degrés. « C'est très important, si on veut extraire, au laboratoire, les bulles de cette glace qui

contiennent de petits morceaux d'atmosphère, explique Bernard Francou. Leur analyse permettra de reconstituer les variations climatiques sur quinze mille et même vingt mille ans. » A La Paz, la capitale bolivienne, la plus grande partie des échantillons sera embarquée en avion jusqu'aux Etats-Unis. Une autre portion sera étudiée sur place par Bernard Francou et son équipe, et le reste à Mendoza, en Argentine. L'analyse isotopique de l'oxygène et de l'hydrogène de l'eau, celle des composants chimiques (nitrate, sodium) et des poussières qu'elle contient permettra de compléter les résultats obtenus précédemment par cette même équipe sur les glaciers du Quelcaya et du Huascarán, au Pérou. « Parfois, assure Bernard Francou, on retrouve des traces d'explosions volcaniques, comme celle de l'irruption du Hayna Puchina, près d'Arequipa, au sud du Pérou. Lorsque nous avons découvert cette strate dans la glace, nous savions que nous étions à un niveau repère autour de l'an 1700, ce qui correspond aux explosions volcaniques répertoriées au XVII^e siècle. »

N. B.

Tecno
Meubles de bureau
Remises exceptionnelles
sur le mobilier d'exposition
de 30% à 50%
à partir du Samedi 5 Juillet 1997
242, Bd Saint-Germain Paris 7ème
Tél.: 01 42 22 18 27

SOLDES D'ETE
PRÊT-A-PORTER MASCULIN
CHEMISERIE DE LUXE - GRANDES GRIFFES - SPORTWEAR
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 - Détaxe à l'exportation

METTEZ VOS YEUX À L'OMBRE
MEYROWITZ SAURA VOUS ADAPTER
UNE LUNETTE SOLAIRE CORRECTIVE
EXACTEMENT CONFORME À VOTRE VISION
5, RUE DE CASTIGLIONE
PLACE VENDÔME
75001 PARIS
TÉL. 01.42.60.63.64
E. B. Meyrowitz

BALLY BEAUGRENELLE
GRAND DESTOCKAGE MASSIF
AVANT RESTRUCTURATION
C. C. BEAUGRENELLE
15e - Métro Charles Michels
01.45.75.70.13

L'ÉTÉ FESTIVAL

L'art considéré comme un service, voilà une nouvelle définition, dont Münster, en Allemagne, offre un aperçu. La sculpture contemporaine s'y est installée, autour du lac, sur les pelouses et dans la ville. Tous les dix ans la cité se transforme ainsi en musée de l'art urbain et expose *in situ*, les plus grands artistes (Rebecca Horn, Dan Graham...) A Arles, la grand-messe de la photographie se poursuit. A voir, l'exposition consacrée aux présidents américains, de John F. Kennedy à Bill Clinton signée de Bob McNeely, le photographe officiel de Clinton, et du vieux routier de la Maison Blanche, Harry Benson qui se souvient, nostalgique, de l'époque où on pouvait encore prendre des clichés sur le vif des présidents américains. Le culte du rock'n'roll a commencé à Belfort, et ses grands prêtres (Radiohead, Smashing Pumpkins) n'ont pas déçu. Mais les autres...

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Le « Mur »

Assemblage de reliefs en terre chamottée et kaolin. Jean-Paul Riopelle expose son « Mur » à l'Espace Paul-Rebeyrolle d'Eymoutiers. A côté de la sculpture monumentale, des peintures issues d'un « Hommage à Rosa Luxemburg ». Riopelle, qui n'a pu venir, est resté dans son île aux Grues, au Québec.



La sculpture contemporaine joue à cache-cache à Münster

Münster (Allemagne)/Arts. Soixante-dix œuvres d'artistes renommés ont été installées dans la ville. Un projet décennal débuté en 1977

SKULPTUR PROJEKTE IN MÜNSTER 97. Westfälisches Landesmuseum. Dompaltz, 10. Münster. Tél. : 00-49-0-251-5907-169 ou 252. Entrée : 10 DM (33 F). Jusqu'au 28 septembre. Catalogue : Hatje-Verlag, 550 p., 48 DM.

Les amateurs d'art contemporain qui décident d'aller à Kassel pour la Documenta cet été devraient penser à faire un crochet par Münster, qui n'est qu'à une heure et demie de route. Ils y trouveront en effet ce dont la très austère Documenta X les prive : du plaisir. Plaisir d'arpenter le cœur de la ville, sa « promenade » verte qui ceinture la vieille cité, ses jardins et les rives du lac, pour y découvrir, parfois bien cachées, quelque soixante-dix œuvres réalisées pour les lieux où elles sont installées par des artistes renommés qui, avant d'œuvrer, sont venus à Münster tâter le terrain.

L'art considéré comme service est une des nouvelles définitions qu'imposent plusieurs projets d'artistes : la jetée bien dessinée du Californien Jorge Pardo, qui permet

d'avancer sur le lac et de s'asseoir à l'abri, ou au soleil sur des gradins ; les îles flottantes qui ressemblent à des œufs à la neige combinés à des pédalos d'Andrea Zittel ; l'adaptation pour Münster du bateau que Kawamata a construit avec l'aide de malades afin d'assurer une meilleure liaison entre une clinique et ses visiteurs ; ou encore, pour rester dans le domaine de la santé, l'intrigante cabine de Marie-Ange Guillemot, autour de laquelle le passant peut s'asseoir face à des hublots occultés par un manchon de laine, et y glisser les pieds pour se les faire masser. Cette façon douce de repenser l'art corporel pour tous n'est pas forcément du luxe lorsqu'on fait le tour des projets de sculptures à pied, et qu'on marche jusqu'au bout du lac.

Celui-ci est banal, mais pas les œuvres proposées dans ses parages où, aux projets de 1977 et 1987 acquis par la ville, comme les balles géantes de Claes Oldenburg et les anneaux parfaits de Donald Judd, s'ajoutent plusieurs pièces nouvelles : la lune accrochée au bout d'un mât par Isa Genzken, qu'il faut voir depuis l'autre rive, et de nuit, et la pièce d'Ilya Kabakov, elle

aussi entre terre et ciel. C'est une antenne dont les branches légères servent de portée à un texte écrit en lettres de métal, qui invite à rester coucher dans l'herbe pour écouter le vent et regarder les nuages s'ouvrir sur le ciel bleu.

PIECES FORTES

La promenade pour piétons et cyclistes qui suit le tracé des anciens remparts est tout naturellement jalonnée de pièces fortes qui traitent de la mémoire de la ville et de l'Histoire : celles de Hans Haacke et de Rebecca Horn. Hans Haacke

ke a jeté son dévolu sur le monument en tambour de 1909 qui commémore les guerres et les victoires de Bismarck, pour tourner le tout en dérision, en érigeant, tout près, son pendant : un volume en planches de même gabarit dans lequel il a logé un manège de foire bruyant et clinquant.

L'installation de Rebecca Horn dans une ancienne tour qui a servi de prison, où la Gestapo a sévi, est beaucoup plus insidieuse. Eparpillés dans les cellules et les passages éclairés par des veilleuses rouges, des petits marteaux s'activent en

tapant contre les murs de briques. Ici c'est une goutte d'eau qui tombe toutes les vingt secondes dans un bassin, là une décharge électrique provoquée par un court-circuit entre deux antennes métalliques... Dans ce contexte, l'usage que fait l'artiste d'éléments courants de son vocabulaire, qu'elle peut faire tourner au badinage ou au vinaigre, pourrait paraître déplacé. Ce n'est pas le cas. Métaphore du temps de l'emprisonnement qui mène inexorablement au supplice, son concert de marteaux et d'ondes fait froid dans le dos.

Dans des registres plus cléments, quelque part dans l'herbe, Dan Graham propose une nouvelle cabine à piéger et démultiplier dans l'espace l'image désorientée des passants. Non loin, sur une pelouse, une drôle de sculpture en forme de tuyau coudé dégage un bruit de soufflerie : c'est presque un ready-made de Martin Kippenberger qui l'a extrait d'une bouche d'aération de métro. L'espèce de météorite rose qui se reflète dans l'eau d'un bout de canal, et que l'on est invité à contempler depuis une estrade multicolore est de Franz West. Mark Dion a aménagé une

petite grotte en antre d'ours. Ce sont là des exemples parmi d'autres qui témoignent de la diversité de propositions qui se jouent plus ou moins des définitions classiques de la sculpture urbaine. En faisant du « minimal » et du conceptuel (les dalles gravées de Lawrence Wiener, par exemple) plus que du monumental, ou en poussant l'idée d'intégration au point d'emprunter la forme la plus passe-partout en ville : celle de véhicules.

DIVERSITÉ DES IDÉES

Outre la caravane témoin des transformations de la ville, que Michael Asher ne peut plus garer où il le pouvait en 1977 et 1987, on peut remarquer, cette fois au centre de la ville, sur le trottoir du Landesmuseum (qui abrite aussi des sculptures), la présence incongrue de la camionnette-fontaine de Roman Signer.

Enfin on ne ratera pas, c'est impossible, les trente voitures abandonnées devant le château baroque, des modèles de 1920 à 1960 trempées dans un bain d'argent, d'où est diffusé le *Requiem* de Mozart. Signée Nam June Paik, c'est la plus spectaculaire des œuvres proposées à Münster. La moins évidente est peut-être celle de Paul Armand Gette. L'artiste branché sexe a choisi trois arbres des pourtours de la ville, au nord, au sud et à l'ouest, pour définir les pointes d'un triangle virtuel mais néanmoins pubien dans lequel s'inscrit le cœur de la ville.

Réalisés ou non, visibles ou virtuels, les projets de sculptures pour Münster donnent l'occasion de mesurer le champ et la diversité des idées qui peuvent être développées au chapitre de l'art public en des termes qui dépassent largement la notion de sculpture monumentale. Il peut aussi servir de plate-forme d'analyse des possibilités et des conditions de la commande publique. Cette démonstration polyphonique paraît exemplaire.

Cela dit, il ne faudrait pas se laisser l'idylle entre la ville et les artistes n'est pas parfaite. En se promenant là où restent des œuvres de 1977 et de 1987, en feuilletant les documents du catalogue, on s'aperçoit que les taggeurs peuvent sévir, comme partout, et que les gestionnaires de la cité ne sont pas prêts à entretenir ce nouveau patrimoine : de la ligne de néon qui traverse une grande installation de Mario Merz, il ne reste aujourd'hui que les fixations.

Jean-Paul Riopelle à contre-courant

Eymoutiers/Arts. Des créations récentes du sculpteur rompent violemment avec son statut d'expressionniste abstrait

RIOPELLE. Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre.

Cela s'appelle *Le Mur*. On dit cela faute d'un mot plus adéquat. *Le Mur* tient en effet de la sculpture, mais frontale ; du bas-relief, mais à double face ; de l'installation, mais sans objets trouvés ; du mémorial, mais sans gravité ni tragique.

Au centre de la salle est dressé un portique de trois poutres, 6 mètres de large, 4,5 mètres de haut. De la poutre horizontale descendent des cordes blanches, le long desquelles sont suspendus des carrés, terre chamottée d'un côté, porcelaine de l'autre. Ils figurent dans un style sommaire des monstres, des animaux, des têtes de bonhommes, de la végétation, des symboles. Quand les cordes touchent le sol, elles y serpentent et se glissent dans d'autres éléments de terre. On dirait des bornes, des coupes rudimentaires, des pierres roulées.

Deux d'entre elles renferment des projecteurs, dont les rayons s'échappent par des orifices irrégulièrement découpés.

Parce que ces éléments sont demeurés longtemps en plein air, des mousses, de l'herbe sèche, des lichens gris demeurent dans les creux et les replis. Ils accentuent le côté minéral et primitif de l'ensemble, que dément la finesse des motifs de porcelaine. Quant à la construction, par carreaux superposés, elle fait penser aux répertoires géométriques de Torres-García et de Gottlieb.

Le Mur n'appartient donc à aucune catégorie connue d'œuvre d'art. Tant mieux. Il ne s'inscrit pas non plus dans la logique d'un travail qui aurait fait depuis longtemps de la terre cuite son matériau de prédilection puisque celui qui l'a conçu, Jean-Paul Riopelle, est essentiellement peintre. Complication supplémentaire : ses toiles les plus illustres ont été peintes dans les années 50 et 60, larges abstractions puissamment colorées. Elles ont fait du peintre

canadien non seulement l'artiste le plus illustre et le plus exposé de son pays, mais aussi un protagoniste majeur de l'histoire. Or *Le Mur* a été exécuté de 1979 à 1981, alors que Riopelle s'était écarté de la manière qui l'avait rendu célèbre et commençait à insérer dans ses œuvres des éléments figuratifs de plus en plus nombreux, quitte à déconcerter et décevoir ses amateurs et les musées.

HORS MODES

Autrement dit, pour se résumer : voici l'œuvre bizarre d'un artiste renommé pour tout autre chose et une période largement antérieure de son œuvre. Cette étrangeté est flanquée, pour l'exposition, d'acryliques sur toile de 1992 qui apparaissent au cycle peint en mémoire de Joan Mitchell, morte cette année-là et qui avait été longtemps la compagne de Riopelle. Elles ont été exécutées pour l'essentiel en vaporisant des couleurs sur des oiseaux empailés, des ciseaux, un ventilateur, des fers à cheval, des chaînes qui apparaissent, fantomatiques,

dans des nuées vertes, grises, rosées, blanches.

Pas plus que *Le Mur*, elles n'entretiennent quelque rapport que ce soit avec l'actualité et les modes artistiques d'aujourd'hui. S'il fallait absolument des points de comparaison, il faudrait aller les chercher au début des années 60, quand Rauschenberg introduisait, par collage ou assemblage, un bestiaire et toutes sortes de choses sur la toile. En ce temps-là, rien chez Riopelle n'a trahi le moindre intérêt pour le pop new-yorkais, même baroque, même loufoque. Ses peintures actuelles ne relèvent ainsi d'aucune école actuelle, d'aucun mouvement en cours, rien que de l'histoire personnelle d'un individu extrêmement singulier qui se déplace dans le temps à sa guise.

Elles laissent très perplexes, autant que les terres suspendues à leurs cordes. Toutes ne sont pas convaincantes. Quelques-unes abusent de l'encombrement de l'espace et du heurt des couleurs. Mais il en est aussi de réussies et, à force de les observer, l'œil s'accou-

À L'AFFICHE

Les Mayas de Copan à Daoulas

La région Bretagne accueille les Mayas, le temps d'une exposition. Le Centre culturel de Daoulas a obtenu des musées du Honduras le prêt de trois cents pièces, presque toutes issues de l'ancienne cité de Copan. A travers elles, on peut découvrir les arcanes d'une civilisation, à la fois archaïque – elle ignore par exemple l'usage du métal et de la roue – et d'un raffinement extrême – son calendrier est aussi précis que le nôtre ; ses arts plastiques peuvent rivaliser avec ceux de n'importe quel autre continent de la planète.

Abbaye de Daoulas, 21, rue de l'Eglise, 29 Daoulas (à 15 kilomètres de Brest). Tél. : 02-98-25-84-39. Jusqu'au 7 septembre.

Les Estivales photographiques du Trégor

Sur le thème du « musée photographique », ce festival associe plusieurs photographes. Parmi eux, il y a Jean-Christophe Ballot, qui a déambulé, pendant neuf mois, dans le Musée du Louvre en rénovation, donc comme personne n'a pu le voir. Christian Milovanoff présente son « Louvre revisité », dans lequel il explore les tableaux. Jorma Puranen utilise le Musée Ateneum d'Helsinki pour promouvoir « une idée de musée d'art transparent, infiltré par son histoire ». A voir aussi, Joan Foncuberta, Paul Den Hollander ou encore Marie-Laure Guégan. L'Imagerie, 19, rue Jean-Savidan, 22 Lannion. Tél. : 02-96-46-57-25. Jusqu'au 27 septembre.

Les « you » canailles d'Abbey Lincoln

Récital unique à Pont-à-Mousson de la chanteuse afro-américaine

« LES DAMES du jazz, premier festival de jazz à l'abbaye de Prémontés (près de Pont-à-Mousson), ont remarquablement commencé. Abbey Lincoln, comédienne, chanteuse, militante (elle est née le 6 août 1930 à Chicago), a défié la pluie au charme. Cela se tient dans les jardins du cloître, à l'orthocentre d'un polygone compliqué Nancy, Metz, Sarrebruck, Luxembourg, Bruxelles, Epinal, Mayotte. Le 3 juillet, sous de petites tentes chic, dans une intimité voulue, se pressent un public sage mais conquis, de très beau linge un peu mouillé (tiens, il pleut !), et Anna Maria Wooldridge, dite Abbey Lincoln, en conquérante. Cocasse, poignante, impérieuse, chanteuse jusqu'aux ongles, cet âge aux mains d'enfant, son sourire de fille, et soudain le maintien absolu d'une Indienne ancienne.

Sa tenue est de soie noire : paletot ample comme une veste de clown (taillé par un maître nippon), gilet noir à parements de deuil, pantalon flottant, ensemble dont elle se sert à peine, chiffonnant ici, relevant là, tordant, esquissant un pas qui fait trembler, et tombant d'un coup défile, boudeuse, sur une chaise d'où elle écoute le trio à fond. Il y a un trio de mecs. Ils sont âgés de vingt, trente ans. Ils jouent les pieds dans l'eau (tiens, il tombe des halberdes !). Il rame. Elle ne fait aucun cadeau. Comme en studio, elle exige. Elle est petite, menue, son regard incendie. Ça n'a pas dû rigoler tout le temps, ces années semées de chefs-d'œuvre (*We In-*

sist !, Straight Ahead) où elle a partagé la vie d'un caractère, d'une conscience : le plus grand batteur des temps modernes, Max Roach.

Ce soir, le petit Aaron Walker (batterie), surtout quand elle se plante au-dessous de lui pour le toiser, n'en mène pas large. On dirait Duras dirigeant *Agatha*. Le public, pas trop avisé des gauchismes et féminismes indémontés de la chanteuse, la prenant donc pour une chanteuse noire, applaudit yeux fermés les fautes, une par une, du petit Aaron Walker. Le pianiste se noie (il flotte) dans les harmonies du dernier titre, *Who Used to Dance* ? La question se pose. Seul à sortir la tête de l'eau, le bassiste. Est-ce

Un temps, pour s'en débarrasser, on a dit d'Abbey Lincoln que son militantisme lui servait de cache-limites ; puis que son féminisme abritait qu'elle chantât faux. Cette fois, on vient d'essayer le déluge. On ne se débarrasse pas d'elle si aisément. Elle chante avec une justesse d'âme qui effraie les gaillards et confond le trio. Elle a chanté deux heures d'affilée. Au fil du temps, la voix s'est un peu assourdie. On dit qu'au Groenland aussi, les voix finissent par s'assourdir. Elle a changé le cloître en club, le club en confidence, la madrasse des hommes en comédie.

Des pluies de jazz, on en a connues de superbes en plein air : Anita O'Day à Comblain (1966),

On ne se débarrasse pas d'elle si aisément. Elle chante avec une justesse d'âme qui effraie les gaillards et confond le trio

bien ce Bowie qui serait le fils de Lester ? Comme si un fils de Francis Bacon – une supposition – se lançait dans la peinture montmartroise. Abbey Lincoln, avec sa tenue trop vaste et son haut-de-forme cabossé, a des airs de poulbot africain. Elle épiluche les mots, affine les syllabes, achève quatre chansons sur un « you » canaille qu'elle murmure au public, crie qu'il pleut en éclatant de rire, perille son dernier répertoire de chants magiques, fait l'enfant, tombe en femme avec autorité, « you ».

Gato Barbieri à Central Park (1973), Sonny Rollins à Chateaufallon (1973), Miles Davis à Vienne (1989), des pluies de cinéma, des pluies qui millésiment. Celle-ci fera date. La petite dame noire a marqué l'été d'une pierre blanche : slogan juste aussi désastreux que celui de Madeleine Peyroux (sorte de Céline Dion d'Abbey Lincoln), « une petite blanche à la voix des grandes noires ». Au fait, est-ce qu'une blanche vaut toujours deux noires ?

Francis Marmande

HORS CHAMP

■ La veuve du photographe Sam Lévin (1904-1992, *notre photographie*), Sabine Lévin, vient de faire don à l'Etat d'un important fonds de documents (négatifs, tirages et contacts). Il comprend trois cent mille négatifs de portraits, dont trente mille en couleurs, des visuels positifs, contacts ou tirages 18 x 24. Chimiste de formation puis photographe de presse, Sam Lévin devint très tôt un photographe de plateau faisant référence dans les



SAM LÉVIN

milieux du cinéma. Il a collaboré avec Jean Renoir, René Clair et Henri-Georges Clouzot. Il a aussi réalisé les portraits du gotha du moment, stars de cinéma, vedettes de la chanson et hommes politiques. La conservation et la diffusion de la donation Lévin sont confiées à la Mission du patrimoine photographique.

■ Le chanteur canadien Roch Voisine s'est vu remettre le 3 juillet, des mains du Gouverneur général (représentant de la reine Elizabeth) Roméo LeBlanc, la médaille d'officier de l'ordre du Canada, la plus haute récompense au pays. Cette décoration lui avait été attribuée en 1995, en reconnaissance de sa

« contribution remarquable à la musique », mais ne lui avait jamais été remise.

■ « *Sex symbol* » du cinéma italien dans les années 50, Gina Lollobrigida a fêté ses soixante-dix ans, vendredi 4 juillet. Cela aura été « une journée comme les autres » pour l'actrice, qui a affirmé que, pour elle, « chaque jour est une fête ». En 1977, elle avait quitté le monde du cinéma pour se consacrer à la photographie et à la peinture. Elle a présenté, depuis, de nombreuses expositions, en Europe et aux Etats-Unis.

■ La chanteuse américaine Dee Dee Bridgewater (*notre photographie*), qui rendait hommage, cette semaine, à Ella Fitzgerald au Festival de jazz de Montréal, a annoncé qu'elle venait de terminer un disque en mémoire de la grande artiste noire, dont les chansons ont marqué sa jeunesse. « Ce n'est qu'avec sa disparition que j'ai pris conscience de la place qu'elle occupait dans ma vie, elle me manque terriblement », a affirmé, à l'AFP, Dee Dee Bridgewater. Elle a aussi évoqué un projet d'album avec le saxophoniste David Sanchez.



CYRIL DILETTE

Le casse-tête de la photographie officielle américaine

Arles/Photographie. Bob McNeely et Harry Benson exposent à l'abbaye de Montmajour leurs portraits de présidents, de John Fitzgerald Kennedy à Bill Clinton

NEW YORK

de notre correspondant

Dans les couloirs de la Maison Blanche, vous avez plus de chances de tomber sur Socks que sur son maître, Bill Clinton. Le chat Socks est un star depuis que les photographes ont découvert qu'il était plus facile de le surprendre que le président. Mais Socks n'a pas un rôle politique. Alors, au bout d'un moment, les photographes retournent à leurs contraintes : distances imposées à l'objectif, équipe de reporters sélectionnés et cantonnés derrière une barrière, *photo-ops*, ces séances courtes arrangées pour la presse où le président fait semblant de dire des choses sérieuses.

« Les hommes politiques, regrette David Burnett, photographe-phare de l'agence Contact, se sont mis, depuis vingt ans, à se comporter comme des acteurs : ils contrôlent leur image jusqu'au moindre détail. Ils ont des conseillers pour ça. » Ainsi va « la photographie officielle » américaine, dont les Rencontres d'Arles exposent deux figures marquantes à l'abbaye de Montmajour, route de Fontvieille : Bob McNeely et Harry Benson.

Bob McNeely, photographe officiel de M. Clinton, reçoit tous les matins l'emploi du temps du président et de M^{me} Clinton et décide qui, de lui ou de ses trois coéquipiers, va couvrir quoi. L'accès au sujet est quasi total, comme la confiance que lui témoigne le couple : il reste dans le Bureau ovale pendant les entretiens, voyage avec la famille ; tient une sorte de chronique photographique des deux mandats de Clinton à la Maison Blanche. McNeely travaille pour l'Histoire. Pourtant, cet ancien combattant du Vietnam, venu au portrait politique parce que « de l'action, il

en avait vu assez », estime être plus proche du photojournalisme que de l'enregistrement de poignées de main – « *boulot idiot* ». Le président, ajoute McNeely, souhaite laisser à l'Histoire « une image exacte », plutôt qu'artificielle. Etait-ce bon ou mauvais de le photographier dans sa chaise roulante ? « Ce n'est pas mon problème. Il y avait une chaise roulante et c'est comme ça. Le jour où je commencerai à façonner son image, je partirai. » Certes, admet-il, il y a « des gens qui réfléchissent au moyen de magnifier le président. C'est un reliquat des années Reagan. Je le photographie aussi quand on l'a fait beau, avec des drapés dans la photo : mais, là, je fais de la couleur ».

UN ACCÈS DE PLUS EN PLUS RESTREINT

La couleur, beaucoup utilisée sous Ronald Reagan, est pour McNeely le symbole de la « photo-cérémonie ». Il a imposé aux Clinton le noir et blanc, adopté avant par le photographe de Johnson, Yoichi Okamoto. Mais l'accès au président est de plus en plus restreint parce que les photographes sont trop nombreux : « Sous Nixon, il n'y avait personne. Aujourd'hui, la salle de presse est bourrée à craquer. » Des photographes comme Burnett ou le Français Jean-Louis Atlan renoncent parce qu'il est devenu impossible d'y travailler. « Depuis Reagan, dit Atlan, tout est mis en scène. Clinton est plus spontané, mais la machine est orientée pour contrôler son image. » Amer, David Burnett avoue que cet état de choses le rend « malade. C'est une vraie perte pour l'Histoire ». Les photographes ne sont plus en mesure de restituer au lecteur « la dynamique humaine derrière l'exercice du pouvoir ». Le gagnant n'est pas forcément le politicien, « qui a

tendance à privilégier l'image la moins avantageuse, derrière son bureau », relève Kathie Ryan, du *New York Times Magazine*.

Harry Benson, vieux routier de la photo présidentielle, est convaincu qu'il reste un moyen de saisir « le moment où le sujet baisse la garde ». Cet Ecossais arrivé aux Etats-Unis « avec les Beatles », en 1964, et qui a photographié, notamment pour *Life*, toutes les familles présidentielles depuis, fait cavalier seul : « Les photographes sont habillés en battle-dress ou en mécanos. Moi, je mets une veste et une cravate. » Le président n'est pas accessible ? « Essayez la First Lady. » Benson accuse les politiciens de « ne plus mettre les pieds dehors sans maquillage, c'est pathétique – je n'ai jamais vu Nixon avec du maquillage ! », mais il ajoute que les journalistes américains sont parfois complices : « Tout était pardonné aux Kennedy parce qu'ils invitaient les journalistes à leurs fêtes. »

Harry Benson a vécu l'âge d'or du photojournalisme présidentiel avec Nixon, son sujet préféré, abordé avec « de jolies photos de ses filles ». Nixon lui laissait « beaucoup de liberté. Ça le rassurait de voir un visage ami dans le camp ennemi ». Le Vietnam et le Watergate ont mis fin à ce que Benson appelle « la naïveté de l'Amérique ». Depuis, la manipulation est devenue la règle et, soupire Burnett, « à l'exception de Gerald Ford, qui manquait totalement de vanité, ça ne fait qu'empirer ».

Sylvie Kauffmann

★ 28^{es} Rencontres internationales de la photographie. 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Expositions jusqu'au 17 août.

Radiohead et Smashing Pumpkins en tête

Belfort/Rock. Les deux groupes ont dominé l'ouverture des Eurockéennes

LES EUROCKÉENNES commentent dans la micheline qui mène les spectateurs de la gare de Belfort au site de Malsaucy où se tient, au pied du ballon d'Alsace, la neuvième édition du plus gros festival français de rock. En attendant de retrouver sur place 30 000 de leurs semblables, les festivaliers choisissent de faire rimer promiscuité avec convivialité. Dans les wagons, on partage les bières, on fait passer les joints. Les moins de vingt-cinq ans s'imposent en force. Les tribus sont moins distinctes que par le passé. Pas réellement d'uniforme, quelques visages « percés », les cheveux rasés dominent les longues tignasses. On s'est équipé pour se protéger de la pluie. Précaution inutile, les nuages seront cléments.

Vendredi 4 juillet, jour d'ouverture, on a dégusté le rock à son plus grotesque comme à son plus saisissant. Risibles, les simagrées « death metal » de Channel Zero et de Biohazard. Quand donc ces hercules tatoués finiront-ils de mouliner jusqu'à la parodie les clichés les plus éculés du défoulement morbide ? Le malaise adolescent mériterait mieux que ces fonctionnaires des distorsions funèbres. Les essais de sophistication ne mènent pas forcément beaucoup plus loin. Les Américains de Live ont choisi d'étoffer leurs mélodies, de soigner la précision de leur instrumentation et du contre-chant. Mais leur romantisme très « pro » se prive de tout mystère.

On sera plus indulgent avec The Addict. Ces jeunes Britanniques signés par V2, la nouvelle maison de disques de Richard Branson, participaient à leur tout premier festival. Leur personnalité a encore du mal à s'affirmer. Leur chanteur cultive des faux airs de Kurt Cobain, leur musique flirte avec celle de Radiohead (pour le meilleur) et le grunge toc de Bush (pour le pire). Parfois pourtant, une chanson introspective perce la voile des références pour nous faire espérer de beaux disques à venir.

Des concerts ont fini par confirmer que cette soirée était bien la plus attendue du week-end. Sur la lancée de *OK Computer*, son nouvel album (voir *Le Monde* du 4 juillet), Radiohead a livré sur la grande scène une performance d'une incomparable intensité émotionnelle. Maître d'un son ample et habité, le groupe de Thom Yorke s'est joué du spleen

avec grâce. Saisie par une flopée de caméras et retransmise sur un écran vidéo géant, l'alchimie du quintette d'Oxford, mélange instable de violence et d'harmonie, l'empêche de formaliser ses concerts en des moments convenus. Devant la réaction du public, ces jeunes gens tristes piaffaient de joie en sortant de scène.

Maître d'un son ample et habité, le groupe de Thom Yorke s'est joué du spleen avec grâce

L'année 1996 restera une année noire pour les Smashing Pumpkins. La mort – celle d'une fan à un concert à Dublin et celle de Jonathan Melvold, le clavier – aura accompagné le groupe de Billy Corgan. Leader charismatique et intransigent, celui-ci aura congédié le batteur Jimmy Chamberlain pour ses liens trop étroits avec des substances illicites. Est-ce pour cela qu'on retrouve aujourd'hui les gars de Chicago armés d'une rigueur et d'une cohésion aussi impressionnantes ? Habillés de noir, le chauve Corgan et son guitariste d'origine asiatique, James Iha, portent chacun une cravate. D'Arcy, la blonde bassiste, affiche, elle aussi, une tranchante élégance. Ce gang sorti d'un film de Tarantino alterne punk autiste, glam baroque et ballades déléterres avec une puissance qui côtoie la froideur.

Après cette célébration de la pertinence intacte du rock, le public s'est essayé à la vision futuriste proposée par une paire de DJ anglais, les Chemical Brothers. A l'instar de Prodigy, Tom Rowlands et Ed Simons se font les chantes du mariage stylistique entre techno et énergie rock. Si leur récent album, *Dig Your Own Hole*, propose une frénétique orgie de rythmes, force est de constater que leur musique se danse plus qu'elle ne se regarde. Cachés derrière leurs machines, imperméables à tout jeu de scène, les DJ bombardent les spectateurs de grooves tonitrueuses et de lumières éblouissantes. Qui n'ont aidé personne à retrouver le chemin de la micheline.

Stéphane Davet

M^{me} Nerval et ses disciples vaudous

Nantes/Musique. Rada, Kongo et Pietro pour un rituel syncretique

ELLE arrive de Jacmel, une petite ville au sud-ouest de Port-au-Prince, dont le brillant passé n'est plus qu'un souvenir. M^{me} Nerval n'était pour ainsi dire jamais sortie d'Haïti. A soixante-dix ans, peut-être davantage, elle ne le sait plus, elle a l'air d'une grand-mère alerte. Autrefois unie à M. Nerval, elle est aujourd'hui « mariée » à l'esprit Criminel. En Haïti, M^{me} Nerval est une « mambo », autrement dit une prêtresse vaudoue, un titre et une fonction labas.

Au Festival de Nantes, avec une dizaine de disciples de sa société Borde National, elle a remis les choses à leur place. Les cérémonies vaudoues n'ont rien de ce que la légende leur prête. Elles sont simples, joyeuses, endiablées et parfois torrides, mais jamais inquiétantes. Comme l'explique Charles Najman, auteur d'un pas-

sionnant ouvrage sur Haïti (éd. Balland, 1995), le vaudou « est l'âme du peuple, sa vraie foi et sa seule ressource ».

Elles sont d'abord trois femmes, tout de blanc vêtues, qui chantent en créole a *cappella*. M^{me} Nerval, le hochet rituel (asson) à la main, demande que l'espace cérémoniel soit ouvert. Un homme entre, suivi de neuf disciples de la société, chanteuses et danseuses.

TOUTES LES ETHNIES

C'est le Laplace qui, à la lumière de la bougie, trace en répandant de la farine sur le sol la représentation symbolique de la coquette Erzulie, déesse de l'amour, une des multiples divinités du panthéon vaudou. Dans l'ombre, quatre tambourinaires qui attendaient le signal de la prêtresse commencent à marteler les pots à la main ou à la baguette. Les tambours boula-

bette et manman vont longtemps résonner, entraînant les corps des femmes dans une infinité de rythmes complexes. Ce sont toutes les ethnies composant le peuple haïtien qui sont maintenant convoquées. Entre les trois grands rites vaudous, Rada, Kongo et Pietro, M^{me} Nerval n'a pas choisi. En constituant une sorte de rituel syncretique qui les mélange tous les trois, elle s'autorise à puiser dans toutes les traditions. Au point d'ignorer l'étendue de ses connaissances en matière de chant et de danse.

Le temps de se changer, les femmes sont revenues, habillées en noir et blanc. La danse Banda liée aux esprits de la mort, Guedes, est de nature très sensuelle, quasi érotique, avec ses mouvements lascifs hyper-suggestifs exécutés sur des chants aux paroles souvent crues. La danseuse « soliste » n'a

pas coiffé son chapeau claque mais elle a chaussé des lunettes noires et au coin de ses lèvres la cigarette a remplacé le traditionnel cigare. A portée de main, une bouteille de rhum, qu'elle boit à grandes rasades avant de la tendre aux autres danseuses. A la fin, proche de la transe, elle s'écroule et reste étendue jusqu'à ce que ses partenaires viennent la relever.

Pour le Rara, rite déambulatoire paysan, les femmes ont revêtu une robe bleue et une coiffe à carreaux rouges et blancs. Aux tambourinaires portant leurs instruments en bandoulière se sont joints des joueurs de vaccines (trompes cylindriques). Le mauvais temps a obligé les Haïtiens à se replier dans une salle quand, à Haïti, ils déambulent par les chemins. Dommage.

Jean-Louis Mingalon

Le coup de maître de Scorsese

Reprise, à Paris, de « Mean Streets », réalisé en 1973

COUPS de gueule et coups de feu, coup de blues et crise de mysticisme, coup de maître : avec son quatrième film, réalisé en 1973, Martin Scorsese s'impose comme un grand cinéaste contemporain, en collant littéralement aux basques des adolescents voyous du quartier où il a grandi, Little Italy à New York. Dans ce film survolté de mots, de gestes désordonnés, d'interrogations et de désespoir, porté d'un seul élan par une caméra qui semble comme animée des mêmes troubles qui habitent les personnages, Robert De Niro conquiert ses premiers galons de star d'un nouveau type tandis qu'en contrepoint se dessine l'étrange personnalité d'Harvey Keitel - dont le personnage, Charlie, est le véri-



table héros du film. Ni lui, l'ami qui veut s'en sortir, ni Teresa la maîtresse épileptique, ni Dieu ni la communauté ne sauveront Johnny Boy (De Niro), auteur et victime d'une spirale de violence sans issue. Johnny est le moteur, mais Charlie est l'enjeu de ce récit. Jusqu'à ce que Scorsese vienne lui-même régler les comptes, l'arme au poing comme il a tenu sa caméra. Tous les ingrédients de son cinéma sont en place, il les déclenche à nouveau avec brio et subtilité, parfois avec plus d'ampleur, jamais avec un tel état d'urgence et de liberté.

★ **Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-29-11-30. En version originale.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Los Van Van et Raul Paz
Sous la direction de Juan Formell, Los Van Van exporte la salsa et le son cubains depuis deux décennies, en mariant l'esprit de la danse avec celui du jazz, la parole politique doublée d'un soupçon de critique sociale.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. M^o Voltaire. 21 heures, le 6. Tél. : 01-47-00-55-22. 150 F.
Teté Espindola
Jusqu'au 16 août, les samedis seront brésiliens au Divan du monde. Teté Espindola est une chanteuse à part. Avec un timbre de voix très particulier - haut, exubérant -, cette chanteuse originaire du Centre-Ouest brésilien a aussi inspiré l'avant-garde des musiques urbaines. Pour prolonger la soirée, les Nordestins (de Recife) Coração Tribal.
Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18^e. M^o Pigalle. 23 heures, le 5. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.
Concert de solidarité pour le Congo-Kinshasa
Une douzaine de groupes et d'artistes d'origine ex-zaïroise,

parmi lesquels Papa Wemba et So Kalmery, s'associent le temps d'un grand bal-concert pour recueillir des fonds qui serviront à financer des projets de la société civile du Congo-Kinshasa.
Salle des fêtes de la mairie, place Jean-Jaurès, 93 Montreuil. 18 heures, le 5. Tél. : 01-42-00-07-39. 100 F.
Eddie Henderson Group
Du jazz, dans sa forme proche du bop, avec, en leader, l'un des trompettistes les plus habiles du genre, ennemi des clichés, Eddie Henderson.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, les 5 et 7 juillet. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Norma Winstone et Prysm
Chanteuse complète - standards, orchestres expérimentaux -, Norma Winstone rencontre Prysm, un trio qui mène avec constance et intelligence une exploration des possibilités de la forme piano (Pierre de Bethman), basse (Christophe Wallemme), batterie (Benjamin Henocq).
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 5 juillet. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS
BEAVIS ET BUTT-HEAT SE FONT L'AMÉRIQUE
Film américain de Mike Judge
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); UGC Odéon, 6^e; UGC Rotonde, 6^e; Publicis Champs-Élysées, 8^e (01-47-20-76-23) (+).
VF : Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+); Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+); Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+).
LE FLIC DE SAN FRANCISCO
Film américain de Thomas Carter
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); 14-Juillet Odéon, 6^e (+); Gaumont Marignan, 8^e (+); UGC Normandie, 8^e; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); UGC Maillot, 17^e.
VF : Rex, 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6^e; Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+); UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); UGC Convention, 15^e; Pathé Wepler, 18^e (+); Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

HANTISES
Film français de Michel Ferry
14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+).
MA 6-T VA CRACK-ER ()**
Film français de Jean-François Richet
UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+); Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77) (+); Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60); Majestic Bastille, 11^e (01-47-00-02-48) (+); Gaumont Gobelins Rodin, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+).
LES EXCLUSIVITÉS
ABEL (Hol., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49); Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).
AUTRE CHOSE À FOUTRE QU'AIMER (Fr.) : Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34).
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER (Fr.) : Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47); Les Montparnos, 14^e (01-39-17-10-00) (+).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82); Denfert, 14^e (01-43-21-41-01) (+).
CHAMANKA (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
LA CICATRICE (Pol., v.o.) : 14-Juillet

Beaubourg, 3^e (+); 14-Juillet Odéon, 6^e (+).
LE CIEL EST À NOUS ()** (Fr.-Can.) : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); 14-Juillet Odéon, 6^e (+); Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+); Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; UGC Danton, 6^e; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); Publicis Champs-Élysées, 8^e (01-47-20-76-23) (+); Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+); Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+); Gaumont Kinopanorama, 15^e (+); v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6^e; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-43-43-04-67) (+); Gaumont Gobelins Rodin, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+).
CLUBBED TO DEATH ()** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Tai., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6^e.
GRIDLOCK'D (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82); v.f. : Paris Ciné II, 10^e (01-47-70-21-71).
HAMLET (Brit., v.o.) : Max Linder Panorama, 9^e (01-48-24-88-88) (+).
J'AI HORREUR DE L'AMOUR (Fr.) : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+); Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60); Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); Escorial, 13^e (01-47-07-28-04) (+); Bienvenue Montparnasse, 15^e (01-39-17-10-00) (+); Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+); UGC Triomphe, 8^e; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+); UGC Triomphe, 8^e; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LIBERTÉ CHÉRIE (Fr.) : Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Lucernaire, 6^e.
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82).
MA VIE EN ROSE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1^{er}; 14-Juillet Parnasse, 6^e (+).
MADAME JACQUES
SUR LA CROISSETTE (Fr.) : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
MENTEUR, MENTEUR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; UGC Odéon, 6^e; Gaumont Marignan, 8^e (+); UGC Normandie, 8^e; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6^e; Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+); Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+); UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Parnasse, 14^e (+); Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47).
LA MÔME SINGE (A.-Chin., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).
MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE (Let., v.f.) : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).
PAR AMOUR POUR GILLIAN (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49); Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14).
PASSAGE DES HOMMES LIBRES (Fr.-V., v.o.) : Latina, 4^e (01-42-78-47-86).
LES PLEINS POUVOIRS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; UGC George-V, 8^e; Gaumont Parnasse, 14^e (+); v.f. : UGC Opéra, 9^e; Pathé Wepler, 18^e (+).

PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : Lucernaire, 6^e.
PORTRAITS CHINOIS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; UGC Danton, 6^e; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+); UGC Normandie, 8^e; UGC Opéra, 9^e; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); UGC Gobelins, 13^e; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+); Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20); UGC Convention, 15^e; UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, 18^e (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).
LE SAINT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; 14-Juillet Odéon, 6^e (+); UGC Montparnasse, 6^e; Gaumont Marignan, 8^e (+); UGC George-V, 8^e; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+); UGC Maillot, 17^e; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00); Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+); Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+); UGC Lyon Bastille, 12^e; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Pathé Wepler, 18^e (+).
SMILLA (All.-Dan., v.o.) : Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20) (+); v.f. : Paris Ciné I, 10^e (01-47-70-21-71).
SOLEIL (Fr.-It.-All.) : Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+); Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+).
THE BLACKOUT ()** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1^{er}.
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5^e (01-43-54-42-34); UGC Triomphe, 8^e.
LA VÉRITÉ SI JE MENS I (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1^{er}; UGC Danton, 6^e; UGC Montparnasse, 6^e; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+); UGC Normandie, 8^e; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); UGC Opéra, 9^e; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+); UGC Lyon Bastille, 12^e; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); UGC Convention, 15^e; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+); UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, 18^e (+).
LA VIE DE JÉSUS (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1^{er}; Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47); 14-Juillet Parnasse, 6^e (+); Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-84-65); Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES VIRTUOSES (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+); 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5^e (01-43-54-15-04); La Pagode, 7^e (+); Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60); La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); Escorial, 13^e (01-47-07-28-04) (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); Bienvenue Montparnasse, 15^e (01-39-17-10-00) (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4^e (01-42-78-47-86); Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6^e (+).

MENAGES DANS LA NUIT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60) (+).
LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).
RED ROCK WEST (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10^e (01-47-70-21-71).
SALAAM BOMBAY! (Indon.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).
LES SÉANCES SPÉCIALES
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+) samedi 16 h.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68) dimanche 15 h.
BEAU FIXE SUR NEW YORK (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17^e (01-43-29-79-89) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
BLEAK MOMENTS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 30.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 20.
DEUX OU TROIS CHOSSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 30.
GO FISH (A., v.o.) : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08) (+) samedi 16 h.
HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 30.
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 40.
MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 40.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h.
LE MIROIR (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 25.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+) samedi 17 h.
QUATRE HISTOIRES COMIQUES (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 40.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 13 h 20.
SHOAH (Fr.) : Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+) dimanche 13 h, 18 h 20.
FESTIVALS
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5^e (01-43-25-72-07). La Femme à abattre, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Le Faucon maltais, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Le Port de l'angoisse, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Kerygo, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CARTE BLANCHE
A GÉRARD LEFORT, Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77 +), Bound, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Allez coucher ailleurs, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; J'embrasse pas, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Huis clos, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Racine Odéon, 6^e (01-43-26-19-68 +). Miss Oyu, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Voie de la lumière, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Baby Cart dans la terre de l'ombre, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Les Sœurs Munakata, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS-SPECIAL ÉTÉ, Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20 +). Zazie dans le métro, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.
COMÉDIES ITALIENNES (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +). Les Nouveaux Monstres, sam. 12 h, 14 h 10, 16 h 20, 20 h 10, 22 h 10; Voyage en Italie, dim. 12 h, 14 h 10, 16 h 20, 20 h 10, 22 h 10; Mariage à l'italienne, lun. 12 h, 14 h 10, 16 h 20, 20 h 10, 22 h 10; L'impossible Isabelle, mar. 12 h, 14 h 10, 16 h 20, 20 h 10, 22 h 10.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14^e (01-43-21-41-01 +). Peau-d'Ane, dim. 13 h 30, mar. 13 h 30.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20 +). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30; Shoah, dim. 13 h, 18 h 20.
CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34). La Passion de Jeanne d'Arc, dim. 12 h 10; Le Maître du logis, lun. 12 h 10; Jour de colère, mar. 12 h 10.
REINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5^e (01-46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, lun. 15 h 30; L'Année des treize lunes, lun. 17 h 40; Prenez garde à la sainte putain, lun.

19 h 50; La Troisième Génération, lun. 21 h 40.
FILMS NOIRS FRANÇAIS : 1^{ère} ÉPOQUE, Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20 +). Pattes blanches, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Poison, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Casque d'or, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Touchez pas au grisbi, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +). Holiday, sam. 18 h 30; Madame porte la culotte, lun. 18 h 10; Devine qui vient dîner ?, dim. 18 h 10; Soudain l'été dernier, mar. 18 h 10.
HOMMAGE À ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65). Les Dames du bois de Boulogne, sam. 19 h 50; Une femme douce, dim. 19 h 50; Le Journal d'un curé de campagne, lun. 19 h 50; L'Argent, mar. 19 h 50.
HOMMAGE À YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). Gare centrale, dim. 12 h; L'émigré, lun. 11 h 15; Alexandrie encore et toujours, mar. 11 h 45.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18). Cris et chuchotements, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Les Fraises sauvages, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Monika, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Sonate d'autonomie, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LOUIS MALLE, L'Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63). Ascenseur pour l'échafaud, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Le Souffle au cœur, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Au revoir les enfants, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
STARS, LES INCONTURNABLES (v.o.), Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40). Dr. Jekyll et Mr. Hyde, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30; L'impératrice rouge, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Nuit du chasseur, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Propriété interdite, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA TRILOGIE BILL DOUGLAS (v.o.), Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). My Ain Folk, sam. 16 h 45, 20 h 15, dim. 13 h 45, 16 h 45, 20 h 15, lun. 16 h 45, 20 h 15, mar. 13 h 45, 16 h 45, 20 h 15; My Way Home, sam. 18 h 45, 22 h 15, dim. 18 h 45, 22 h 15, lun. 14 h 15, 18 h 45, 22 h 15, mar. 18 h 45, 22 h 15.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5^e (01-46-33-86-86). Alice dans les villes, mar. 21 h 50.

LA CINÉMATHEQUE

Palais de Chaillot (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisions non classiques : Le Salaire de la peur (1952), d'Henri Georges Clouzot, 16 h; La Chevauchée fantastique (1939, v.o. s.t.f.), de John Ford, 19 h; Le Pont de la rivière Kwai (1957, v.o. s.t.f.), de David Lean, 21 h.
Salle République (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Fétichismes : Les Mystères d'une âme (1926, v.o. intertitres allemands), de Georg Wilhelm Pabst, 17 h; Casanova de Fellini (1976, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 20 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU
Salle Garance (01-42-78-32-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : Tuer

TF 1		France 2		France 3		Arte		M 6		Canal +		Radio	
20.45	SLC - SALUT LES CHOUCHOUS Divertissement présenté par Dave. Invités : Françoise Hardy, Daniel Auteuil, Etienne Daho, Zazie et Dominique Dalcan, E O Chan, Michel Fugain, Maurane, Sabine Azéma, Diane Tell (130 min).	20.50	FORT BOYARD Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Véronika Loubyr, Robert Terri-Tehau, Patrice Martin, Barbara Brighetti, Wilfried Forgues, Franck Ardisson (115 min).	20.55	L'HISTOIRE DU SAMEDI Le Cri coupé. Téléfilm de Miguel Courtois, avec Julien Guiomar (100 min).	20.45	L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES Documentaire [4/12] Métyser : La Légende des sciences (1996, 55 min).	20.45	BURNING ZONE MENACE IMMINENTE Série O, avec Tamlyn Tomita (110 min).	20.30	SOIRÉE BOXE À CASABLANCA 20.35 Marcel Cerdan, gentleman boxeur. Documentaire. 21.35 Khalid Rahilou sur les traces de Cerdan. Documentaire. 22.15 Boxe. En direct. Championnat du monde WBA, poids super légers : Khalid Rahilou (Fra) - Marty Jakubowski (EU).	20.45	Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Salut à Jean-Luc Lagarce. ...de l'impuissance. 22.35 Opus. Denis Smalley, compositeur au GRM. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Le Goût de l'orange, de Marthe Rébel. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
22.55	HOLLYWOOD NIGHT La croqueuse de diam. Téléfilm O de Brook Yeaton, avec Traci Lords (100 min).	22.45	DRÔLE DE COUPLE Pièce de Neil Simon, mise en scène de Bernard Murat, avec Marie-Anne Chazel, Clémentine Célaris (115 min).	22.35	VU DE PRÈS Documentaire de Jean-Louis Fournier. Voyage en Puyfolie (60 min).	21.40	L'AVOCAT Pour la liberté de l'art. Série (45 min).	22.35	LE SCANDALE DE L'AFFAIRE CALDWELL Téléfilm O de Jan Egleson, avec Kate Jackson, Dean Stockwell (105 min).	0.00	Club privé au Portugal Film classé X (1996, 95 min).	22.55	France-Culture 20.30 Concert. Académies musicales de Saintes. 22.45 Entracte. 23.07 Le Bel Aujourd'hui. Espace contemporain. 1.00 Les Nuits de France-Musique.
0.35 et 1.40 , 2.45, 3.50, 4.30	TF 1 nuit.	0.40 Journal, Météo.	0.55 Athlétisme. En direct de la Martinique. Championnat de France (135 min).	0.00 Mise en scène. Magazine. Invité : Daniel Mesguich (55 min).	2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	1.05 La Nuit des clips (415 min).	0.05 Club privé au Portugal Film classé X (1996, 95 min).	1.40 Ligne de vie Film de Louguine (1996, v.o., 100 min).	3.20 Leprechaun 2 Film de Roman Flender (1994, 90 min).	Radio-Classique 20.40 Les Dernières années créatrices de Schumann. 22.35 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.
0.50 et 2.55, 4.00, 4.55	Histoires naturelles (50 min).	3.15 Safari. Téléfilm de Roger Vadim, avec Stéphane Ferrara, Horst Frank (95 min).	3.15 Safari. Téléfilm de Roger Vadim, avec Stéphane Ferrara, Horst Frank (95 min).	0.55 Cap'tain Café. Magazine. Best of 96 (50 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	1.40 Ligne de vie Film de Louguine (1996, v.o., 100 min).	3.20 Leprechaun 2 Film de Roman Flender (1994, 90 min).	4.50 Mécomptes sanglants. Téléfilm (75 min).	6.05 Un héros très discret ■■ Film de Jacques Audiard (1995, 104 min).
1.50 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. 4.50 Musique (5 min).		4.50 Manu. Dessin animé. La kermesse paroissiale. 4.55 Stade 2. Magazine (rediff., 45 min).	4.50 Manu. Dessin animé. La kermesse paroissiale. 4.55 Stade 2. Magazine (rediff., 45 min).	1.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	2.30 Collection Hollywood 1950. Série. La voyante (rediff., 30 min).	1.40 Ligne de vie Film de Louguine (1996, v.o., 100 min).	3.20 Leprechaun 2 Film de Roman Flender (1994, 90 min).	4.50 Mécomptes sanglants. Téléfilm (75 min).	6.05 Un héros très discret ■■ Film de Jacques Audiard (1995, 104 min).

TV 5		Paris Première		Ciné Cinéfil		Festival		Canal Jimmy		Eurosport		Chaînes d'information	
20.00	Papa et rien d'autre. Téléfilm (90 min).	20.30	Regards de mode.	20.45	Le Club.	20.30	Les Aventuriers du Rio Verde.	20.30	Friends (3 ^e saison).	18.00	Cyclisme. En direct. Tour de France. Prologue (7,3 km) à Rouen (120 min).	20.00	CNN Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport.
21.30	Perfecto. Magazine.	21.05	Paris modes.	22.00	Hollywood Backstage.	20.30	Le Rio Verde. Téléfilm de Duccio Tessari, avec Jean-Pierre Bouvier (95 min).	21.15	Spin City. La chanson.	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 1 ^{er} demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport.
22.00	Journal (France 2).	22.15	Earth, Wind & Fire. Concert (60 min).	23.00	The Calendar Film d'Arthur Crabtree (1948, N., v.o., 80 min).	22.05	Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min).	21.40	Automobiles : VW Beetle.	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2 ^e demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.
22.30	Le Journal du Tour.			0.20	Man Alive ■ Film de Ray Enright (1945, N., v.o., 70 min).	22.05	Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min).	22.35	BB King Live at Nick's. Concert (55 min).	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2 ^e demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.
22.45	Questions pour un champion			22.05	Journal, Météo.	22.05	Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min).	22.00	T'as pas une idée ? Invitée : Annie Fratellini.	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2 ^e demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.
Planète	20.35 Le garçon s'appelaï Apache. 21.30 Collection royale. [4/6]. 21.55 15 jours sur Planète. 22.20 La Voix, miroir de l'âme.			22.05	Journal, Météo.	22.05	Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min).	22.00	T'as pas une idée ? Invitée : Annie Fratellini.	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2 ^e demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.
Animaux	21.00 Le Monde sauvage. 21.30 Le Magazine de Jack Hannah. 22.00 ABC natural history. 23.00 Le Dingo.			22.05	Journal, Météo.	22.05	Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min).	22.00	T'as pas une idée ? Invitée : Annie Fratellini.	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2 ^e demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.
				22.05	Journal, Météo.	22.05	Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min).	22.00	T'as pas une idée ? Invitée : Annie Fratellini.	20.30	Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2 ^e demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min).	20.15	20.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

TF 1		France 2		France 3		La Cinquième		M 6		Canal +		Radio	
15.55	Rick Hunter. Série.	15.00	Le Tour de France. En direct.	16.30	L'Arbre de ma jeunesse.	16.55	Le Sens de l'Histoire. Lucie Aubrac.	17.15	Ces beaux messieurs de Bois-Doré.	14.50	Tennis. En direct de Wimbledon : finale messieurs	20.35	France-Culture 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
16.55	Disney Parade. La fille de Donovan ; Le cirque Fratellini ; Le crime ne paie pas.	17.30	Vélo club.	18.00	Corky, un ado pas comme les autres. Série.	18.25	Va savoir. Hommage à Annie Fratellini.	18.55	Los Angeles Heat. Série.	17.15	L'Homme de nulle part. Série. Ellen.	21.00	Radio-Classique 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
18.00	Vidéo gag.	18.05	Stade 2. Magazine.	18.00	Corky, un ado pas comme les autres. Série.	18.55	Le Journal du temps .	19.50	Le Tour de France à la voile.	18.00	Batman ■ Film de Leslie H. Martinson (1966, 105 min).	21.00	Radio-Classique 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
18.30	30 millions d'amis.	18.50	Déjà dimanche. Best of.	18.00	Corky, un ado pas comme les autres. Série.	18.55	Le Journal du temps .	19.54	Six minutes d'information.	18.00	Batman ■ Film de Leslie H. Martinson (1966, 105 min).	21.00	Radio-Classique 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
19.00	7 sur 7. Emission spéciale.	19.30	Déjà le retour. Best of.	18.00	Corky, un ado pas comme les autres. Série.	18.55	Le Journal du temps .	20.00	et 4.30 Les Piégeurs.	18.00	Batman ■ Film de Leslie H. Martinson (1966, 105 min).	21.00	Radio-Classique 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.00	Journal, Images du sport, Tiercé, Météo.	20.00	Journal, Image du Tour, Tiercé, Météo.	18.00	Corky, un ado pas comme les autres. Série.	18.55	Le Journal du temps .	20.00	et 4.30 Les Piégeurs.	18.00	Batman ■ Film de Leslie H. Martinson (1966, 105 min).	21.00	Radio-Classique 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.42	Simple comme...			18.00	Corky, un ado pas comme les autres. Série.	18.55	Le Journal du temps .	20.00	et 4.30 Les Piégeurs.	18.00	Batman ■ Film de Leslie H. Martinson (1966, 105 min).	21.00	Radio-Classique 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	HIBERNATUS Film d'Edouard Molinaro, avec Louis de Funès, Claude Gensac (1969, 90 min).	20.50	L'INDIC ■ Film de Serge Leroy, avec Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte (1982, 110 min).	20.55	LE RENARD Tentative de meurtre. Série de Hans-Jürgen Tögel (65 min).	20.40	Le Journal du temps .	20.45	CAPITAL Présenté par Emmanuel Chain. Les secrets des vendeurs. Invités : Bruno Solo, Richard Anconina. Made in Sentier ; Je me mets à mon compte ; Vendeur de cuisines ; Vendeur à la télé (115 min).	20.45	LA VIE À L'INFINI Film de Matthew Broderick, avec Matthew Broderick, Patricia Arquette (1996, 110 min).	20.35	Radio 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
22.25	CONTRE TOUTE ATTENTE Film O de Taylor Hackford, avec Rachel Ward, Jeff Bridges (1983, 125 min).	22.40	LE SIÈCLE DES HOMMES L'art du siècle. Documentaire de Philippe Grandrieux (55 min).	22.05	Un cas pour deux. Série.	20.40	Le Journal du temps .	20.45	CAPITAL Présenté par Emmanuel Chain. Les secrets des vendeurs. Invités : Bruno Solo, Richard Anconina. Made in Sentier ; Je me mets à mon compte ; Vendeur de cuisines ; Vendeur à la télé (115 min).	20.45	LA VIE À L'INFINI Film de Matthew Broderick, avec Matthew Broderick, Patricia Arquette (1996, 110 min).	20.35	Radio 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
0.30 et 1.10, 2.15, 3.25, 4.05, 4.45	TF 1 nuit.	23.35	Journal, Météo.	22.00	Un cas pour deux. Série.	20.40	Le Journal du temps .	20.45	CAPITAL Présenté par Emmanuel Chain. Les secrets des vendeurs. Invités : Bruno Solo, Richard Anconina. Made in Sentier ; Je me mets à mon compte ; Vendeur de cuisines ; Vendeur à la télé (115 min).	20.45	LA VIE À L'INFINI Film de Matthew Broderick, avec Matthew Broderick, Patricia Arquette (1996, 110 min).	20.35	Radio 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
0.40	Cas de divorce. Série. Lagrange contre Lagrange.	23.50	Athlétisme.	22.00	Un cas pour deux. Série.	20.40	Le Journal du temps .	20.45	CAPITAL Présenté par Emmanuel Chain. Les secrets des vendeurs. Invités : Bruno Solo, Richard Anconina. Made in Sentier ; Je me mets à mon compte ; Vendeur de cuisines ; Vendeur à la télé (115 min).	20.45	LA VIE À L'INFINI Film de Matthew Broderick, avec Matthew Broderick, Patricia Arquette (1996, 110 min).	20.35	Radio 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
1.25	Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. La mécanique de la Terre. 2.25 et 3.35, 4.15, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (15 min).	23.50	Athlétisme.	22.00	Un cas pour deux. Série.	20.40	Le Journal du temps .	20.45	CAPITAL Présenté par Emmanuel Chain. Les secrets des vendeurs. Invités : Bruno Solo, Richard Anconina. Made in Sentier ; Je me mets à mon compte ; Vendeur de cuisines ; Vendeur à la télé (115 min).	20.45	LA VIE À L'INFINI Film de Matthew Broderick, avec Matthew Broderick, Patricia Arquette (1996, 110 min).	20.35	Radio 20.35 Le Temps de la danse. Festival de danse à Aix-en-Provence ; Marseille. 21.00 Atelier de création radiophonique. Kawachi - polaraïd détrempé, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Aragon. 22.35 Le Concert. Récital Marie-Claire Alain, à l'Auditorium, à Lyon. Œuvres de Saint-Saëns, Boëllman, Franck, Gigout. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par l'Atelier de Confection Mentale : Le Neg-entropie ; Rub à dub dub ; Rémanences ; Horreurs citron ; Des mots dans le vent ; La Durée du Qui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

TV 5		Paris Première		Ciné Cinémas		Canal Jimmy		Eurosport		Ciné Cinéfil		Les films sur les chaînes européennes	
20.00	7 sur 7. Magazine.	19.00	Les Stars de Hollywood. James Stewart.	20.30	Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 80 min).	20.00	Seinfeld. La sourde (v.o.).	15.15	et 0.00 Cyclisme. En direct. Tour de France. 1 ^{er} étape : Rouen - Forges-les-Eaux (192 km).	21.00	Le Médaillon		

« Kill or die »

par Pierre Georges

DU CHAMP de patates le plus célèbre d'Angleterre, en pleine cambrousse londonienne, est venue la bonne nouvelle : Cédric Pioline jouera dimanche la finale de Wimbledon.

Il paraît que, pour participer à ce jeu étrange qu'est le lance-missiles sur gazon, il ne faut pas faire de sentiment. On dégaine d'abord, le premier si possible. Le lieu, selon ce que l'on en a lu hier dans *L'Equipe*, aurait même sa devise : « Kill or die ». Tue ou meurs. Le tennis à la manière de Léon la gâchette, raquette avec silencieux, rendez-vous sur le pré !

Meurtre, donc, dans un jardin anglais. Et l'assassin était en blanc. Un beau ténébreux d'assassin, ce Pioline. A tel point qu'on finirait par le croire vraiment issu de la secte des haschischins. Pas feignant à la tâche, mais pas causant non plus. Il rit peu, crie peu, gesticule peu, manifeste peu. Il râle peu, ronchonne encore moins. Et s'il parle, peu, c'est aussi avec un silencieux. Drôle de bonhomme, ombrageux et taciturne, faussement nonchalant et féroce combatif. Il y a dans sa démarche, dans son allure, dans cette espèce d'enfermement intérieur où il semble claqué, quelque chose d'un peu surprenant et de très impressionnant.

A la ville, il doit être civil, charmant. Sur les courts, il endosse l'armure, lève le pont-levis, se concède parfois un rictus pour tout sourire. Et il œuvre, à la fois son propre bourreau et celui de l'autre. Ah ! le tennis, dira-t-on, n'est pas gai dans ces conditions. Cela tombe bien, il n'est pas là pour rire. Encore moins pour perdre. Pour gagner, simplement. Et pour tuer. Quitte, dit-on, à devenir ensuite, quand le duel tourne mal, le meilleur des per-

dants, le plus sportif des battus. Bien sûr, tout cela ne fait pas nécessairement une vedette des médias ni l'idole des foules. Cédric Pioline a, comme l'on dit, un déficit de popularité. On en sait de moindres et de moindre palmarès qui en installent davantage et se racontent d'abondance. On en sait qui campent mieux sur les gros titres et moins avantageusement sur les lignes d'un palmarès. Lui, même après une finale, perdue, en 1993 à l'US Open, n'avait pas eu droit à ce statut de star, à sa statue de papier.

Mais cette fois-ci son compte est bon. Ce matin, Cédric Pioline va gagner à être inconnu. Ou plutôt reconnu. Les gros titres, la grosse artillerie, l'Élysée pour bientôt. Un finaliste à Wimbledon, et peut-être mieux dimanche, voilà plus d'un demi-siècle qu'on attendait cela. Enfin, quand on dit « attendait », c'est façon de parler. Une chose est de voler au secours de la victoire. Et une autre d'admettre que ce fut par le plus complet des hasards, un égarement de télécommande, que l'on s'aperçut, vendredi soir, que Cédric Pioline jouait et gagnait à Wimbledon.

D'abord, parce que l'on avait cru le match naufragé par la pluie. Et surtout parce que, comme beaucoup sauf les accros, cela faisait bien longtemps que l'on n'avait regardé une rencontre à la télévision. Trop de tennis, tout simplement, qui avait fini par tuer le tennis. « Kill or die », gagne ou zappe ! Cédric Pioline, en réussissant à battre l'immense sémaphore allemand Stich, pourra au moins se vanter d'une chose : avoir ramené les brebis égarées sur le droit et rude chemin du tennis en charentaises. Dimanche, c'est le Sampras qu'on assassine !

La Commission des droits de l'homme invite à une révolution de la législation sur les étrangers

Ses propositions ont été remises samedi 5 juillet au gouvernement

UNE INSTANCE officielle, placée auprès du premier ministre, vient de faire irruption dans le débat naissant sur la refonte des lois sur l'immigration promise par le nouveau gouvernement pour cet automne. Discrètement, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), présidée par Jean Kahn, a adopté, jeudi 3 juillet, une note d'orientation prônant une refonte radicale de la législation sur les étrangers.

Le document, préparé par une sous-commission animée par M^e Arnaud Lyon-Caen, invite à une révolution copernicienne en la matière. Au lieu de considérer le droit des étrangers comme procédant du droit régalié de l'Etat à contrôler les entrées sur son territoire, il s'agirait de le refonder sur les droits de l'homme, au premier rang desquels figure, depuis 1789, le principe d'égalité entre tous, quelle que soit leur nationalité. Des restrictions à ce principe fondamental peuvent être apportées, admet la commission, mais elles doivent « être justifiées par les nécessités d'une société démocratique », parmi lesquelles se trouvent « la protection de l'ordre public » et « le droit de chaque peuple à promouvoir et défendre son libre développement économique, social et culturel ».

Ainsi, les entorses aux droits fondamentaux reconnus par la France – « droit d'aller et venir », « droit de mener une vie familiale normale », « droit de rechercher des moyens convenables d'existence » – ne peuvent être « ni discriminatoires ni arbitraires ». Leur bien-fondé « doit pouvoir être sou-

mis au contrôle effectif et efficace du juge », et les décisions individuelles auxquelles elles donnent lieu doivent être « motivées ». Ces principes généraux et généreux emportent de multiples conséquences.

STATUT DE RÉFUGIÉ

En matière d'entrée sur le territoire, la CNCDDH estime que « toute législation ou réglementation restrictive doit définir clairement les finalités susceptibles de la légitimer », et que les refus d'entrée doivent être soumis « au contrôle préalable du juge ». La Commission suggère aussi qu'une loi permette d'accorder l'asile à un étranger même si les persécutions n'émanent pas des autorités de son Etat d'origine, afin de tourner la jurisprudence restrictive actuelle qui empêche, par exemple, la plupart des Algériens persécutés par les islamistes d'obtenir le statut de réfugié en France.

Point central de la législation, la procédure complexe de reconduite à la frontière « doit être totalement revue », affirme la CNCDDH. Elle propose d'unifier les règles de recours contre un arrêté de reconduite et contre un placement en rétention, qui diffèrent notablement aujourd'hui, et de « supprimer » la « double peine » qui consiste à expulser un délinquant étranger même après qu'il a purgé une sanction pénale, cette suppression intervenant « sauf en cas d'atteinte grave avérée à l'ordre public ».

A propos du droit à une « vie familiale normale », la Commission estime que le chômage ou l'exi-

guité du logement ne devrait plus faire obstacle au regroupement familial. « Interdit-on à un Français au chômage ou disposant d'un logement trop exigü de vivre avec son conjoint et ses enfants ? », questionne-t-elle pour justifier sa position. De même, le mariage devrait, selon la CNCDDH, donner droit au séjour, « sauf cas de fraude avérée et établie ». Certes, la situation de l'emploi justifie des restrictions à l'entrée d'étrangers, reconnaît la note d'orientation, mais le résident légal ne devrait faire l'objet d'aucune discrimination.

Le document invite à accorder le droit au travail aux étrangers régularisés « pour motif humanitaire » et à ouvrir la fonction publique aux non-nationaux. Il invite à supprimer les clauses de nationalité qui conditionnent l'accès à certaines allocations (fonds national de solidarité, adulte handicapé), « puisque l'étranger, comme le national, paie ses impôts ». Il suggère aussi de verser des prestations de sécurité sociale aux étrangers sans papiers qui ont cotisé.

Le document de la CNCDDH devait être remis, samedi 5 juillet, au premier ministre ainsi qu'à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Il pourrait nourrir les travaux de la mission interministérielle présidée par le politologue Patrick Weil, à laquelle Lionel Jospin a confié la tâche de préparer le « réexamen d'ensemble » des lois sur l'immigration et la nationalité.

Philippe Bernard

Quarante étudiants accidentés à l'université de Grenoble

UNE QUARANTAINE d'étudiants ont été hospitalisés après une chute de trois mètres de hauteur provoquée par l'effondrement d'une passerelle, située au premier étage du bâtiment des premiers cycles de l'université scientifique Joseph-Fourier de l'université Grenoble-I. Vendredi 4 juillet, plus d'une centaine d'entre eux, lauréats du DEUG, s'étaient massés sur cette plate-forme en bois reliant un amphithéâtre aux locaux administratifs pour retirer leur dossier d'inscription en licence. Pour une raison encore inconnue, la passerelle a cédé, entraînant la chute des étudiants. Si la plupart d'entre eux ont été blessés légèrement, trois étudiants souffrent de contusions et de fractures plus graves et ont été maintenus en observation à l'hôpital.

Ouvert le 20 juin 1996, ce bâtiment entièrement rénové avait obtenu un avis favorable de la commission locale de sécurité, après la visite de contrôle technique du bureau Véritas, chargé de vérifier la solidité de l'ouvrage.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : un cargo Progress** transportant le matériel nécessaire à la réparation de la station Mir a été lancé du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) à 6 h 11 (heure de Paris). Ce vaisseau inhabité doit s'amarrer à Mir lundi 7 juillet. La porte du module Spectre, accidenté le 25 juin, pourra alors être changée par les cosmonautes, qui se seront préparés pendant sept jours à cette opération délicate. — (AFP)

■ **RACISME : Jean-Marie Le Pen a été condamné à 5 000 francs d'amende**, vendredi 4 juillet, par la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris, pour avoir traité le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, de « gros zébu fou » lors d'une conférence de presse. Le tribunal a estimé que toute comparaison avec un animal n'était pas nécessairement désobligeante. Toutefois, précise le jugement, « il n'en est pas ainsi du mot « zébu », qui (...) correspond, dans l'esprit du public, à un mammifère gras et ruminant, dont la propension à l'action paraît peu développée ».

■ **SANTÉ : l'Agence régionale de l'hospitalisation de la région Centre (ARHC)** a décidé, vendredi 4 juillet, de suspendre les activités du bloc opératoire et de la maternité de l'hôpital de Pithiviers (Loiret), après la mort d'une patiente, tombée dans le coma le 27 juin lors d'une opération. Cette décision a été prise au vu du résultat d'une enquête diligentée par l'ARHC concluant à « un dysfonctionnement » dans le fonctionnement du bloc.

■ **JUSTICE : trois militants du Groupement Union-droit (GUD)**, Union de défense des étudiants d'Assas (UDEA), Yvan Ely, Miguel Lottier et Pierre Oldoni, ont été condamnés, vendredi 4 juillet, par le tribunal de grande instance de Paris à des peines de deux à cinq mois de prison avec sursis. Le 3 avril 1995, ils avaient agressé quatre adhérentes du syndicat PSA-UNEF-ID de l'université Panthéon-Assas (Paris-II) et trois policiers, qui ont obtenu chacun 1 000 francs et 2 000 francs de dommages et intérêts.

■ **Le tribunal de Braga (nord du Portugal) a condamné, vendredi 4 juillet, un skinhead franco-portugais de vingt-deux ans, Michaël Gonçalves, à dix-huit ans de prison pour le meurtre au Havre, le 18 avril 1995, d'un jeune Français d'origine tunisienne. Imad Bouhoud, dix-neuf ans, avait été frappé puis jeté dans un bassin du port du Havre. Après la lecture du verdict, Michaël Gonçalves s'est retourné vers le public en criant « Heil Hitler ! », puis a brisé à coups de pied deux vitres de la salle d'audience.**

Surf à la surface de la planète rouge

WASHINGTON

de notre correspondant

Tintin s'était contenté de marcher sur la Lune ? Eh bien, on va rouler sur Mars ! Pas étonnant que l'on ait dansé à Pasadena, alors que dans la salle de contrôle de la « Mission Mars » les scientifiques s'embrassaient en poussant des cris de joie. Il était 13 h 06 sur la côte Est des Etats-Unis (19 h 06 à Paris), vendredi 4 juillet, lorsque, en Californie, les techniciens et ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory obtinrent la confirmation tant espérée : le parachute de Pathfinder s'était correctement ouvert – à la vitesse incroyablement de 1 600 km/h –, et le vaisseau spatial freinait sa descente vers Mars.

Une salve d'applaudissements éclata puis se répéta au fur et à mesure que les ultimes étapes de ce voyage de sept mois s'enchaînaient à la perfection. Ces dernières minutes décisives furent vécues en direct par des millions de télespectateurs et d'« Internauts », grâce à des images de synthèse recréant la réalité virtuelle d'un suspense qui se déroulait à 494 millions de kilomètres de la Terre. L'entrée dans l'atmosphère martienne, le déploiement du parachute, l'allumage des rétro-fusées, l'impact sur le sol suivi des trois rebonds du module emmitoufflé dans ses coussins d'air protecteurs, puis l'ouverture des panneaux, comme les pétales d'une fleur... On y était presque. Les spécialistes de Pasadena, ébahis de recevoir des signaux radio qu'ils attendaient plus tard, versaient dans le lyrisme : « Nous nous sommes pincés : était-ce réel ? Nous sommes à la surface d'une autre planète ! », commentait, hilare, Richard Cook, directeur de la mission.

« Cela n'aurait pu mieux se passer, c'est fabuleux. Ce n'est pas seulement un robot, c'est notre enfant ! », ren-

chérissait, la larme à l'œil, Donna Shirley, directeur du programme Pathfinder. Dans cette atmosphère euphorique, il revenait à Dan Goldin, l'administrateur de la NASA, de « remercier les contribuables américains pour leur confiance », et à Bill Clinton d'annoncer que ce « retour » sur Mars (après les missions des sondes Viking, en 1976) marque « le début d'une nouvelle ère » du programme d'exploration spatiale des Etats-Unis. Dame ! En ce jour de fête nationale, l'occasion était belle pour le président de saluer la toute-puissance de la technologie américaine.

Et puis vinrent les photos, d'abord au comptegouttes et en noir et blanc, puis de plus en plus nombreuses et en couleurs, superbes de banalité à force de montrer un paysage semblable à celui de certaines zones désertiques de la planète... Terre : une surface inhospitalière et tourmentée, couleur gris-ocre, parsemée de cailloux et de roches, sans vie apparente. Mais cela, c'est Sojourner, le véhicule tout-terrain télécommandé de Pathfinder, qui va nous le confirmer : propulsé par ses batteries solaires, il devrait déjà rouler sur le sol de Mars si certains coussins d'air ne s'étaient mal repliés, retardant ainsi sa première sortie.

Pendant une semaine, il devrait dévoiler quelques-uns des mystères de la « planète rouge » aux Terriens, en donnant la priorité à ceux qui ont atteint l'âge de l'information électronique : la NASA, qui ne néglige jamais les retombées médiatiques de ses missions, a ouvert de multiples sites sur le « réseau des réseaux », afin de permettre à quelque 20 millions de « surfers » d'Internet d'assouvir en même temps leur soif de connaissances martiennes.

Laurent Zecchini

France-Culture veut devenir « plus accessible »

PATRICE GÉLINET, nouveau directeur de France-Culture, a indiqué, vendredi 4 juillet, les grandes lignes de l'action qu'il entend mener à la tête de cette station. Successeur de Jean-Marie Borzeix, qui dirigeait cette chaîne depuis treize ans, il le remplace seulement depuis trois jours, même si sa nomination remonte au mois de mars.

« Je ne suis pas là pour éliminer des cartes, mais pour les redistribuer », a-t-il déclaré. Sans dévoiler la nouvelle grille des programmes, qui entrera en vigueur samedi 25 octobre, Patrice Gélinet a annoncé quelques-uns des changements qu'il compte introduire. En préambule, il a estimé que « la conjoncture est favorable au développement de France-Culture, notamment en raison des publics qui se détournent des chaînes trop sou-

La nouvelle équipe de France-Culture souhaite rendre la radio « plus accessible ». « Les producteurs doivent davantage jouer le rôle de médiateurs entre leurs invités et les auditeurs », estime M. Gélinet, qui souhaite notamment que le nom de l'orateur soit régulièrement indiqué. Pour améliorer sa lisibilité, la grille ne contiendra que des émissions quotidiennes ou hebdomadaires. Par ailleurs, l'« habillage » des émissions devrait contribuer au rapprochement avec les auditeurs.

En réponse à ceux qui craignent de trop grands bouleversements, le nouveau directeur de France-Culture a précisé que cette station restera « un espace de liberté et de tolérance, ouvert à tout le monde et à tous les sujets ». Cependant, l'éventail des thèmes traités devrait s'élargir pour faire une place

à la littérature policière et fantastique, la bande dessinée, l'érotisme, la gastronomie, mais aussi l'archéologie, l'économie, l'urbanisme et les problèmes de la ville. La plus grande innovation sera sans doute la création d'un magazine hebdomadaire d'actualité, sans doute diffusé en fin d'après-midi, qui serait « une fresque du paysage culturel ».

Par ailleurs, Patrice Gélinet a présenté ses quatre conseillers les plus proches. Il s'agit de Claude Eveno, qui faisait partie de l'équipe précédente et sera chargé des émissions de fiction, Francesca Isidori, chargée de la coordination des producteurs, Jacqueline Muller, qui dépend de France-Musique, et Mehdi El Hadj, qui devra réaliser l'habillage de l'antenne.

Françoise Chivot

Attentat à la station RER de Saint-Michel : Boualem Bensaïd mis en examen

LES FAMILLES des victimes de l'attentat commis le 25 juillet 1995 à la station RER de Saint-Michel (8 morts et 119 blessés) ont été conviées à une réunion d'information qui s'est tenue, vendredi 4 juillet, en présence des juges d'instruction Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard. Rassemblées dans une salle du Palais de justice de Paris, à huis clos, les familles ont eu la primeur de la nouvelle de la mise en examen, intervenue la veille, de Boualem Bensaïd – étudiant islamiste algérien de vingt-neuf ans, écroué depuis novembre 1995 pour deux autres attentats de la vague terroriste de 1995, dont il est considéré comme le « coordinateur ».

A la sortie de la réunion, Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats, partie civile, s'est faite l'écho des raisons données par les deux juges pour expliquer leur dernière décision. Sans convaincre, puisque les motivations avancées figurent au dossier d'enquête depuis plus d'un an. Selon les propos rapportés par M^{me} Rudetzki, c'est la déposition d'un islamiste de la région lyonnaise, Nasseridine Slimani, qui aurait permis d'impliquer Bensaïd dans le dossier Saint-Michel. Slimani aurait avoué au juge Ricard que Bensaïd lui avait indiqué, le 31 octobre 1995, avoir préparé l'attentat du 25 juillet. Or, ces « révélations » sont connues depuis les premières auditions de Slimani, fin 1995, par la police judiciaire. Le juge Ricard a ensuite expliqué que Bensaïd avait acheté de la poudre noire chez un armurier parisien le 21 juillet 1995, peu avant l'attentat, et que l'armurier avait par la suite formellement reconnu le jeune homme. Mais ces deux éléments figurent eux aussi, de longue date, dans le dossier judiciaire, au même titre que le carnet, découvert dans l'appartement parisien occupé par Bensaïd, qui recensait les dépenses (y compris l'achat de la poudre noire) du groupe terroriste.

« PISTE SUÉDOISE »

Pourquoi les juges Bruguière et Ricard ont-ils attendu le 4 juillet, en l'absence de toute nouvelle découverte, pour annoncer leur décision lors d'une réunion solennelle et médiatique ? De longs délais de transmission de procédures semblent, pour l'essentiel, à l'origine de cette attente : le juge Ricard a dû patienter avant d'obtenir le versement, dans le dossier de Saint-Michel, de pièces recueillies dans le cours d'autres informations judiciaires confiées à ses collègues Jean-Louis Bruguière et Laurence Le Vert, chargés d'autres dossiers de la vague terroriste de 1995.

Ce respect des formes procédurales intervient deux ans après le sérieux dérapage qui avait marqué les débuts de l'instruction sur l'attentat de Saint-Michel. Le 23 août 1995, une première mise en examen avait visé, sous la forme d'un mandat d'arrêt international lancé à la demande du juge Ricard, l'islamiste algérien Abdelkrim Deneche. Le magistrat s'était déplacé en Suède pour entendre un homme alors présenté comme un « suspect important ».

La conclusion de l'épisode de cette « piste suédoise » avait été piteuse pour la justice française : l'alibi de l'islamiste avait été jugé solide par Stockholm, qui avait fermement décliné la demande d'extradition formulée par Paris. Mis en examen pour « assassinats, tentative d'assassinats, destruction par explosifs ayant entraîné la mort, des mutilations ou une infirmité permanente, association de malfaiteurs », toutes infractions en relation avec une entreprise terroriste », Boualem Bensaïd a été l'objet, lui, d'un mandat de dépôt pour son rôle dans l'attentat le plus meurtrier de la campagne terroriste de 1995.

Erich Inciyan